

UDC – le parti de la Suisse



UDC Suisse
Secrétariat général
Case Postale 8252
3001 Berne
www.udc.ch

Programme du parti
2011–2015





Table des matières

D'un coup d'œil	C'est ainsi que nous voulons la Suisse	4
Toni Brunner	S'engager pour la Suisse	6
Le cas particulier suisse	Pour une Suisse indépendante et sûre d'elle	11
Le citoyen souverain	Défendre la liberté menacée	15
Propriété	Protection contre les pillages de la gauche	19
Finances, impôts, redevances	Plus pour les particuliers, moins pour l'Etat	23
Entreprises, arts et métiers	«C'est le règlement» – dit le bureaucrate	29
Politique extérieure	Défendre les intérêts suisses au lieu de s'aligner	35
Sécurité	Plus de sévérité à l'égard des criminels	41
Politique d'asile	Stopper les faux réfugiés	47
Etranger	Freiner l'immigration	53
Armée	La défense nationale comme mission principale	61
Agriculture	Une paysannerie saine – un pays sain	65
Formation	Exiger des performances, encourager les performances	69
AVS, AC, LPP, APG, AI	Consolider les institutions sociales, combattre les abus	75
Santé	La qualité grâce à la concurrence	81
Transports	Les transports – artères de notre économie	87
Energie	Electricité suisse: sûre et ménageant l'environnement	93
Environnement	Agir au lieu de se lamenter	99
Médias	Concurrence plutôt que monopole d'Etat	103
Culture	La culture est l'affaire de la culture	109
Sport	Le corps et l'esprit en mouvement	113
L'être humain au centre	Ensemble plutôt que les uns contre les autres	117
Religions	Un défi pour nos valeurs	121
La voie vers l'avenir	Responsabilité individuelle plutôt que toute-puissance de l'Etat	124



C'est ainsi que nous voulons la Suisse



Donner sa voix à l'Union démocratique du centre, c'est savoir ce que l'on veut. L'UDC parle franc et suit une ligne politique claire et fiable. Les représentants de l'UDC, que vous avez élus au sein des autorités fédérales, cantonales et communales, se sont engagés dans le passé à tenir fidèlement les promesses du parti. Ils continueront sur cette voie et se laisseront mesurer à l'aune de cet engagement.

L'UDC s'engage:

- pour un avenir sûr, dans la liberté et la prospérité, pour notre belle Suisse, pour un pays dans lequel il fait bon vivre;
- pour le cas particulier suisse avec ses piliers, qui sont la souveraineté, la démocratie directe, la neutralité permanente, le fédéralisme et la subsidiarité;
- pour des citoyens responsables, disposant de larges droits de participation, donc contre un Etat tout-puissant et centralisateur;
- pour la protection de la propriété privée et de la sphère privée;
- pour un Etat plus économe baissant les impôts, taxes et redevances pour tous;
- pour plus d'économie de marché et moins de bureaucratie, pour des emplois sûrs dans les entreprises, les arts et métiers;
- pour une politique extérieure ouverte au monde et consciente des forces de la Suisse sans adhésion à l'UE, à l'EEE ou à l'OTAN;
- pour une justice qui punit plus sévèrement les criminels et pour l'expulsion des étrangers criminels;

- pour une politique d'asile rigoureuse qui empêche les abus et n'accorde protection qu'aux authentiques réfugiés;
- pour une politique à l'égard des étrangers adaptée aux besoins de la Suisse et contre une immigration de masse;
- pour une armée prête à intervenir, dont la mission principale est la défense nationale et la protection de la population;
- pour une agriculture productrice comprenant des exploitations familiales qui peuvent travailler sans être étouffées par un flot de prescriptions;
- pour une instruction publique qui exige des performances et les encourage;
- pour des institutions sociales solides grâce à la lutte contre les abus des faux invalides et autres fainéants;
- pour l'assainissement de la santé publique en encourageant la responsabilité individuelle, pour la baisse des primes et l'allègement du catalogue des prestations de base;
- pour fluidifier et non pas entraver le trafic routier, pour la complémentarité des modes de trafic et contre les oppositions créées artificiellement entre les systèmes de transport;
- pour un approvisionnement énergétique des ménages et entreprises sûr, avantageux et aussi indépendant que possible;
- pour une protection de l'environnement avec des actes concrets au lieu d'une redistribution idéologique de l'argent sans utilité pour la nature;
- pour une politique médiatique qui mise sur la concurrence entre producteurs privés et non sur le monopole de la SSR en matière de radio et de télévision;
- pour une culture vivante qui n'est ni ordonnée par l'Etat, ni encouragée via des structures reposant avant tout sur le copinage;
- pour le sport de masse et d'élite afin de fortifier le corps et l'esprit;
- pour la solidarité des jeunes et des aînés, des femmes et des hommes, des familles et des célibataires;
- pour les valeurs fondamentales de notre culture chrétienne et occidentale, sans violence, sans fanatisme, dans le respect de notre Etat de droit libéral.

S'engager pour la Suisse



Le souci de protéger la famille et les biens, la volonté de sauvegarder la liberté, l'indépendance et la responsabilité individuelle – toutes ces valeurs étaient à l'origine de notre Confédération. Elles ont marqué notre pays pendant des siècles et l'ont rendu fort. Elles garantissent toujours prospérité et sécurité lors des périodes fastes comme dans les temps difficiles. Les valeurs fondamentales communes de la Confédération sont inscrites dans le Pacte fédéral de 1291: «Considérant la malice des temps», les fondateurs de notre pays se sont promis aide et protection. Ils se sont engagés à se défendre ensemble contre des attaques et contre les interventions de juges étrangers. Région pauvre autrefois, la Suisse a réussi à se hisser parmi les premiers pays du monde. Au fil des ans, et plus particulièrement lors des crises économiques et financières de notre époque, la supériorité du modèle suisse s'est affirmée. Mais ces qualités sont en péril: le Conseil fédéral, le Parlement et l'administration remettent en question, par leurs actions et attitudes, les valeurs fondamentales et les forces de notre pays.



Non à l'adhésion à l'UE

Des personnalités et partis de premier plan souhaitent l'adhésion de la Suisse à l'UE. Qui portera un jour le fardeau de la monstrueuse dette européenne? La Suisse, nos enfants et petits-enfants, seraient contraints de passer à la caisse. Cela n'empêche pas la classe politique et les dites «élites» du pays de pousser sournoisement la Suisse dans l'UE. La demande d'adhésion est toujours déposée à Bruxelles. Faut-il rappeler qu'une adhésion à l'UE entraînerait la suppression de la démocratie directe, la perte de l'indépendance, de la neutralité et du franc suisse? Et ce n'est pas tout: les salaires baisseraient, le chômage progresserait, les loyers augmenteraient et avec eux les impôts et redevances. Enfin, la Suisse serait contrainte de verser chaque année des milliards à Bruxelles.

Sauvegarder la liberté et l'indépendance

La liberté et l'indépendance doivent être défendues. Notre armée de milice est un élément de la défense nationale. Profondément ancrée dans la population, elle ne doit pas devenir le jouet des politiques. Renoncer à l'armée de milice, c'est abandonner la défense nationale ou recourir à une onéreuse armée professionnelle. Celle-ci chercherait, pour s'occuper, des missions à l'étranger, risquant ainsi d'impliquer la Suisse dans des conflits et des guerres. La politique extérieure idéologique menée aujourd'hui est une autre menace pour la liberté et l'indépendance. Au lieu de chercher à agir en médiatrice, la Suisse lance des accusations tous azimuts. Cette politique irrite d'autres pays, brusque des partenaires commerciaux et trahit la neutralité.

Limiter l'immigration

Depuis toujours des étrangères et des étrangers ont cherché une nouvelle patrie en Suisse en espérant améliorer leurs conditions de vie. Sans leur travail, nombre d'entreprises n'auraient pas progressé comme elles l'ont fait. Mais aujourd'hui l'immigration pose de gros problèmes à la Suisse. La politique du Conseil fédéral et du centre-gauche provoque une croissance démographique incontrôlée aux conséquences désastreuses. Des qualités et traditions essentielles de notre pays sont menacées. Qui plus est, nombre de Suissesses et de Suisses ne se sentent plus en sécurité dans leur propre pays. Près de la moitié des crimes commis en Suisse doivent être mis sur le compte des étrangers. Voilà la conséquence d'une immigration massive, incontrôlée et du laxisme de la justice pénale. C'est dire l'utilité de l'initiative UDC sur le renvoi: l'étranger qui assassine, viole, vole ou abuse des institutions sociales, doit quitter notre pays.

Mépris de la famille

La notion de famille et la responsabilité des parents pour l'éducation des enfants s'érodent progressivement. L'Etat se mêle de plus en plus du domaine de responsabilité des parents. On veut envoyer les enfants à l'école déjà à l'âge de quatre ans. Et s'il en allait selon les bureaucrates de l'éducation, l'intégration des enfants dans des structures étatiques devrait même commencer plus tôt. Au lieu de laisser les enseignantes et les enseignants accomplir leur mission de base, soit la formation des enfants, on les surcharge de formalités bureaucratiques et de nouvelles réformes. Le Parlement a même osé réserver les déductions pour la garde des enfants, donc des allègements fiscaux, aux seuls parents

faisant garder leurs enfants par des tiers. Là encore, l'UDC a dû crier halte en lançant son initiative pour les familles, qui permet aux parents qui éduquent eux-mêmes leurs enfants, de bénéficier de facilités fiscales au moins équivalentes.

Garantie des institutions sociales

Les politiques et les syndicats surchargent les institutions sociales, mais la facture devra être payée par tous. Ni l'AVS, ni l'assurance-chômage, ni l'assurance-invalidité, ni l'assurance-maladie, ni l'assurance-accident, ni l'aide sociale ne bénéficient d'une base financière solide. De plus en plus d'étrangers n'immigrent pas dans notre marché du travail, mais bien dans notre système social. Or, pour assurer ce dernier, il faut commencer par convaincre les payeurs qu'ils ne sont pas les dindons de la farce, donc combattre rigoureusement les abus. L'UDC veut consolider les institutions sociales existantes au lieu de les exploiter et de les surcharger jusqu'à leur effondrement. C'est ainsi que l'on veille à la sécurité financière des institutions de prévoyance et, surtout, à la cohésion sociale.

Les Suisses votent UDC!

Les élections fédérales du 23 octobre 2011 sont une occasion idéale pour s'interroger sur l'avenir de notre pays. Nonostante les nombreux défis que nous devons relever, il ne faut pas oublier que les racines de notre pays sont saines. Souvenons-nous des valeurs fondamentales et des forces de la Suisse! Le peuple est souverain chez nous et c'est lui qui indique la voie à suivre. Nous autres citoyennes et citoyens, nous avons les moyens de provoquer des changements. Au fond, il s'agit moins de choisir des têtes que de trancher sur le fond: êtes-vous pour ou contre la Suisse? Si, comme nous, vous voulez continuer de vous engager pour la Suisse, je vous recommande de voter UDC, le parti de la Suisse. Pour empêcher la destruction de notre patrie, il n'y a qu'une solution: les Suisses votent UDC!

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse



Pour une Suisse indépendante et sûre d'elle



La Suisse est un Etat libéral dans lequel les citoyens jouissent de larges libertés démocratiques, un Etat neutre en politique extérieure et fédéraliste par son organisation intérieure. L'UDC s'engage pour une Suisse indépendante et ouverte au monde qui entretient avec tous les pays de bonnes relations politiques, économiques et culturelles, mais en veillant toujours à sa souveraineté et à son indépendance. Notre ciment national est un patriotisme qui ne se fonde pas sur une culture et une langue uniques, mais sur une histoire vécue ensemble avec succès et sur une profession de foi en faveur du cas particulier suisse qui a permis, par son régime libéral, la naissance et l'existence de cet Etat multiculturel. Nous sommes unis par notre engagement en faveur de notre particularité politique dont les piliers sont l'indépendance, le fédéralisme, la démocratie directe, la neutralité permanente et armée et la subsidiarité.

Profession de foi en faveur du cas particulier

Notre Etat fédéral est né il y a plus de 160 ans en tant que république démocratique et fédéraliste au milieu des monarchies européennes. Ce cas particulier s'est conforté au fil des ans par l'extension des droits politiques du peuple pour devenir la Suisse actuelle, une démocratie directe, un concept étatique ultramoderne et unique au monde. Mal-

gré un contexte souvent défavorable, cette organisation nous a apporté presque deux siècles de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité. Si nous cessons de nous engager pour notre cas particulier et si nous abandonnons un ou plusieurs piliers de notre système étatique, la qualité de la Suisse sera menacée dans son ensemble.

Se souvenir de nos forces

Des valeurs comme la fiabilité, la modestie, la ponctualité, le sens de l'économie et la volonté à l'effort symbolisent traditionnellement le caractère des Suissesses et des Suisses. Elles ont marqué et marquent toujours les produits et services suisses appréciés dans le monde sous le label de «qualité suisse». L'alignement et l'imitation n'ont jamais été des forces de notre pays. Les problèmes doivent être résolus là où on les connaît et où on en mesure les dimen-

Ces curieux Confédérés

«Vous autres Confédérés, vous êtes des gens merveilleux. Même quand vous êtes divisés, vous restez unis et vous n'oubliez pas votre ancienne amitié.»

Johann Jakob Sturm, maire de Strasbourg, à l'occasion de la Soupe au lait de Kappel en 1529



sions. Et pour résoudre indépendamment nos problèmes, nous avons besoin de notre propre législation dans un Etat souverain et capable d'agir. Nous nous trompons si nous croyons que d'autres vont résoudre nos problèmes à notre place. Il n'existe guère non plus de modèles dont nous pourrions nous inspirer. Peu d'Etats ont attaqué réellement les difficultés auxquelles nous sommes, nous aussi, confrontés: dettes publiques, croissance insuffisante, chômage, explosion des charges sociales, instruction publique en déroute, criminalité, immigration en masse.

La démocratie directe, un cas particulier au niveau mondial

Depuis l'existence de l'Etat fédéral, il y a eu en Suisse davantage de votations et d'élections que dans tous les autres pays du monde réunis. En un an, les Suisses se rendent plus souvent aux urnes que, par exemple, les Britanniques durant toute leur vie.

Le fédéralisme a un bel avenir devant lui

Résultant de la réunion de plusieurs minorités, notre Etat fédéral serait impensable s'il n'accordait pas de larges droits fédéralistes aux cantons et aux communes. Dans une nation issue de la seule volonté de ses habitants, le fédéralisme est l'unique manière de vivre en communauté. Seul le fédéralisme garantit aux citoyennes et aux citoyens une participation démocratique optimale dans un espace aux dimensions humaines. Les décisions centralistes prises sans tenir compte des avis des citoyens déclenchent la résignation, la lassitude face à la politique et, finalement, une mauvaise gestion. Plus les décisions sont proches des aspirations des citoyens, plus la gestion des fonds publics est efficace et raisonnable. Plus une unité politique est petite, plus sa gestion est économique. C'est pour ces raisons évidentes qu'un nombre croissant d'hommes et de femmes de divers pays tendent vers plus de fédéralisme et de participation. Le ras-le-bol face aux politiciens dans leur tour d'ivoire s'intensifie.

Conserver la monnaie, l'or et la souveraineté fiscale

Sans une monnaie et une banque d'émission (Banque nationale suisse) indépendantes, la Suisse aurait eu beaucoup plus de mal à maîtriser la crise financière globale débutée en 2008. Nombre d'étrangers qui craignent pour leurs économies ont transféré leur fortune en Suisse pour acheter des francs suisses. Une preuve de plus que nous sommes bien

inspirés de garder notre monnaie et de ne pas abandonner notre franc fort en échange d'un euro faible. Il faut aussi veiller aux réserves d'or de la Banque nationale: au lieu de les liquider, il vaudrait mieux les augmenter. La concurrence fiscale entre les cantons et les communes a aussi largement contribué à notre prospérité. En termes de souveraineté fiscale aussi, la Suisse constitue un cas particulier. Comme nous avons géré de manière plus économe les fonds publics au niveau fédéral, cantonal et communal que les collectivités étrangères, nous subissons aujourd'hui des pressions massives. Des organisations internationales dressent de manière totalement arbitraire des listes «noires» ou «grises». Elles sont téléguidées par exactement les mêmes politiques qui ont vidé les caisses publiques par leur mauvaise gestion. Ces tentatives d'immixtion dans nos affaires intérieures doivent être rejetées catégoriquement.

Le succès de l'Etat national

Notre pays se portait toujours bien quand il soignait son cas particulier au lieu d'imiter les autres ou de chercher une «harmonisation» avec des organisations internationales. La recette du succès suisse repose sur le principe de la marche à contre-courant: la Suisse était une république au milieu de monarchies; elle portait haut le flambeau de la démocratie et de la liberté tout en étant entourée de dictatures; elle suit sa propre voie au milieu de l'Union européenne. Grâce à cet esprit d'indépendance, la Suisse, qualifiée autrefois d'«Asile des pauvres d'Europe», est devenue en peu d'années l'un des pays les plus prospères du monde. La solution des problèmes politiques est et restera l'apanage des Etats nationaux. Eux seuls disposent des ressources matérielles, personnelles, financières mais aussi militaires nécessaires. C'est bien pour cette raison que l'on a assisté ces dernières années à la création d'un nombre de nouveaux Etats bien supérieur à celui d'autres décennies. Et la majorité d'entre eux sont des petits Etats.

L'UDC

- s'engage pour le cas particulier suisse qui repose sur les cinq piliers de l'indépendance, du fédéralisme, de la démocratie directe, de la neutralité permanente et armée et de la subsidiarité;
- veut un Etat libéral garantissant de larges libertés et droits démocratiques aux citoyennes et aux citoyens;
- lutte pour la sauvegarde et le renforcement des droits populaires et se bat contre toutes les restrictions antidémocratiques (par ex., concernant le droit d'initiative);
- s'oppose aux tentatives de politiques égoïstes et de l'administration fédérale d'abandonner le cas particulier suisse sous le prétexte de l'intégration et de l'harmonisation;
- exige une solide «qualité suisse» en politique, en économie et dans la société, par opposition aux raisonnements de prestige, aux fanfaronnades et aux interventions prétentieuses;
- exige des autorités davantage de fermeté face aux attaques d'autres Etats et d'organisations internationales contre notre souveraineté;
- s'engage pour la sauvegarde du franc suisse, l'augmentation des réserves d'or nationales et le stockage de ces dernières en Suisse;
- veut un Etat fédéral performant qui est de loin la meilleure solution pour résoudre des problèmes politiques.

Défendre la liberté menacée



Les citoyennes et citoyens adultes participant à la vie politique doivent plus que jamais défendre leurs droits. La globalisation et les enchevêtrements internationaux les contraignent à céder de plus en plus de décisions aux organes politiques, aux tribunaux, aux organisations internationales et aux fonctionnaires. L'internationalisation sournoise, la bureaucratisation, la centralisation et ladite harmonisation menacent notre démocratie directe. Cette mise sous tutelle progressive des citoyens se cache derrière le beau slogan de «l'augmentation de l'efficacité». Les cantons et les communes ne décident presque plus rien, mais appliquent pour l'essentiel le droit fédéral. Quant aux citoyens, ils sont invités à se soumettre sagement à ce qui vient d'en haut. Ils doivent de plus en plus souvent se justifier devant l'autorité et permettre à celle-ci de contrôler leurs faits et gestes.

Les autorités, des exécutants complaisants

L'UDC demande à tous les politiques et à tous les juges de défendre avec conviction le système législatif suisse. La Confédération reprend constamment le droit étranger, les cantons exécutent les lois que lui impose la Confédération et les communes suivent les ordres des cantons. Les membres des autorités de tous les niveaux ont de moins en moins à décider et sont dégradés au niveau de simples exécutants. Symptôme inquiétant de cette évolution: l'augmentation du nombre d'élus sans parti dans les exécutifs communaux. Ces personnes n'ont souvent pas de connaissances politiques affirmées et attachent moins d'importance à l'autonomie communale que, par exemple, des représentants de l'UDC. Le risque est grand qu'ils deviennent de purs administrateurs et bureaucrates qui se contentent d'exécuter avec empressement les ordres venus d'en haut même s'ils sont contraires aux intérêts des citoyens.

Adaptation sournoise au droit étranger

Notre système juridique est adapté en permanence au droit de l'UE et au droit international public. Or, ni le droit de l'UE, ni le droit international ne sont légitimés par le peuple; ils ont été imposés par des fonctionnaires, des experts, des professeurs et des politiques. La Suisse reprend sans nécessité de nombreuses réglementations de l'UE. La Convention européenne des droits de l'homme dépasse elle aussi largement le droit international impératif reconnu par tous

Citoyens dans le plein sens du terme

«Le petit Etat existe afin qu'il reste au moins un endroit au monde où l'on voit la plus forte proportion possible de citoyens dans le plein sens du terme.»

Jacob Burckhardt: *Weltgeschichtliche Betrachtungen*, Berlin 1905

les pays et menace donc les droits de la liberté garantis par notre Etat. Conséquence de la Convention de l'ONU contre le racisme, la Suisse a introduit un article pénal contre le racisme qui restreint la libre expression des opinions. Un autre pacte de l'ONU contraint la Suisse à accorder l'accès de ses universités à tous. Signée par la Suisse, la Charte sociale européenne contraindrait notre pays d'étendre encore l'Etat social, si le Parlement décidait de la ratifier.

La démocratie directe vue par un manuel allemand

Question: «Pourquoi n'avons-nous pas une démocratie directe?» **Réponses:** «manque de compétence – compréhension des processus politiques – risque que le débat devienne émotionnel – problèmes d'organisation.»

Horst Pötzsch: Grundrechte. éd. Bundeszentrale für Politische Bildung, cahier 239, Bonn 1993

La démocratie, l'Etat des alternatives

Au lieu de laisser aux citoyennes et aux citoyens la liberté de se forger indépendamment une opinion, les autorités politiques s'érigent sans cesse en autorité morale. L'Etat n'est pourtant pas une institution de la morale, mais une organisation dont l'unique objectif est de créer le droit et de sauvegarder le droit. Les prises de position moralisatrices de plus en plus nombreuses du Conseil fédéral sont hypocrites et proprement inacceptables. La démocratie est l'Etat des alternatives. Elle doit toujours admettre un oui ou un non sans que les partisans d'une certaine opinion ne soient blâmés ou qualifiés de moralement inférieurs aux défenseurs de l'avis opposé. Il est tout aussi antidémocratique de combiner des objets soumis au vote populaire de manière à influencer la volonté du souverain comme cela a été pratiqué par le Conseil fédéral et le Parlement. Nous combattons avec la même vigueur les arrêts du Tribunal fédéral qui restreignent, voire ignorent carrément la volonté exprimée par le peuple dans l'urne.

Election par le peuple pour le bien du peuple

Dans tous les cantons de la Confédération, le gouvernement est directement élu par le peuple. Il s'agit là d'une expression du principe constitutionnel de la souveraineté populaire. Au niveau fédéral uniquement, la principale compétence électorale d'un peuple souverain, donc le choix du gouvernement national, est aux mains du Parlement. En exigeant l'élection du Conseil fédéral par le peuple, l'UDC entend

compléter la démocratie au niveau fédéral, et cela de manière décisive. Elle propose le système majoritaire qui est aussi celui le plus fréquemment appliqué dans les élections aux exécutifs cantonaux et communaux, avec toutefois une clause garantissant deux sièges à la Suisse latine. Contrairement au Parlement, le peuple élira son gouvernement sans se laisser influencer par des intrigues minables, des intérêts égoïstes et mesquins ou des ententes d'arrière-boutique. Des conseillers fédéraux élus par le peuple défendraient davantage les intérêts du peuple et n'iraient pas s'excuser à l'étranger pour des résultats de votations populaires. Inversement, le peuple serait responsable du gouvernement qu'il a élu et ne pourrait plus se contenter de dire «Ils font de toute manière ce qu'ils veulent». Pour toutes ces raisons, l'élection du Conseil fédéral par le peuple améliorerait sensiblement la situation politique en Suisse.

Supprimer la norme pénale muselière

Contrairement aux promesses faites avant la votation, la norme pénale antiraciste approuvée de justesse par le peuple en 1994 a été constamment étendue par la jurisprudence des tribunaux. Désormais, même les auteurs de vers humoristiques déclamés durant le carnaval peuvent être punissables. La recherche scientifique est entravée lorsque des orateurs étrangers invités sont poursuivis par la justice pour avoir présenté leur vue de l'histoire. Cette attitude suscite des hostilités au niveau international et vaut à notre pays le reproche d'être tout sauf un modèle de sauvegarde des droits de la liberté. Le président de la Commission fédérale contre le racisme abuse de sa fonction pour monter les esprits et se répandre en propos haineux contre l'UDC – et accessoirement même pour faire de la propagande en faveur de l'adhésion à l'UE. Cette norme pénale muselière est indigne d'un peuple libre et doit donc être supprimée.

Aux citoyens de décider et non aux tribunaux

Les décisions politiques doivent être prises le plus proche possible des citoyens. La commune est l'unité politique la plus petite et c'est elle aussi qui est la plus proche des citoyens. C'est donc au niveau communal que l'on décidera le plus utilement d'affaires locales concrètes comme l'école, les crèches d'enfants, les taxes d'eau. Il est inadmissible que des tribunaux restreignent, dans le mépris des principes constitutionnels, les droits des citoyens. L'UDC n'accepte pas que les droits démocratiques soient sans cesse rognés et que la justice – qui est un des trois pouvoirs équivalents de l'Etat – se place au-dessus de la démocratie. Partant de ce raisonnement, les communes doivent pouvoir décider indépendamment et définitivement de la procédure de naturalisation.

Positions

L'UDC

- s'oppose à la mise sous tutelle sournoise des citoyennes et des citoyens par la globalisation, l'internationalisation et la centralisation;
- exige des autorités élues qu'elles défendent notre système juridique au lieu de l'adapter sans cesse au droit international;
- demande que la Suisse cesse d'appliquer de manière autonome le droit de l'UE si ce dernier ne répond pas à ses intérêts;
- combat les tendances à la centralisation et l'extension constante des tâches de l'Etat;
- soutient les autorités et assemblées communales qui veulent faire leur propre politique au lieu de simplement exécuter les ordres venus d'en haut;
- veut que le gouvernement et l'administration cessent de se mêler des campagnes de votation en soumettant au peuple des projets composés de manière antidémocratique;
- rejette les fusions de communes, de districts, de circonscriptions, de préfectures et de cantons imposées d'en haut;
- défend les droits démocratiques des citoyennes et des citoyens et combat la tendance des tribunaux à se placer au-dessus de la démocratie;
- encourage l'élection du Conseil fédéral par le peuple;
- demande le renforcement de la liberté d'expression par l'abolition de la norme pénale antiraciste et la suppression de la Commission fédérale contre le racisme.

Protection contre les pillages de la gauche



Le droit de propriété garantit la libre disposition des biens matériels et idéaux légalement acquis. Sans propriété constitutionnellement garantie, il n'est ni droit à l'autodétermination de l'individu, ni société libre, prospère et heureuse. La protection de la propriété est à la base de tout régime économique performant. Cette propriété doit être à tout moment aliénable ou transmissible par succession. L'absence de propriété privée ouvre la voie à l'irresponsabilité, à l'arbitraire et à la pauvreté généralisée. L'histoire en a donné la preuve à toutes les époques: lorsque l'Etat ne garantit plus la propriété des habitants du pays, voire les prive de leur propriété, la liberté et la vie des habitants sont elles aussi menacées. La garantie de la propriété privée est donc une des tâches les plus importantes d'un Etat libéral et démocratique. La protection de la propriété comprend également la protection de la sphère privée. Cette dernière est gravement remise en question depuis quelque temps (secret protégeant les clients des banques, secret postal, secret du vote, etc.). Il faut intervenir résolument contre cette tendance néfaste.

Un avantage pour les propriétaires et ceux qui ne le sont pas (encore)

«En ce qui me concerne, je préférerais certainement vivre sans propriété dans un pays où beaucoup de gens possèdent quelque chose que de vivre dans un pays où toute la propriété est "collective" et affectée aux utilisations désignées par le pouvoir de l'Etat.»

Friedrich August von Hayek, Prix Nobel: Die Anmassung von Wissen, Tübingen 1996

Mettre fin au pillage de la gauche

Celui qui travaille et a mis de l'argent de côté, celui qui veut profiter plus tard de l'argent qu'il a économisé a toutes les raisons de se méfier de la politique de la gauche. Car toutes les interventions de la gauche visent le même objectif: mettre la main sur l'argent des particuliers, priver les gens de leur propriété. Le raisonnement de la gauche est le plus matérialiste et le plus égoïste qui soit, car il veut résoudre tous les problèmes avec l'argent des autres. Qu'il s'agisse de l'intégration des étrangers, des retraites anticipées, de la sixième semaine de vacances, des salaires minimaux, des crèches pour les enfants, des allocations familiales, des écoles de jour, des congés parentaux, tout est affaire d'argent pour la gauche. Les gens de gauche se sont confortablement installés dans leur appareil de

redistribution et vivent fort agréablement aux frais des autres. Jamais ils ne manquent d'idées pour accroître les ressources de l'Etat par des taxes, impôts, redevances et autres prélèvements sur les salaires. Pratiquement toute activité de la gauche se fait sur le dos de la propriété des citoyennes et des citoyens.

Pour un droit de la construction moins bureaucratique

Parmi les droits de propriété les plus importants, il y a la propriété foncière. Un aménagement du territoire raisonnable doit garantir la séparation des zones destinées à l'habitat des autres surfaces. Le principe doit être le suivant: d'une part, exploiter de manière rationnelle les terrains à bâtir, d'autre part, sauvegarder des terres de culture, des forêts et des zones de détente afin qu'elles puissent jouer leur rôle utilitaire ou de protection. L'UDC s'engage pour un aménagement du territoire et un droit foncier qui imposent des conditions-cadres fiables à long terme tout en respectant la propriété privée. Elle combat en revanche les planifications et interventions bureaucratiques qui prescrivent dans les moindres détails l'utilisation du sol et ne laissent aucune place aux besoins individuels et à la libre concurrence. Les surfaces à bâtir existantes et le volume construit doivent être exploités de manière rationnelle. L'UDC demande une accélération et une simplification des procédures d'autorisation et des voies de recours. Voilà la seule manière d'éviter des coûts inutiles et d'atténuer les désavantages dont sont affectées certaines régions.

Plus de liberté pour la propriété foncière

La propriété du logement constitue un droit important qui est, lui aussi, menacé par la multiplication des obligations et des restrictions étatiques. Si les propriétaires disposent de bonnes conditions-cadres, les locataires en profitent aussi. Des logements sont construits en suffisance et à des loyers abordables uniquement s'il vaut la peine d'investir, de construire et de rénover. La sur-règlementation actuelle du droit du bail restreint massivement le libre jeu de l'offre et de la demande. L'UDC demande donc un assouplissement des règles d'exploitation des logements loués et du contrôle des loyers. La propriété du logement habité doit être encouragée par des facilités fiscales. L'imposition de la valeur locative freine l'accès à la propriété foncière. L'UDC est extrêmement réservée face à la construction de logements par l'Etat: lorsque les pouvoirs publics interviennent comme grands propriétaires de logements, on assiste au développement d'une économie planifiée assortie de copinages dans l'attribution des logements et de privilèges injustes au niveau des loyers. Ladite «construction sociale de logements» est en réalité totalement antisociale, car elle privilégie un petit nombre de personnes au détriment de la grande majorité.

La gauche et la propriété

«La propriété n'est pas seulement un droit, c'est aussi une obligation. Son utilisation doit servir le bien-être général. Le socialisme démocratique s'engage pour un régime de la propriété assorti d'obligations sociales, dépendant des tâches écologiques ou économiques qu'implique la propriété et soumis à des droits d'utilisation et de disposition personnels, privés, publics, relevant du droit des entreprises et des coopératives.» (traduction de l'allemand)

Programme du PS Suisse, deuxième projet de la direction du parti, 10.09.2010

Non à l'expropriation par la progression fiscale

Une imposition proportionnelle pour financer les tâches indispensables de l'Etat est parfaitement équitable et compatible avec le droit de la propriété. Ce qui pose problème, c'est l'impôt progressif que la Suisse applique aussi et qui, en fait, viole le droit de la propriété. Une fois accepté le principe selon lequel un revenu plus élevé doit être imposé sur la base d'un taux plus élevé, il n'existe logiquement plus de limite jusqu'à ce que les revenus dépassant un certain montant soient accaparés par le fisc. Ce système fiscal hostile à la propriété privée est imposé par une majorité qui profite et qui ne supporte pas elle-même la majeure partie du fardeau fiscal. L'UDC sait que des attaques déraisonnables contre les fortunes et les revenus élevés affaiblissent la propriété et nuisent finalement aussi aux couches les moins aisées de la population.

Protéger aussi la propriété intellectuelle

A côté de la propriété matérielle, l'Etat doit aussi protéger les biens intellectuels. Un droit du brevet efficace est indispensable à notre économie dans laquelle la science, la recherche, le développement et la production de biens à grande valeur ajoutée jouent un rôle fondamental. Dans peu d'autres pays, la recherche scientifique privée est aussi active à côté du travail scientifique des hautes écoles. Les entreprises ne consentent à ces investissements que si elles ont la certitude que le produit qui sortira de ces efforts leur appartiendra. A ce niveau aussi, le principe de la propriété privée doit être strictement appliqué. Le même constat vaut pour les œuvres artistiques en sons et en images. Le socialisme combat la propriété intellectuelle et les brevets. Il préfère tout distribuer à tous avec pour conséquence la faillite, l'effondrement et le désert économiques.

Positions

L'UDC

- défend la propriété privée garantie par la Constitution contre les attaques des socialistes actifs dans tous les partis et dans toutes les organisations;
- soutient un aménagement du territoire et un droit foncier libéraux dans le respect de la propriété privée;
- exige une accélération et une simplification des procédures d'autorisation et voies de recours dans le domaine du droit foncier et de la planification;
- revendique des allègements fiscaux pour faciliter l'accès à la propriété immobilière;
- s'engage pour la suppression de l'imposition de la valeur locative, qui est hostile à la propriété foncière, et pour le maintien de la déductibilité fiscale des intérêts sur les dettes qui encourage les investissements;
- observe avec un grand scepticisme la construction de logements par les pouvoirs publics et rejette la «construction sociale de logements», car elle est en réalité antisociale;
- refuse des taux de progression déraisonnables dans l'imposition;
- défend la propriété intellectuelle, base indispensable à la recherche et à la production en Suisse;
- s'engage pour la protection de la sphère privée.



Plus pour les particuliers, moins pour l'Etat



La politique financière et fiscale influence toutes les autres tâches de l'Etat. L'Etat a certes besoin d'argent pour remplir les tâches qui lui sont attribuées, mais le citoyen a le droit d'exiger que ses impôts, taxes et redevances soient utilisés de manière efficace et responsable. Malheureusement, la situation financière de la Suisse n'est toujours pas satisfaisante. Nonobstant tous les programmes d'économie et d'allègement budgétaire, le budget fédéral ne cesse de gonfler. Depuis 1990, on constate au niveau suisse une croissance massive des dépenses sociales et des paiements de transfert au détriment des autres tâches de l'Etat. La Confédération manque toujours d'une liste contraignante des priorités, d'un objectif stratégique et, surtout, d'une réelle planification de l'abandon des tâches superflues.

Pas trace d'économies

Entre 2000 et 2010, les dépenses de la Confédération ont augmenté d'environ 28%. Parallèlement, les recettes ont progressé de 14%. L'Etat a donc connu une croissance nettement plus rapide que l'économie.¹ Pour les années 2010 à 2014, on prévoit une hausse des dépenses de 12% alors que les recettes s'accroîtront de 16%.² L'effectif du personnel fédéral augmente sans cesse et avec lui les charges pesant sur les contribuables. L'Etat vit au-dessus de ses moyens; la croissance de l'Etat dépasse massivement celle de l'économie et de l'inflation. Résultat: la Suisse perd du terrain dans la concurrence internationale. Les contributions de l'Etat, du fisc et de la dette publique ont massivement augmenté depuis 1980. Le démantèlement de l'Etat à cause d'économies prétendument excessives, critique avancée régulièrement par les étatistes et la gauche, est un pur produit de l'imagination.

La Suisse perd du terrain

Il y a trente ans, la Suisse faisait encore partie des pays les plus rigoureux en politique économique. D'un point de vue économique, la Suisse est certes toujours en bonne position, si on la compare à des pays de l'UE comme l'Allemagne et la France. Mais au classement selon le revenu par habitant, la Suisse n'a cessé de régresser depuis 1980 par rapport aux Etats-Unis ou à Singapour. De nombreuses occasions de libéraliser et de privatiser ont été ratées chez nous alors que la machinerie sociale à redistribuer a été renforcée. Bref, le poids de l'Etat augmente constamment. Si les Etats-Unis et Singapour nous ont dépassés, c'est parce que ces pays sont organisés de manière décentralisée ou sur une petite échelle. C'est bien pour cela que nous devons soigner notre démocratie directe, car elle est un élément central de la politique financière: elle tient mieux compte des besoins réels des citoyens, réduit les dépenses et le prix des prestations publiques et, finalement, augmente le revenu de chacun.

¹ DFF: comptes d'Etat 2000 à 2009

² DFF: budget 2010 et plan financier 2012-2014

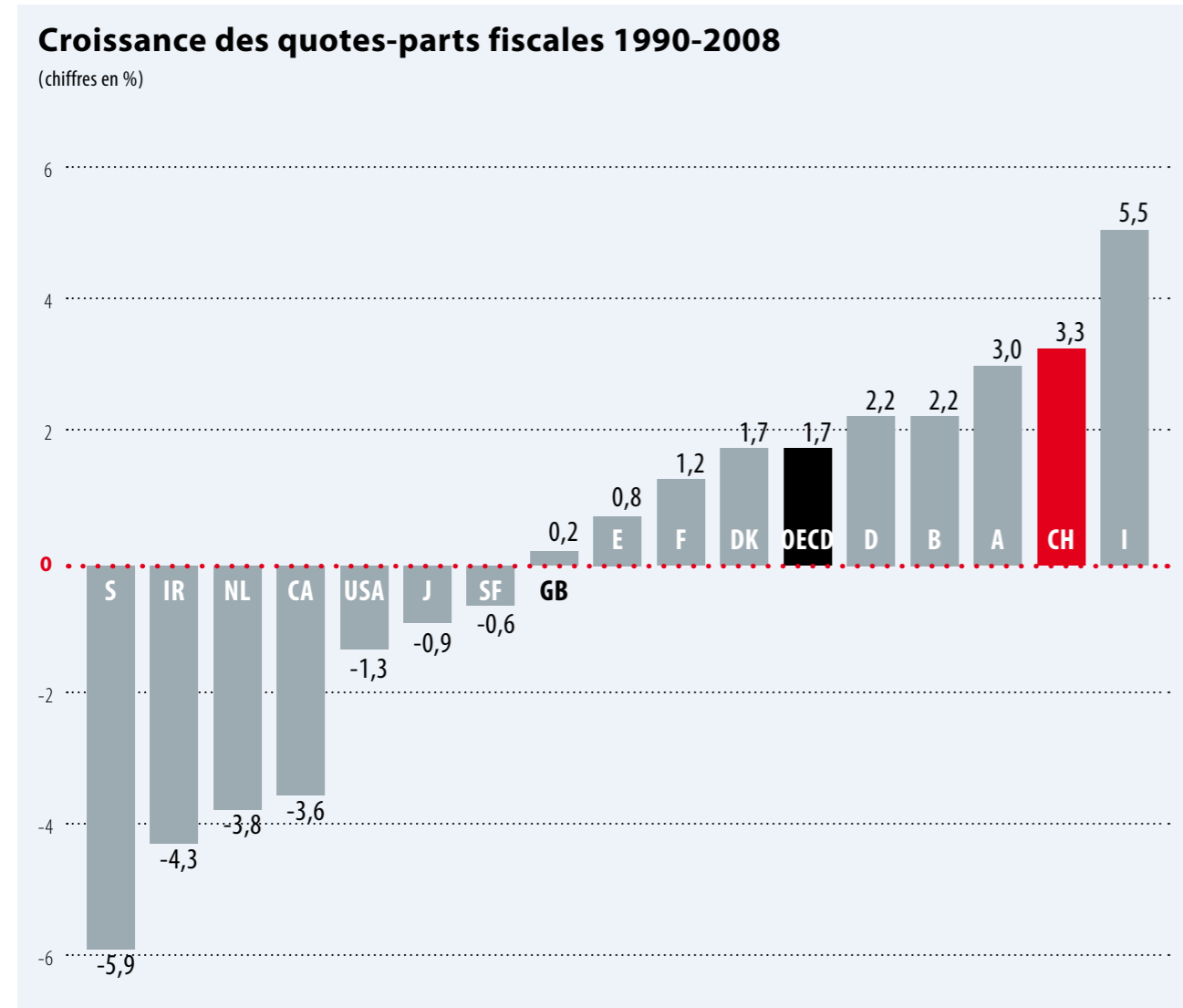
Un endettement public inquiétant

Les pressions constantes de l'UDC contre l'endettement de l'Etat portent leurs fruits, mais il reste beaucoup à faire. En 2010, la seule dette de la Confédération se montait à 112 milliards de francs, soit 58 000 francs par famille de quatre personnes. Les politiques de Berne ont donc réussi la prouesse de presque tripler la dette de la Confédération entre 1990 et 2010. Et il est prévu qu'elle montera à 118 milliards jusqu'en 2014. Si on additionne les dettes de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales, on arrive à un montant de 212 milliards de francs ou 108 000 francs par famille de quatre personnes³. Et tout

cela s'est fait malgré le frein à l'endettement qu'une majorité écrasante de citoyennes et de citoyens a approuvé à 84% en 2001. Nous vivons à crédit, nous nous offrons aux frais des générations à venir bien plus que ce à quoi nous avons droit. Et dire que la gauche a le culot d'appeler «sociaux», «solidaires» ou «durables» ces achats effectués avec la carte de crédit de nos enfants.

Baisse des impôts grâce à l'UDC

La prospérité et les emplois ne peuvent être sauvegardés que si les citoyens et les entreprises peuvent disposer plus librement de leur argent. Aujourd'hui, nous devons travailler

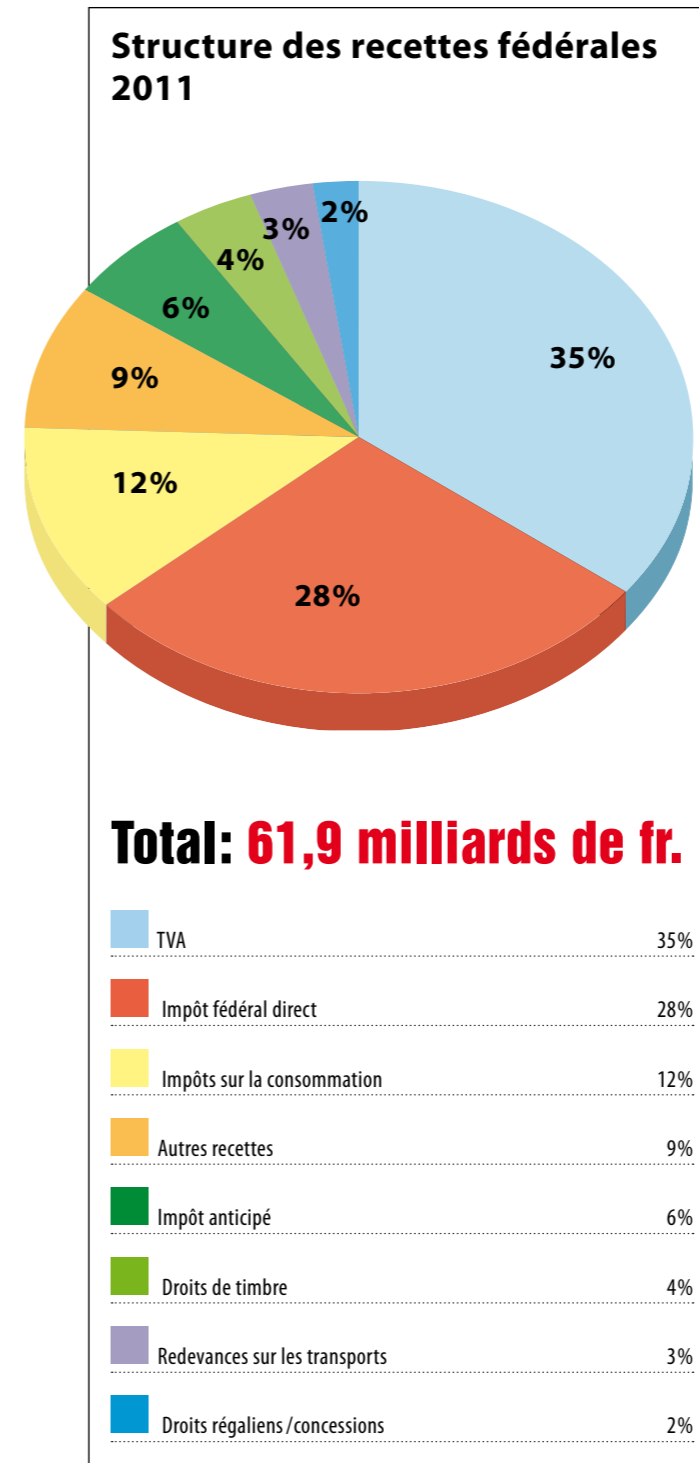


Source: OCDE statistiques du revenu (décembre 2010)

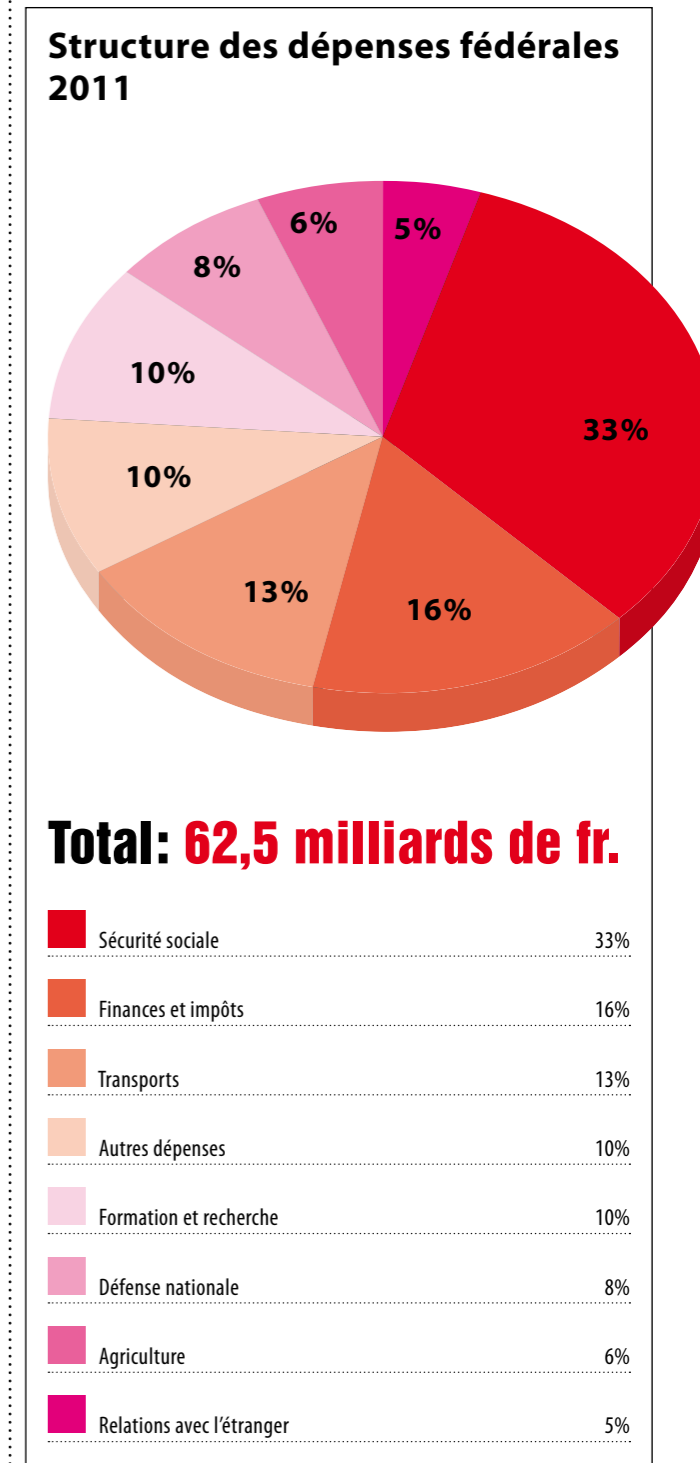
³ DFF: comptes d'Etat 2009 et budget 2010, plan financier 2012-2014; OFS: Statistique démographique

environ six mois par an pour payer les prélèvements obligatoires (impôts, cotisations, taxes et redevances). Pour relancer les investissements privés et la consommation, pour augmenter la croissance, le nombre d'emplois et de places d'apprentissage, il n'y a qu'un seul moyen: réduire le fardeau des impôts et des redevances. L'UDC combat tous les nou-

veaux impôts, taxes et redevances et exige des allègements fiscaux pour tous. Elle a réussi à faire baisser le tarif fiscal dans plusieurs cantons. Lorsque les impôts, redevances et taxes donnent lieu à des interprétations, il faut toujours trancher en faveur des contribuables, donc des citoyens et des entreprises.



Source: economiesuisse, dossier politique no 22, 2010



Source: economiesuisse, dossier politique no 22, 2010



Maintenir la concurrence fiscale

L'UDC est le parti du fédéralisme, donc de la souveraineté fiscale des cantons et des communes. La concurrence fiscale qui en résulte force des gouvernements devenus paresseux de concevoir leur politique fiscale en fonction des intérêts des citoyennes et des citoyens, et non pas au service des administrations publiques. Il faut résister avec détermination aux chantages fiscaux que l'Union européenne exerce sur la Suisse. La fiscalité suisse n'est pas négociable et il est exclu que la Suisse fasse des propositions de compromis. Par ailleurs, l'immixtion du Tribunal fédéral dans des décisions fiscales prises par les souverains cantonaux doit être stoppée. Le principe de l'imposition selon la capacité économique exige des impositions différentes pour des revenus différents. Ce principe est aussi respecté par un tarif fiscal dégressif.

L'UDC et les programmes conjoncturels de l'Etat

«Il ne sert à rien d'adopter, comme le font le Conseil fédéral et les partis du centre-gauche, trois programmes conjoncturels pour près de deux milliards de francs si, parallèlement, on prive la population d'un pouvoir d'achat de 8 milliards de francs par le biais d'une augmentation de la TVA.»

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse, devant le Conseil national, 17.9.2009

Positions

L'UDC

- se bat pour des budgets équilibrés à tous les niveaux de la collectivité publique afin que l'Etat ne dépense pas plus qu'il encaisse;
- s'engage pour la publication des effectifs du personnel des pouvoirs publics à tous les niveaux;
- demande une réduction de l'effectif du personnel fédéral au niveau de 2000 (2009 = 33'056, 2000 = 28'221) et une diminution massive des charges de personnel;
- considère les baisses d'impôts comme un encouragement de la consommation et rejette des programmes conjoncturels sans effet réel;
- revendique une simplification du système fiscal avec davantage de déductions forfaitaires et des tarifs fiscaux plus bas en lieu et place d'une multitude de déductions au profit d'intérêts particuliers;
- exige l'abaissement de la TVA de 1% et la réduction du taux d'imposition du bénéfice des entreprises de 8,5 à 5%;
- s'oppose à une réforme de la TVA dans la mesure où elle est abusive pour augmenter les recettes de l'Etat;
- refuse un taux de TVA unique, car le prix des biens de luxe baisserait alors que celui des biens de première nécessité augmenterait;
- demande la réduction de l'imposition de la fortune d'entreprise en faveur des sociétés à raison individuelle et des sociétés de personnes;
- demande de vérifier la possibilité de soumettre aussi les institutions sociales au frein à l'endettement.





«C'est le règlement» – dit le bureaucrate



Les trois quarts des emplois suisses sont générés par des entreprises petites à moyennes (PME), donc employant moins de 250 personnes.⁴ Les PME sont l'épine dorsale de l'économie nationale. Elles offrent près de 70% des places d'apprentissage.⁵ Mais les grands groupes internationaux, qui ne réalisent qu'une faible partie de leurs plus-values en Suisse, sont eux aussi importants pour le pays parce qu'ils sont clients auprès de nombreux fournisseurs et sous-traitants locaux. Ils exigent de bonnes conditions-cadres, car, pour eux, la Suisse est en concurrence avec d'autres économies nationales. Bien que petite, la Suisse joue un rôle non négligeable dans l'économie mondiale, parce qu'elle accueille le siège de nombreuses entreprises novatrices. Aucun autre parti ne défend aussi systématiquement et de manière aussi compétente les intérêts de l'économie suisse que l'UDC. C'est tout naturel: une forte proportion de ses élus aux chambres fédérales et dans les parlements cantonaux sont des chefs d'entreprises ou des indépendants.

Elaguer la jungle des règlements

Les entreprises en général et les arts et métiers en particulier sont gênés dans leur action par une multitude de prescriptions et de règlements étatiques qui entravent leurs performances et leur compétitivité. Les coûts de cette réglementation sont estimés à 50 milliards de francs par an pour les seuls PME.⁶ La bureaucratie envahissante est la principale faiblesse citée dans les sondages. Ce flot croissant de lois, d'ordonnances et de décomptes fiscaux compliqués menace l'emploi. Les contraintes dans les domaines de la construction, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'énergie, de la gestion d'entreprise, des prestations sociales, de l'approvisionnement et de l'élimination sont de plus en plus dures et chargent démesurément les classes moyennes. Chacune des 300 000 PME que compte la Suisse doit au-

jourd'hui en moyenne consacrer 650 heures de travail non payées par an à la bureaucratie. En 1986, on comptait encore 360 heures.⁷ Cela équivaut à des coûts improductifs de 7 milliards de francs par an pour l'économie. Les réglementations étatiques dues aux assurances sociales, au droit du travail, à la sécurité au travail et l'hygiène alimentaire provoquent à elles seules des coûts de 4 milliards de francs.⁸ L'UDC se bat pour plus de liberté et moins de réglementations, pour des impôts plus bas, contre la double imposition des bénéficiaires des entreprises, pour l'exemption des entreprises de l'impôt fédéral direct, pour une baisse des taux d'intérêt

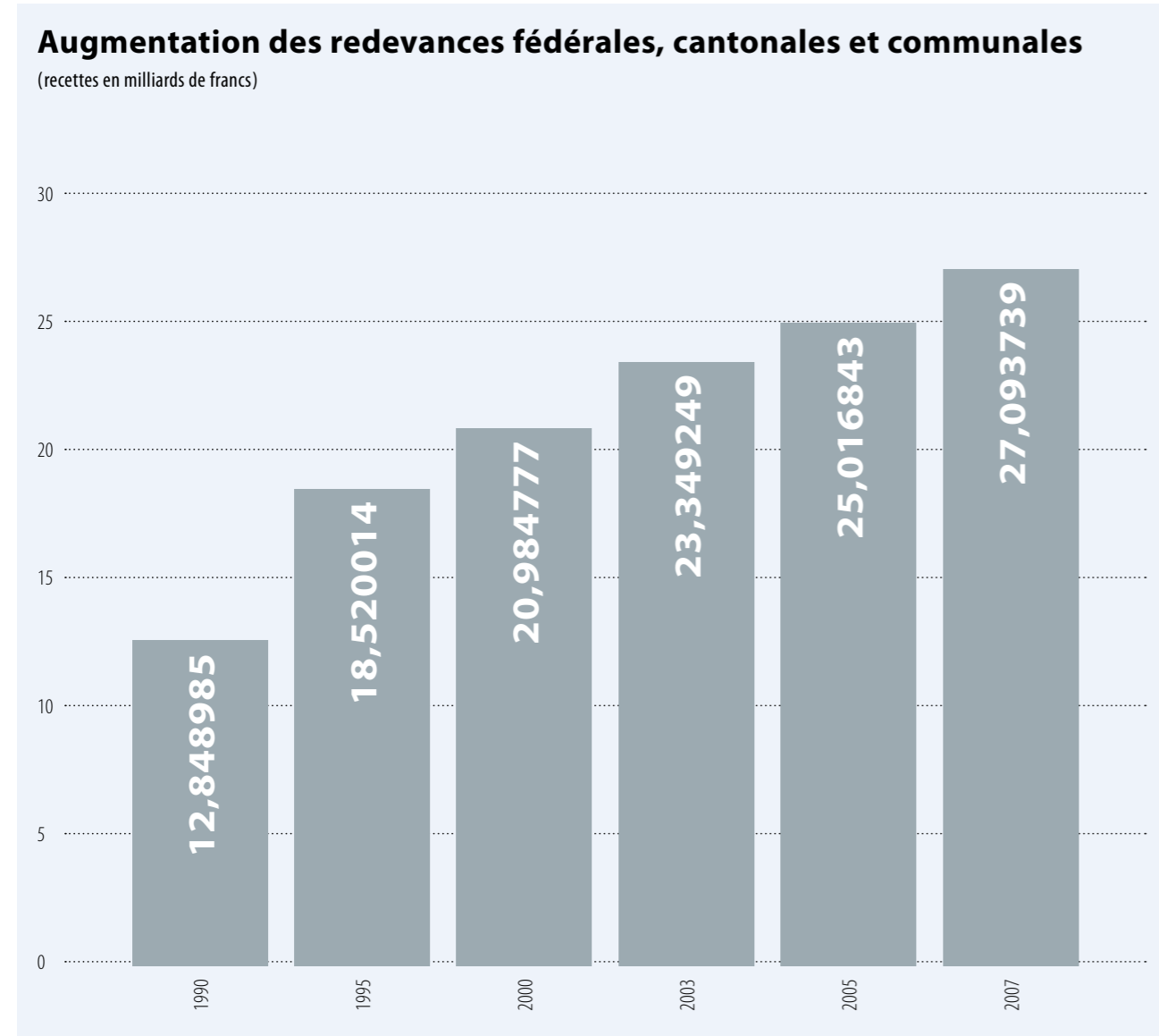
⁴ OFS: recensement des entreprises 2008

⁵ OFS: PME-agriculture (2008), recensement des entreprises 2005 et 2008

⁶ Message du Conseil fédéral: Simplifier la vie des entreprises (2006)

⁷ USAM: décharge administrative des PME (2005)

⁸ KPMG: mesure des coûts de régulation pour les PME suisses (2010)



Source: DFE, Finances publiques en Suisse

et pour une énergie moins chère. Elle demande depuis des années la suppression du droit de recours des associations, une pratique hostile au développement économique et qui permet à quelques obstrucateurs professionnels de saboter des investissements dans l'avenir, donc de compromettre la croissance économique et la prospérité. L'UDC veut réviser le droit des sociétés anonymes pour empêcher des rémunérations abusives et protéger la propriété privée des actionnaires contre les pillages des managers.

Les lois du marché et non des magouillages

Bien que le système économique socialiste ait provoqué des catastrophes partout dans le monde, la vie économique en Suisse subit de plus en plus des idées propres à l'économie planifiée. Des prescriptions et interventions de l'Etat remplacent le marché et la concurrence. Des monopoles inutiles comme ceux de la Poste, de la SUVA ou de la SSR renchérisent inutilement les prestations de service et empêchent une authentique concurrence. Des experts, conseillers et autres manipulateurs professionnels de l'opinion publique encaissent des honoraires pour près d'un milliard de francs par an auprès de la Confédération.⁹ Les mandats sont sou-

⁹ CDG Conseil des Etats: volume, concurrence et pilotage des participations d'experts extérieurs dans l'administration fédérale (2006)

vent accordés sur la base de relations personnelles au lieu d'être mis au concours. Ces prétendus spécialistes ne livrent en réalité que ce que l'administration attend d'eux, car ils ont été choisis en fonction de copinages personnels ou politiques. La gauche n'entreprend rien contre ces abuseurs de l'Etat. Normal, elle et ses copains profiteurs vivent confortablement de cette manne publique. Des milliards de francs d'argent des contribuables sont ainsi déviés vers la clientèle politique de la gauche. L'attaque lancée contre le droit de la propriété intellectuelle au détriment de l'industrie faisant de la recherche scientifique sous le prétexte d'autoriser les dites importations parallèles est intolérable, tout comme les critiques primaires dont font régulièrement l'objet l'industrie pharmaceutique suisse ainsi que les entreprises très prospères de la biotechnologie. Il serait désastreux de sacrifier ces secteurs florissants et les nombreux emplois qu'ils créent pour satisfaire des ennemis fanatiques de la technologie ou de prétendus protecteurs des animaux.

Plus de liberté pour les arts et métiers

«La liberté d'entreprendre et la responsabilité individuelle doivent revenir au cœur de l'action politique. L'Etat doit se limiter à des tâches essentielles. Seul un Etat svelte offre une liberté d'entreprendre suffisante.»

Bruno Zuppiger, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers, dans le journal de l'Union suisse des arts et métiers, 21.5.2010

Etre social, c'est créer des emplois

Conséquence d'un véritable programme de rééducation instillé sournoisement par la gauche, la responsabilité individuelle et l'esprit d'entreprise paraissent presque suspects aujourd'hui. Un doute moral est jeté sur l'obligation de chaque employeur et chef d'entreprise de faire des bénéfices. Or, les vrais «travailleurs sociaux» de notre pays, ce sont précisément les chefs d'entreprise performants, les artisans et commerçants qui créent des emplois. Distribuer l'argent des autres et se faire payer chèrement sa bien-pensance n'est certainement pas une action sociale et morale. Agir socialement dans le vrai sens du terme, c'est gagner de l'argent, réaliser des bénéfices, les réinvestir et créer ainsi des emplois. Est authentiquement social celui qui assume ses responsabilités et qui veille à son propre entretien et à celui de ses proches. La politique de la gauche réduit la croissance et augmente le chômage; elle affaiblit les arts et métiers et la place économique suisse, soit en particulier les nombreuses PME qui offrent la majorité des emplois et des places d'apprentissage. En revanche, la forte progression du nombre

d'emplois publics, constatée surtout ces derniers temps, affaiblit l'économie. Plus de fonctionnaires égale plus de bureaucratie et d'activisme inutile de l'Etat. La facture est toujours payée par les mêmes: l'économie et tous les autres contribuables.

Les places financières, moteurs de l'économie

La Suisse doit une bonne part de sa prospérité à ses places financières florissantes qui ont généré 12% de la création de valeurs et 12 à 15% des recettes fiscales en Suisse. 5,8% des employés suisses travaillent dans les grandes banques, banques privées et compagnies d'assurance.¹⁰ Il faut y ajouter de nombreuses entreprises hautement spécialisées comme les gestionnaires de fortune, avocats, fiduciaires, experts comptables, sociétés de recrutement de personnel, etc. Cette qualité de notre économie nationale doit être défendue contre les pressions de l'UE, de l'OCDE et de places financières étrangères concurrentes. La Suisse doit garantir aux clients étrangers de sa place financière la liberté personnelle, la discrétion et la protection de la sphère privée. Voilà pourquoi l'UDC combat toutes les tentatives de miner le traditionnel secret protégeant les clients des banques suisses. Le droit de timbre, qui fait fuir de Suisse de nombreuses affaires intéressantes doit être supprimé. La Suisse doit aussi mettre en place des règles de structure pour prévenir les conséquences que peut avoir pour l'économie nationale l'effondrement d'un grand institut financier («too big to fail»). Une banque en crise qui a été sauvée par la Confédération doit être contrainte de verser sur un compte bloqué les parties variables des salaires (bonus). Cet argent ne pourra être distribué qu'après quelques années quand la banque n'aura plus besoin de l'aide publique.

Les forces de la place économique suisse

«Les forces classiques de la place économique suisse sont toujours les mêmes: les collaborateurs sont bien formés, loyaux et engagés. Le système de formation professionnel dual est un autre avantage. Nous devons absolument veiller à conserver ces forces.»

Peter Spuhler, conseiller national, propriétaire de la société Stadler Rail Group, NZZ online, 16.9.2010

¹⁰ ASB: La place financière suisse et son importance (2009)



Eviter les contraintes qui entravent le tourisme

Pays touristique par excellence, la Suisse attire de nombreux hôtes étrangers et indigènes cherchant repos et décontraction dans un cadre naturel, en pratiquant du sport, en se soignant ou encore en participant à des événements culturels ou gastronomiques. La beauté exceptionnelle des paysages suisses ne suffit cependant pas toujours à compenser des facteurs négatifs comme un franc fort, des prix élevés et des structures surannées. Pour permettre à la branche touristique de développer par ses propres forces des offres novatrices, l'UDC approuve à titre exceptionnel le maintien pour l'hôtellerie d'une TVA réduite axée sur les exportations. En revanche, l'Etat doit renoncer aux exigences bureaucratiques et régulatrices qui affectent la compétitivité des entreprises et renchérissent l'offre.

Sauvegarder la compétitivité

«Pour rester compétitif face à l'agressivité des autres pays, nous devons absolument réduire la charge des impôts et des redevances.»

Jean-François Rime, conseiller national et chef d'entreprise, dans le quotidien «Freiburger Nachrichten», 20.9.2007

Positions

L'UDC

- s'engage pour les entreprises grandes, moyennes et petites qui font la prospérité de la Suisse;
- se bat pour plus de liberté et moins de régulations étatiques dans le domaine économique;
- exige l'application stricte du droit existant en lieu et place de nouveaux interdits;
- veut empêcher l'Etat de concurrencer ou d'entraver l'économie privée;
- soutient la suppression du droit de recours des organisations;
- demande une simplification de la TVA et la baisse de l'imposition des bénéfices des entreprises dans l'impôt fédéral direct;
- exige que les petites entreprises soient libérées des formalités statistiques;
- combat l'onéreux copinage entre l'Etat et des pseudo-entreprises proches de la gauche;
- soutient la place financière suisse et le secret protégeant les clients des banques;
- demande une réforme efficace du droit des sociétés anonymes pour protéger la propriété privée contre le pillage par les managers;
- s'engage pour un taux de TVA spécial en faveur de l'hôtellerie et de la gastronomie.





Défendre les intérêts suisses au lieu de s'aligner



L'article 2 de la Constitution fédérale définit l'objectif de la politique extérieure suisse: «La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays». Le peuple en tant que souverain décide librement et indépendamment de l'avenir de la Suisse. Sa liberté n'est restreinte que par le droit international impératif. Le peuple suisse et ses représentants élus surveillent la politique extérieure menée par le Conseil fédéral. En prêtant serment ou en faisant promesse, les parlementaires fédéraux s'engagent à respecter la Constitution et les lois. Or, cette Constitution charge le Conseil fédéral et le Parlement de prendre «les mesures nécessaires pour préserver la sécurité extérieure, l'indépendance et la neutralité de la Suisse». Le constant abandon d'éléments de la souveraineté, des droits populaires et de la neutralité, auquel on assiste depuis deux décennies au moins, est en contradiction avec le mandat constitutionnel que doit assumer la politique extérieure. Le même constat vaut pour les accords internationaux qui imposent à la Suisse des inconvénients intolérables. Le Code pénal suisse énonce ce qui suit à ce propos: «Celui qui, en sa qualité de représentant de la Confédération, aura intentionnellement conduit au détriment de celle-ci des négociations avec un gouvernement étranger, sera puni d'une peine privative de liberté d'un an au moins.»

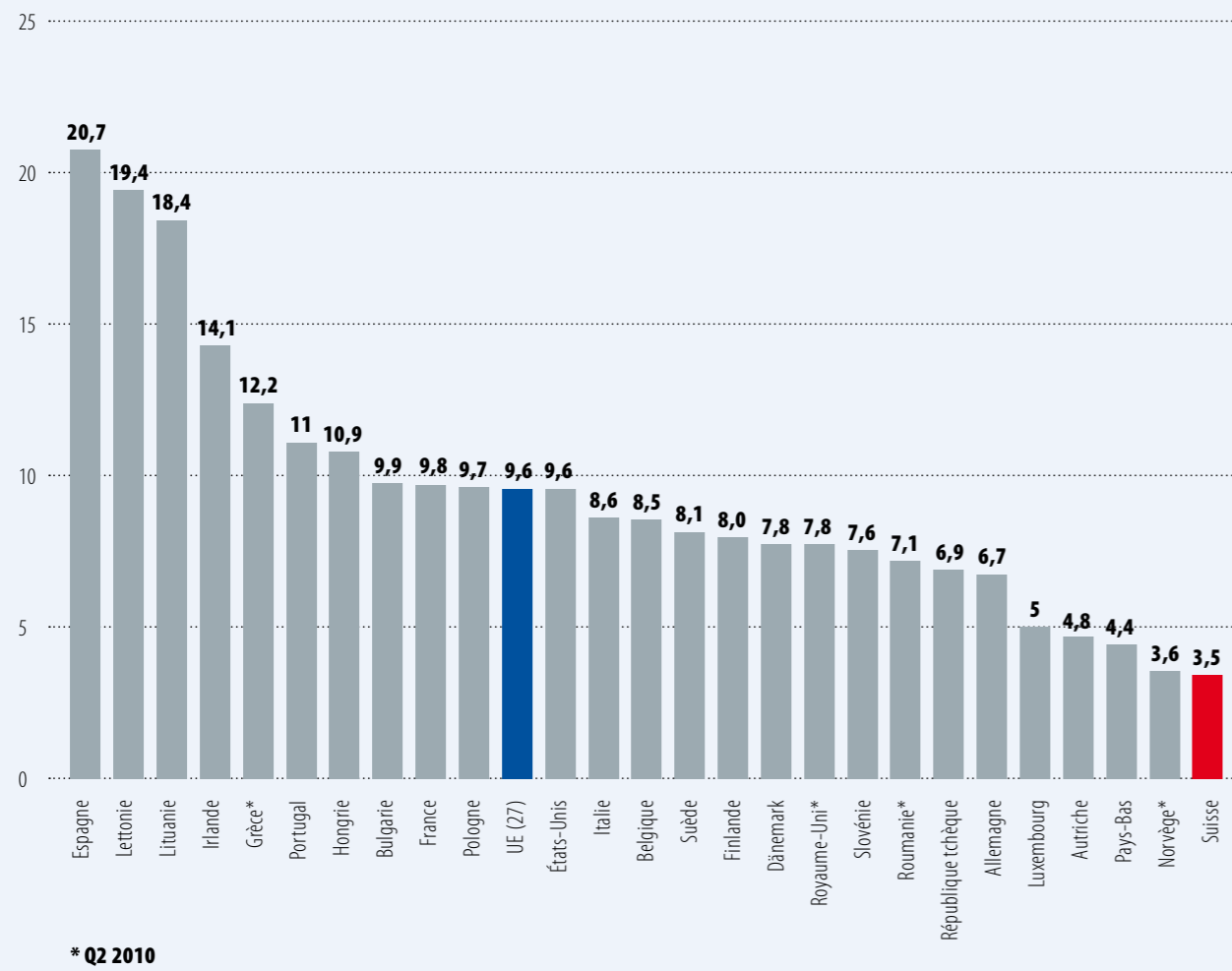
Sauvegarder la neutralité

Notre neutralité permanente et armée n'est pas un but en soi ou une simple tradition, mais elle vise à protéger la Suisse et l'indépendance de ses habitants. Et il ne s'agit pas seulement de la liberté politique, mais aussi de la liberté spirituelle et morale, du droit de se forger librement une opinion. Notre Etat est une organisation poursuivant un but pratique et non pas un tuteur faisant la morale à ses propres citoyens ou à la communauté internationale. Quant à la neutralité, elle

a notamment pour objectif de protéger la liberté d'opinion des citoyens. Les prises de position moralisatrices qu'émet de plus en plus souvent le Conseil fédéral concernant des problèmes internationaux de toutes sortes sont inutiles et même intolérables. Cela fait des siècles que les Suissesses et les Suisses exigent de leur gouvernement et de leur administration qu'ils soient discrets et ne jugent ou ne condamnent pas au nom du peuple suisse. Cela pour éviter que la Suisse soit impliquée dans des conflits ou des guerres dont les premières victimes seraient précisément de simples citoyens.

Comparaison internationale des taux de chômage en octobre 2010

(chiffres en %)



Source: Eurostat (novembre 2010), OFS (novembre 2010)

L'UDC s'en tient strictement à la neutralité suisse qui a fait la preuve de son utilité, qui est profondément ancrée dans le peuple et qui jouit d'un large soutien. Elle combat le concept aussi prétentieux que faux de la «neutralité active» qui est une contradiction en soi. C'est d'une diplomatie de

l'exemple dont nous avons besoin et non pas d'une diplomatie donneuse de leçons. Une politique extérieure basée sur des déclarations verbeuses, empreinte d'hypocrisie et désignant des boucs émissaires nous fait des ennemis et indispose nos partenaires commerciaux.

ONU: le pouvoir avant le droit

Après une votation au résultat extrêmement serré, la Suisse a adhéré en 2002 à l'ONU contre la volonté de l'UDC. Alors qu'elle avait autrefois déjà collaboré dans le domaine humanitaire, elle participe désormais aussi à l'ONU politique. L'ONU est tout sauf une association d'Etats démocratiques, libéraux et humanitaires. Dans de nombreux Etats membres de l'ONU, les droits de l'homme sont bafoués, les opposants au régime sont enfermés et torturés, les femmes sont op-

Le PS abolit la neutralité

L'ambassadeur Anton Thalmann du Département fédéral des affaires étrangères estime ce qui suit: «Il faut laisser s'endormir doucement la neutralité dont nous n'avons plus besoin.» Le PS reprend ce conseil dans son nouveau programme politique. La «neutralité» n'y apparaît plus.

primées et les enfants exploités – et cela sans parler de la corruption, du népotisme et du gaspillage d'argent public. Cela n'empêche pas que la Suisse se prête régulièrement aux critiques venant de ces pays dans ledit Conseil des droits de l'homme. L'ONU n'est pas une organisation de droit, mais une organisation de pouvoir. Elle offre en effet un privilège considérable à une minorité d'Etats: depuis leur fondation en 1945, les Nations Unies ont en effet donné un droit de veto aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Donc, le pouvoir passe avant le droit. Ce Conseil de sécurité prend parti, décrète des boycotts et lance des opérations guerrières qui, faute de troupes propres, sont assumées par les Etats-Unis ou l'OTAN. La prétendue sécurité collective assumée par l'ONU et, parallèlement, la prépondérance de certains Etats individuels s'excluent mutuellement. Pour toutes ces raisons, la place de la Suisse neutre n'est certainement pas, contrairement aux souhaits de certains, au Conseil de sécurité de l'ONU.

UE: une erreur de conception intellectuelle

La mise en garde lancée par l'UDC en 1992 déjà lors de la votation sur l'EEE se vérifie une fois de plus aujourd'hui: l'Union européenne repose sur une erreur de conception intellectuelle. La tentative d'imposer un système légal et monétaire uniforme à des pays aux mentalités, histoires, systèmes sociaux, endettements et capacités économiques totalement différents était par avance condamnée à l'échec. Créé par la seule volonté politique, mais sans tenir compte de la réalité économique, l'euro perd constamment de la valeur. Les peuples travailleurs financent les paresseux. Cela conduit forcément à la colère, aux tensions et aux conflits. Fortement endettés, les Etats UE ont dû mettre en place des programmes d'urgence pour plusieurs centaines de milliards d'euros que personne ne possède en réalité. En raison de son appartenance au Fonds monétaire international – l'UDC avait à l'époque combattu l'adhésion à cette institution – la Suisse doit maintenant également participer à ces actions de sauvetage. La Suisse dépasse largement l'UE dans tous les classements: attractivité de la place économique, prospérité, prestations sociales, endettement public et même au niveau du degré de satisfaction des citoyennes et des citoyens. Si la Suisse n'est pas membre de l'UE aujourd'hui, elle ne doit certainement pas cet avantage aux dites élites de la politique, de l'économie, de la société et des médias, mais uniquement à son «cas particulier», en l'occurrence à la démocratie directe qui offre aux peuples des droits de participation exceptionnels. Et c'est le mérite de l'UDC de se battre depuis deux décennies aux côtés du peuple contre l'adhésion à l'UE.

Comparaison des salaires Suisse-UE

Salaire annuel en francs d'un employé, 35 ans, 2 enfants: (Salaires bruts en francs)

	Zurich	Berlin	Paris
Instituteur	95'847	62'612	40'653
Collaborateur d'un Call-center	45'995	35'609	28'784
Ouvrier spécialisé	87'093	42'879	38'131
Ingénieur	106'233	67'212	65'134

Source: UBS, Prix et salaires 2009

Retrait de la demande d'adhésion

La demande d'adhésion de la Suisse repose à Bruxelles depuis 1992. Cette année-là, le Conseil fédéral avait qualifié l'adhésion à l'UE «d'objectif stratégique». L'UDC n'a cessé depuis de se battre pour le retrait de cette funeste demande. Il est en effet impossible de négocier sérieusement des accords bilatéraux alors que l'autre partie, l'UE, part du principe que la Suisse veut de toute manière adhérer à son organisation. Aujourd'hui, l'objectif de la politique européenne du Conseil fédéral est imprécis – ou plutôt volontairement voilé. Car le Conseil fédéral et l'administration veulent pousser la Suisse dans l'UE et sont prêts à toutes les concessions, aussi au «développement dynamique du droit», donc à la reprise systématique de droit UE. En fait, la Suisse s'impose volontairement un accord de type colonialiste avec Bruxelles. Deuxième partenaire commercial de l'UE après les Etats-Unis, la Suisse pourrait parfaitement montrer plus d'assurance. Si le Conseil fédéral et les associations économiques parlent constamment de la «voie bilaté-

Christoph Blocher et les intentions du Conseil fédéral

«Pourquoi le Conseil fédéral ne retire-t-il pas enfin sa demande d'adhésion? Parce que le Conseil fédéral veut, sans le dire, entrer dans l'UE. N'écoute pas ce qu'ils disent, mais comprend ce qu'ils pensent et regarde ce qu'ils font ou ce qu'ils ne font pas.»

Christoph Blocher, ancien conseiller fédéral, dans sa conférence «La Suisse est-elle trahie à l'UE?», 4.9.2010

rale», ils ne songent qu'à la voie, mais non pas à l'objectif. Ce dernier est clairement défini dans la Constitution fédérale qui exige la sauvegarde de la liberté et des droits du peuple ainsi que la protection de l'indépendance et de la sécurité du pays. Voilà pourquoi la demande d'adhésion doit enfin être retirée. Si le Conseil fédéral et les partis du centre s'y opposent, c'est parce qu'ils veulent, nonobstant leurs déclarations, adhérer à l'UE. L'UDC ne soutient des accords avec l'UE que si ceux-ci sauvegardent les intérêts de la Suisse et n'entraînent pas de reprise du droit futur de l'UE. Enfin, au lieu de se fixer obstinément sur l'UE, il serait temps de se montrer plus ouvert au reste du monde, car les marchés les plus prometteurs se développent aujourd'hui le plus souvent à l'extérieur de l'UE.

Recourir intelligemment aux bons offices et à l'aide humanitaire

Le rôle d'un petit Etat comme la Suisse ne consiste pas à participer aux jeux des grands ou à s'ériger en arbitre condamnant les «méchants» et louant les «gentils». Sa tâche est bien plus, pour utiliser l'image du football, de fonctionner comme infirmier au bord du terrain et d'offrir des premiers secours rapides, non bureaucratiques et impartiaux, de soigner les blessés sans présenter de facture à la fin. Les bons offices que peut offrir la Suisse constituent toujours un moyen efficace. Les efforts diplomatiques discrets pour promouvoir la paix et la réconciliation sont, dans la mesure où les parties au conflit manifestent un minimum de volonté de prêter la main à une solution, infiniment plus utiles que les déclarations grandiloquentes faites dans le cadre du tourisme conférencier politique. La Suisse doit donc continuer d'offrir ses services pour représenter des Etats auprès de pays tiers. Etat dépositaire des Conventions de Genève et abritant le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Suisse jouit encore d'une certaine réputation mondiale pour les services humanitaires qu'elle offre de sa propre initiative sans tenir compte des nationalités, des origines ou des convictions et indépendamment de toute prise d'influence de l'Etat. Comptant au moins 700 personnes prêtes à intervenir, le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) est conçu pour mener des actions directes et pour soutenir des organisations internationales avec ses spécialistes de la lutte contre les catastrophes.¹¹ Mais dans l'aide humanitaire aussi il convient de fixer des priorités et de vérifier l'efficacité des interventions. Cet instrument doit cependant être privilégié au niveau financier par rapport aux bureaucraties académiques et naïves qui se sont installées à Genève et à Berne pour prétendument promouvoir la paix.

Remettre en question l'aide au développement

L'histoire de l'aide au développement et des remises de dettes est jalonnée de déceptions. Le continent africain, par exemple, se porte aujourd'hui plus mal qu'à l'époque coloniale malgré le versement de sommes énormes pendant des décennies par les nations industrialisées occidentales. Non seulement ces fonds publics sont fréquemment gaspillés, mais en plus ils contribuent à maintenir en place des régimes dictatoriaux et corrompus. Des voix critiques se font de plus en plus fortes en Afrique même: le développement économique de ces pays ne se nourrit pas du tiers-mondisme romantique de la gauche, qui sert avant tout à alimenter un énorme appareil bureaucratique et qui maintient les pays en développement dans une constante attitude de demandeur, donc de dépendance; non, ce dont ces pays ont avant tout besoin, c'est d'économie de marché, de garantie de la propriété, de sécurité du droit, de responsabilités individuelles, de liberté politique et de justice fiscale. La Direction du développement et de la coopération (DDC) dispose d'un budget annuel considérable (près de 1,5 milliard de francs).¹² Il faut faire toute la transparence sur l'utilisation de ces fonds, vérifier l'efficacité des engagements financiers et fixer enfin des priorités. De surcroît, le versement de sommes destinées à l'aide au développement doit être lié à la conclusion d'accords de réadmission de requérants d'asile. Au lieu de porter l'aide publique au développement à 0,7% du produit intérieur brut, il vaudrait mieux encourager l'aide privée par des déductions fiscales. Les versements aux grands projets multilatéraux lancés par des organisations internationales doivent être réduits au profit d'initiatives nationales et de préférences privées. Quant à la Commission de la coopération internationale au développement, elle doit être supprimée, car sa composition est totalement unilatérale.

Des pauvres aux riches?

«L'aide au développement consiste à transférer l'argent des pauvres des pays riches aux gens riches des pays pauvres.»

Peter Thomas Bauer, 1915-2002, économiste du développement, Grande-Bretagne

¹¹ www.skh.ch

¹² Comptes d'Etat 2009

Positions

L'UDC

- exige que le premier objectif de notre politique étrangère soit la sauvegarde de la liberté, des droits démocratiques, de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse;
- combat toute tentative de saper la neutralité permanente et armée;
- s'oppose aux tentatives de faire entrer la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU;
- exige le retrait de la demande d'adhésion déposée à Bruxelles et la dissolution du Bureau de l'intégration;
- s'oppose à de nouveaux accords qui restreignent la liberté d'action de la Suisse;
- demande que les importants traités internationaux signés par la Suisse soient obligatoirement soumis au peuple;
- rejette les pressions extérieures contre l'autonomie fiscale de la Suisse;
- soutient la mise à disposition de bons offices par la diplomatie, par le CICR et par le Corps d'aide humanitaire;
- exige que l'aide au développement soit liée à des accords de réadmission de requérants d'asile et soumise à des objectifs raisonnables et à une stratégie globale fixée par le Conseil fédéral avec une vérification annuelle par le Parlement;
- demande qu'une participation financière, par le biais d'une réduction de l'aide au développement, soit imposée aux pays dont les ressortissants occasionnent des frais importants dans les domaines de l'asile et de la justice;
- veut réduire le versement de fonds d'aide au développement à des bureaucraties multilatérales opaques.



Plus de sévérité à l'égard des criminels



Il ne se passe guère un jour sans que les médias ne rendent compte de bagarres, de rixes au couteau, de viols, d'assassinats et d'autres violences criminelles. Les actes de brigandage, les vols et les menaces augmentent et menacent directement la sécurité des citoyennes et des citoyens. Les premières victimes de cette violence croissante sont les éléments les plus vulnérables de la société. Nombre de femmes ou de personnes âgées n'osent plus sortir dans la rue le soir ou la nuit. Mais les jeunes aussi, lorsqu'ils sortent, pratiquent leurs loisirs et même dans la cour d'école subissent des actes de brutalité. La proportion de crimes élucidés est malheureusement faible, car les victimes n'osent souvent pas déposer plainte. Le risque d'être dénoncé pour un délit diminue sans cesse. Nous assistons à un développement effrayant de la violence. La forte criminalité étrangère et la violence juvénile sont particulièrement inquiétantes à cet égard.

Durcir le droit pénal

Des décennies durant les gauchistes issus de mai 68 ont marqué le droit pénal suisse. Pour ces milieux, les criminels sont avant tout les victimes des injustices sociales et ils sont quasiment tous resocialisables moyennant des thérapies adéquates. On s'est beaucoup occupé des malfaiteurs alors qu'on a laissé les victimes et leurs familles à leur peine. Notre système judiciaire souffre aujourd'hui principalement de deux maux: premièrement, le droit pénal prévoit nombre de peines qui n'ont aucun caractère punitif; deuxièmement, un trop grand nombre de juges se contentent de prononcer des peines minimales. Des jugements trop cléments font que les mesures judiciaires n'ont plus guère d'effets dissuasifs. Exemples: un pédophile ne risque fréquemment qu'une peine pécuniaire ou un violeur condamné pour la première fois ne s'expose qu'à une peine d'emprisonnement avec sur-

sis. Non seulement ces malfaiteurs ne vont pas en prison, mais en plus leur peine est radiée du casier judiciaire après la période probatoire réussie. Avec l'ancien droit pénal, les criminels sexuels étaient beaucoup plus souvent emprisonnés.

Protéger enfin les victimes au lieu des malfaiteurs!

«Il est urgent d'agir. Et pourquoi n'avons-nous pas agi jusqu'à maintenant? Parce que la politique ne le veut pas. La majorité du Parlement refuse de prêter main à des réformes indispensables. Et le Conseil fédéral s'oppose catégoriquement à un durcissement du droit pénal et à une action plus sévère à l'égard des criminels.»

Natalie Rickli, conseillère nationale, dans «Der Zürcher Bote», 27.4.2009

Le prétexte du «droit international»

Cette situation s'aggrave du fait que la justice tire de plus en plus souvent prétexte des «droits de l'homme» pour éviter de prononcer des peines adaptées aux délits. La référence aux réglementations du droit international sert d'instrument de sape contre des droits démocratiques, quand on ne l'invoque pas carrément pour déclarer «non valables» des projets législatifs. La Berne fédérale s'est efforcée de diluer aussi bien l'initiative pour l'imprescriptibilité de certains crimes que celle pour l'internement des délinquants sexuels. A l'inverse de cela, un professeur de l'Université de Fribourg ose réclamer l'introduction de tribunaux de la sharia pour les musulmans vivant en Suisse. Attitudes d'autant plus étonnantes que ces mêmes milieux se plaisent à citer à toutes les occasions les droits de l'homme et le principe de l'égalité des sexes. Mais n'oublions pas qu'il nous reste l'assurance-invalidité pour s'occuper des voleurs auxquels un tribunal de la sharia aura fait couper la main... Le droit pénal suisse doit à nouveau remplir son rôle essentiel, à savoir punir les auteurs d'actes criminels. Les malfaiteurs doivent savoir qu'ils vont payer pour leurs crimes. Faute de quoi la confiance dans les tribunaux et dans l'Etat de droit se brise. L'UDC demande un durcissement massif du droit pénal et une révision dans ce sens du Code pénal suisse. La priorité doit revenir à la protection des victimes, et non pas à celle des délinquants.

De plus en plus de criminels étrangers

Jamais encore la Suisse n'a connu autant de crimes violents qu'aujourd'hui. Durant les neuf ans écoulés, le nombre de lésions corporelles graves a passé de 5500 à plus de 10 000 cas.¹³ Les homicides intentionnels, viols, brigandages, contraintes, atteintes à la pudeur ou séquestres ont aussi massivement progressé. S'agissant de la violence et des menaces contre des employés de l'Etat, la Confédération annonce un nombre de cas record depuis l'existence de cette statistique. La proportion d'étrangers délinquants augmente parallèlement au nombre de délits. Environ la moitié des délits sont commis par des étrangers alors que leur proportion dans la population résidente n'est que de 22%. La part des étrangers aux délits graves est particulièrement effrayante, qu'il s'agisse des

- ▶ lésions corporelles graves 54%
- ▶ séquestres et enlèvements 56%
- ▶ homicides 59%
- ▶ du trafic de stupéfiants 59%
- ▶ viols 62%¹⁴

Le 70% de la population carcérale est d'origine étrangère.¹⁵ Les touristes criminels représentent 14% des délinquants. Entraînant la suppression des contrôles frontaliers, l'accord de Schengen a provoqué une augmentation de la criminalité dont souffrent surtout les régions frontalières. Les bandes organisées de mendiants constituent un autre problème, notamment dans les villes. Ces individus profitent également des frontières ouvertes et exploitent fréquemment leurs enfants pour commettre leurs délits.

Expulser les étrangers criminels

Cela ne peut pas continuer ainsi. Autrefois, les juges pouvaient prononcer une expulsion du territoire comme mesure pénale accessoire. Aujourd'hui, une expulsion est entravée par une procédure compliquée offrant de nombreuses voies de recours et d'opposition. Il est grand temps de veiller à nouveau au respect des règles dans notre pays. C'est précisément pour s'attaquer à ce problème que l'UDC a lancé son initiative sur le renvoi: les étrangers, qui violent intentionnellement et gravement notre régime juridique, doivent quitter le pays. Les étrangers criminels qui assassinent, violent, commettent des vols à main armée ou qui abusent de nos institutions sociales doivent être systématiquement expulsés. La violence juvénile est elle aussi fréquemment synonyme de criminalité étrangère. Il n'existe pas de statistique fédérale complète de la criminalité juvénile et nombre de jeunes malfaiteurs ont été naturalisés, mais les experts estiment que la proportion de personnes issues de l'immigration atteint 75% parmi les jeunes délinquants.

Le point de vue des gens du terrain

«Il était très important de former un groupe parlementaire pour les questions de police et de sécurité. Notre but est de sensibiliser les parlementaires et les médias au travail et aux problèmes de la police. La majorité des gens n'ont en effet aucune idée de ce qui se passe dans les rues.»

Andrea Geissbühler, conseillère nationale UDC et agente de police, devant l'assemblée des délégués de la Fédération suisse des fonctionnaires de police, 20.6.2010

¹³ Office fédéral de la statistique / Office fédéral de la police: statistique policière criminelle

¹⁴ Office fédéral de la statistique: inculpés enregistrés par la police (2009) Loi sur les stupéfiants: actes pénaux et inculpés 2009

¹⁵ Office fédéral de la statistique: proportion de détenus étrangers masculins dans les prisons suisses (2009)

Développement des actes pénaux 2000 – 2009



Source: statistique policière criminelle 2009

Jeunes, violents, sans scrupule

L'UDC exige un durcissement du droit pénal des mineurs face au développement inquiétant de la criminalité et de la brutalité juvéniles. Les malfaiteurs n'ont souvent que 13 à 14 ans, donc un âge où ils passent entre les mailles de la justice pénale. Ces adolescents commettent aussi des actes de brigandage, des délits sexuels, des lésions corporelles, voire des assassinats. Un jeune de 14 ans qui attaque une personne à coups de couteau risque au maximum 10 jours de travail d'intérêt général, par exemple dans un établissement pour personnes âgées. Une peine évidemment beaucoup trop

clément. Des adolescents criminels forment des bandes, dévalisent des passants ou tabassent sans raison aucune des personnes qui ont le malheur d'être là. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit de jeunes étrangers ou provenant du contexte migratoire. Là encore, la jurisprudence laxiste inspirée par l'idéologie soixante-huitarde ne résout aucun problème. On veut éduquer, traiter par la thérapie, resocialiser. On fait semblant de croire en ce qu'il y a de bon dans ces individus sous le prétexte de ne pas gâcher leur avenir. On veut leur donner encore une chance. Trop souvent la justice des mineurs n'exploite pas le cadre pénal dont elle dispose. Or, les jeunes doivent être placés devant leurs responsabi-

tés dès le premier délit. Dans le régime actuel, un jeune délinquant doit multiplier les méfaits pour se retrouver devant un juge des mineurs. Bashkim Berisha, l'assassin du parking de Dübendorf, a commencé sa carrière criminelle à 14 ans. Nombre de jeunes voyous se voient adresser un blâme par écrit dont ils se moquent éperdument. L'attaque brutale de trois élèves de 16 ans de l'école professionnelle de Küssnacht contre divers passants dans une rue de Munich est encore dans toutes les mémoires. Ces jeunes voyous ont presque tué un homme d'affaires. Face à des délits particulièrement graves, il doit être possible d'appliquer le droit pénal ordinaire dès 16 ans et non seulement à partir de 18 ans.

Il faut cesser de chouchouter les malfaiteurs

Il est difficile d'empêcher une personne de commettre un premier délit. Les récidivistes, en revanche, tombent sous la responsabilité de la politique et de la justice. L'exécution ouverte des peines est une pratique laxiste de congés pour les détenus qui donne régulièrement lieu à des erreurs d'interprétation, parfois aux conséquences mortelles. Mais finalement personne ne veut assumer des responsabilités, les politiques moins que les autres. Les criminels violents et/ou sexuels relâchés trop tôt récidivent fréquemment. Les violeurs d'enfants, qui ne réagissent pas aux thérapies, continuent de sévir après leur libération et un changement de domicile. Or, des assassins, des violeurs et des pédophiles, qui risquent de récidiver, doivent absolument être internés. La protection de la société doit passer avant une resocialisation aléatoire de ce genre d'individus. Il faut en outre tenir un registre des récidivistes potentiels pour savoir en permanence où ils se tiennent. Ce dispositif protège la population contre des dangereux criminels récidivistes et facilite le travail des autorités de poursuite pénale. La police doit savoir où séjournent les pédophiles et autres criminels sexuels et violents afin de pouvoir les contrôler à tout moment. Les criminels suisses et étrangers sont parfaitement au courant: il y a beaucoup à prendre en Suisse et si, par hasard, on se fait attraper, on passe devant une justice clémente offrant une multitude de possibilités de recours. Et si tout de même on devait finir en prison, celle-ci offrira un confort douillet. Court de tennis, terrain de football, studios de fitness et piscines couvertes, tout cela fait partie du standard de nombreuses prisons helvétiques. Les détenus peuvent se passer agréablement le temps en fabricant des bougies, en fondant de l'argent, en participant à des cours de musique thérapeutique, devant la télévision et en choisissant leur repas dans une grande variété de menus (des menus musulmans jusqu'aux plats végétariens) Comment s'étonner que l'exécution des peines coûte chaque année plusieurs milliards de francs aux contribuables suisses?

Renforcer le droit pénal aussi à l'égard des Suisses

Pour les victimes d'actes de violence criminelle, il n'est pas important de savoir si le malfaiteur est suisse ou étranger. Outre la réalisation de l'initiative sur le renvoi qui vise les criminels étrangers, il faut donc durcir le Code pénal à l'égard des délinquants indigènes également. On a pu se rendre compte plus d'une fois dans un passé récent que la majorité de la population en avait plus qu'assez d'une justice qui chouchoute les criminels. Les politiques et professeurs de droit préférant fermer les yeux, des citoyennes courageuses ont pris l'initiative – en l'occurrence pour l'internement des criminels violents inguérissables et pour l'imprescriptibilité des actes pénaux pornographiques. Chaque année plus de 600 assassins, violeurs et pédophiles sont condamnés en Suisse.¹⁶ La majeure partie d'entre eux retrouvent la liberté et certains récidivent. Il est grand temps d'agir, mais le Conseil fédéral et le Parlement bloquent toutes les tentatives législatives et refusent d'entendre les inquiétudes du peuple. L'UDC examine donc la possibilité de lancer une initiative populaire pour durcir le droit pénal. Pour que les peines retrouvent leur caractère pénal. Pour que les criminels dangereux libérés soient contraints de s'annoncer régulièrement aux autorités. Pour que les criminels violents et sexuels récidivistes et les pédophiles ne soient pas relâchés dans la nature sans aucun contrôle.

¹⁶ OFS 2007: condamnations pour crimes et délits en fonction d'actes pénaux choisis

L'UDC

- réclame la réintroduction des peines privatives de liberté de moins de six mois avec ou sans sursis;
- demande l'abolition des peines pécuniaires avec sursis et des dites réparations ainsi que la réintroduction des amendes pour des contraventions et des délits;
- exige que des délinquants puissent être condamnés sans sursis à un travail d'intérêt public même sans l'assentiment du condamné;
- s'engage pour la suppression du sursis partiel pour des peines de plus de deux ans;
- demande que la peine minimale pour viol soit portée à trois ans et même à sept ans pour le viol d'enfants;
- exige que l'initiative sur l'internement soit enfin fidèlement appliquée;
- réclame la tenue d'un registre des pédophiles et criminels violents et sexuels;
- exige que les statistiques de la criminalité mentionnent les doubles-nationaux et les personnes issues du contexte migratoire;
- soutient des mesures du droit pénal des mineurs tout en demandant le durcissement de celui-ci; le travail personnel d'intérêt général doit durer jusqu'à trois mois indépendamment de l'âge. Pour une peine privative de liberté allant jusqu'à 4 ans, l'âge minimal doit être abaissé à 14 ans;
- exige l'installation obligatoire de jeunes criminels ou récidivistes dans des établissements fermés conçus à cet effet;
- veut que les juges puissent, face à des délits graves comme le viol, les lésions corporelles graves ou l'assassinat, appliquer le droit pénal des adultes dès l'âge de 16 ans déjà;
- demande que les jeunes délinquants soient automatiquement dénoncés aux enseignants et maîtres d'apprentissage concernés avec indication du délit commis;
- demande de vérifier la possibilité de prolonger l'internement de jeunes délinquants sexuels et violents même au-delà de l'âge de 22 ans;
- vise la sortie de la Suisse de l'espace Schengen en raison du bilan négatif de ce traité pour la Suisse;
- veut empêcher la mendicité organisée en bande par une interdiction nationale de la mendicité dans l'espace public.

Stopper les faux réfugiés



Les personnes réellement menacées dans leur vie et leur intégrité physique doivent trouver refuge en Suisse. Cela est conforme à notre tradition humanitaire. Mais le fait est que les faux réfugiés et autres abuseurs sociaux connaissent très bien le laxisme de la Suisse en matière d'asile et l'accueil généreux qui est offert aux requérants. Et si néanmoins la demande d'asile est refusée, il reste une multitude de possibilités de recours, de sorte que même les tricheurs peuvent rester dans le pays. Grâce à l'engagement de l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher, de l'UDC et de quelques courageux élus d'autres partis bourgeois, les lois sur l'asile et les étrangers ont été approuvées en 2006 par près de 70% des votants. Cet événement a certes marqué un tournant dans la politique d'asile suisse que l'UDC s'est efforcée de corriger depuis de nombreuses années. Mais après l'éviction du conseiller fédéral Christoph Blocher, le secteur de l'asile part à nouveau à vau-l'eau. Le nombre de demandes d'asile et avec lui les coûts sont repartis à la hausse. Les centres d'admission, de transit et d'accueil débordent. En 2008, la Suisse s'est rangée quatrième derrière Chypre, Malte et la Suède dans le classement selon le nombre de demandes d'asile par habitant.¹⁷

Retour au laisser-aller

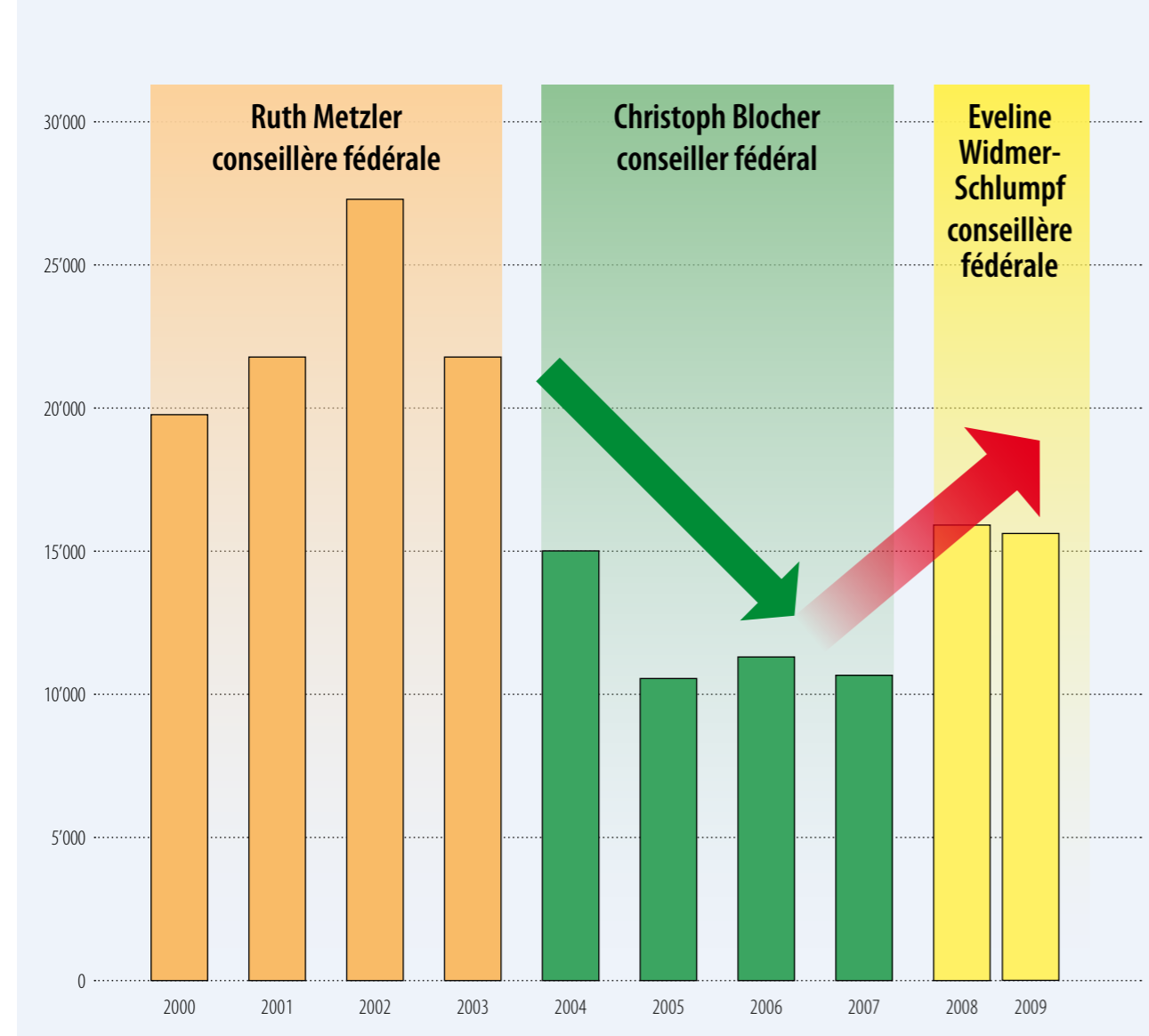
La très grande majorité des personnes qui demandent l'asile en Suisse ne sont pas des réfugiés dans le vrai sens du terme, mais cherchent uniquement à améliorer leurs conditions de vie. Nombre d'entre eux vivent aux frais de l'aide sociale, s'ils ne tombent pas dans la criminalité de type trafic de drogues, cambriolages ou affaires de passeurs. Ces individus nuisent fortement à la sécurité en Suisse. Sous l'ère de Christoph Blocher, le nombre de demandes d'asile a continuellement baissé grâce à des mesures plus efficaces contre les abus, des procédures accélérées et la suppression de l'aide sociale accordée aux personnes dont la demande a été refusée. Mais depuis les demandes d'asile ont repris l'ascenseur alors que

la situation politique mondiale ne s'est pas détériorée du tout. Depuis 2008, le nombre de demandes d'asile a passé de 10 000 à 16 000.¹⁸ Le secteur de l'asile coûte chaque année près d'un milliard de francs aux contribuables suisses. Une foule de requérants continuent d'affluer de Serbie et du Kosovo alors que la situation s'est normalisée dans ces régions et que le Département fédéral des affaires étrangères les a déclarés pays sûrs. De plus en plus de requérants africains passent la frontière suisse depuis l'Italie sans être inquiétés par des contrôles frontaliers.

¹⁷ Statistiques UNHCR / Office fédéral de la migration 2009

¹⁸ Office fédéral de la migration: Statistiques de l'asile 2009

Demandes d'asile annuelles 2000 – 2009



Source: ODM

Requérants d'asile criminels du Nigéria

«Dans un premier temps nous voulons résoudre le problème des Nigériens. Ce sont eux qui ont déposé le plus grand nombre de demandes d'asile – près de 1800 – alors que 99,5% d'entre eux n'ont aucune chance de pouvoir rester en Suisse. Ces gens ne viennent pas comme réfugiés en Suisse, mais pour y exercer des activités délictueuses.»

Alard du Bois-Reymond, directeur de l'Office fédéral de la migration, «NZZ am Sonntag», 11.4.2010

Exécution inefficace

La nouvelle loi sur l'asile permettrait pourtant de régler beaucoup plus efficacement les problèmes d'exécution dont se plaignent les autorités concernées. Mais le Conseil fédéral ne veut pas régler l'exécution et certains cantons ne s'en occupent pas non plus. Les victimes de ce laxisme sont les communes auxquelles on transmet tout simplement les problèmes. De nombreux requérants d'asile refusés et de clandestins ne quittent pas la Suisse et restent ici au titre des «admissions provisoires». Certains abusent dès leur arrivée de l'hospitalité de la Suisse en refusant d'indiquer leur nom, leur origine et l'itinéraire qu'ils ont parcouru. Conformé-



ment à la nouvelle loi sur l'asile, il n'est plus permis d'entrer en matière sur une demande d'asile de personnes refusant d'indiquer leur identité. Pour empêcher la destruction ou la dissimulation des documents d'identité, les requérants doivent les présenter dans les deux jours ou expliquer raisonnablement leur absence. Ces mesures sont censées contribuer à réduire le nombre de demandes d'asile et les coûts en limitant les abus.

Procédures trop longues

Les procédures d'asile durent toujours beaucoup trop longtemps. Les innombrables voies de recours et de reconsidération des demandes font qu'un requérant débouté peut se soustraire pendant plusieurs années à une expulsion, si bien qu'il ne peut finalement plus être renvoyé dans son pays. Dans l'intérêt de la sécurité du droit – et finalement des requérants d'asile eux-mêmes – il faudrait accélérer sensiblement les procédures d'asile. L'UDC exige donc que seules les procédures d'asile de première instance puissent se dérouler devant l'Office fédéral de la migration avec possibilité de recours au Tribunal administratif fédéral. Après la clôture de la procédure de première instance et de la procédure de recours, il doit être exclu, jusqu'au moment où le requérant débouté quitte la Suisse, de déposer une deuxième demande d'asile ou une demande de reprise en considération.

Le scandale des tribunaux et des commissions des cas de rigueur

Les profiteurs de l'industrie de l'asile – les travailleurs sociaux, les collaborateurs des œuvres d'entraide et les juristes exploitant ce filon – forment un obstacle supplémentaire à une gestion raisonnable du secteur de l'asile. En réalité, ils constituent eux-mêmes une partie du problème. Même constat pour les instances judiciaires qui éludent sciemment les prescriptions légales; d'une part, elles font traîner des affaires urgentes pendant des années, d'autre part, elles empêchent intentionnellement par des décisions précipitées l'extradition de présumés criminels. L'ancienne Commission de recours en matière d'asile (aujourd'hui le Tribunal administratif fédéral) a décidé fin 2005 que les objecteurs de conscience érythréens ne pouvaient pas être renvoyés; depuis, on assiste à un afflux massif de jeunes Erythréens qui se font tous passer pour des objecteurs de conscience. Les renvois de requérants déboutés doivent être préparés pour éviter de devoir organiser des vols spéciaux aussi onéreux qu'inutiles. Lesdites commissions des cas de rigueur instituées dans certains cantons ne font que semer la confusion et doivent être immédiatement dissoutes.

Demandes d'asile en Suisse et dans l'UE en 2009		
Pays	Demandes d'asiles	sur 1000 habitants
Espagne	3 000	0,1
Pologne	10 590	0,3
Allemagne	27 650	0,3
Grande-Bretagne	29 840	0,5
Italie	17 600	0,6
France	41 980	0,7
Pays-Bas	14 910	0,9
Grèce	15 930	1,4
Belgique	17 190	1,6
Autriche	15 830	1,9
Suisse	16'005	2,1
Suède	24 190	2,6
Norvège	17 230	3,6

Source: UNHCR, BFM

La belle carrière d'un requérant criminel

Quatre fois déjà le requérant d'asile débouté Ramadan M. a été pris pour cambriolage, arrêté, puis relâché. Cela fait longtemps qu'il devrait être de retour au Kosovo, mais la Commission de recours en matière d'asile (aujourd'hui le Tribunal administratif fédéral) a fixé en 2007 un si grand nombre de conditions pour le renvoi des Roms, que Ramadan M. et sa compagne, avec laquelle il n'est pas marié, mais qui a quatre enfants, peuvent tranquillement rester en Suisse.

«Die Weltwoche», 7.10.2010

Positions

L'UDC

- demande l'application rigoureuse et uniforme de la législation sur l'asile dans tous les cantons;
- exige que les requérants provenant d'Etats qualifiés de sûrs soient immédiatement renvoyés, si nécessaire en recourant à des mesures de contrainte;
- n'accepte pas que les communes doivent supporter les conséquences du laisser-aller de la Confédération dans le domaine de l'asile;
- s'oppose à ce que les personnes sous le coup d'une décision de renvoi ayant force de loi continuent de bénéficier de l'aide sociale;
- réclame que les contrôles à la frontière avec l'Italie soient renforcés pour couper la route de Lampedusa;
- demande l'adoption d'arrêtés fédéraux urgents pour stopper l'afflux de requérants en provenance d'Afrique;
- exige la mise en place d'une procédure de première instance avec possibilité de recours en lieu et place de la procédure d'asile actuelle qui est trop compliquée;
- combat les décisions des tribunaux qui minent la loi sur l'asile acceptée par le peuple.



Freiner l'immigration

L'économie suisse a toujours eu besoin de main-d'œuvre étrangère. Notre pays a donc accueilli généreusement, mais aussi de manière contrôlée, les immigrants. Les travailleurs étrangers ont contribué au développement économique de notre pays, mais ils ont aussi trouvé en Suisse une vie relativement prospère. Aujourd'hui la Suisse connaît une véritable explosion démographique: chaque année 70'000 à 100'000 personnes se pressent en Suisse, que la situation économique soit bonne ou mauvaise. Compte tenu des sans-papiers, des frontaliers et des requérants d'asile, plus de deux millions d'étrangers séjournent actuellement en Suisse, soit 27,2% de la population totale. Sans les naturalisations en masse auxquelles la Suisse procède depuis 25 ans, cette proportion serait même de 34,3%.¹⁹

Tout le monde veut venir dans ce pays «isolé»

Les sondages sont révélateurs: des millions de personnes aimeraient immigrer en Suisse. Donc dans ce pays que les adversaires de l'UDC et partisans de l'adhésion à l'UE qualifient fréquemment d'île isolée et coupée du monde. Il est curieux de voir cette masse de gens se pressant vers cet isolement: les pauvres qui aspirent à une vie meilleure, les riches qui veulent éviter d'être spoliés, les personnes en quête de travail, les Européens profitant de la libre circulation des personnes, les réfugiés, les requérants d'asile, les touristes criminels. Et il semble que même des gens provenant de l'Afrique lointaine trouvent sans problème le chemin de la Suisse. Il est cependant inacceptable que des milliers de clandestins, les «sans-papiers», séjournent illégalement en Suisse et détruisent leurs documents d'identité pour entraver ou carrément empêcher leur renvoi. Il ne saurait être question de les légaliser, car leur exemple ferait

école et inciterait des centaines de milliers d'autres à en faire autant. La pression migratoire pose des problèmes énormes à la Suisse: sur le marché du travail, dans les institutions sociales, au niveau de l'intégration et de la sécurité, dans la formation et la santé publique, pour les infrastructures, les transports, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Il vaut la peine d'immigrer

La Suisse fait partie des pays les plus attrayants du monde. Il vaut la peine d'y immigrer pour des raisons tant économiques, politiques que sociales. Dans aucun autre pays les salaires sont aussi élevés et les prestations de la prévention de vieillesse, des assurances sociales, de la santé publique et de l'instruction publique aussi bonnes. La Suisse s'ins-

¹⁹ Calculs effectués sur la base des chiffres statistiques de l'ODM/OFS

crit toujours dans le groupe de tête des classements selon la qualité de vie dans les villes. Le système politique est prévisible et la sécurité du droit y est exemplaire. Les droits de participation démocratiques dont disposent les citoyens ont empêché une expansion excessive de l'Etat aux frais des contribuables. Conséquences: des impôts et redevances plus bas, une administration performante. Bref, il vaut la peine pour un étranger d'immigrer en Suisse. Mais les Suisses doivent garder le contrôle de cette immigration pour ne pas en subir des effets négatifs.

L'intégration est possible

«Les étrangers qui s'adaptent et vivent ici selon nos règles sont les bienvenus. Mais de nombreux étrangers violent nos lois, deviennent violents et criminels. Ces «moutons noirs» nuisent à la Suisse, mais aussi aux étrangers qui cherchent à s'intégrer. Il faut donc les expulser.»

Yvette Estermann, conseillère nationale UDC, médecin et Slovaque d'origine, fondatrice du groupe «Nouvelle Patrie Suisse», Zentralschweiz am Sonntag, le 22.11.2009

Renégocier la libre circulation des personnes

La Suisse peut, en fixant des contingents, obtenir de la main-d'œuvre du monde entier sans pour autant perdre le contrôle de l'immigration. Malheureusement, la majorité des citoyens suisses ont voté pour l'extension de la libre

circulation des personnes aux quelque 500 millions d'habitants que compte l'UE. Ils ont cru la promesse du Conseil fédéral selon laquelle les effets positifs de la libre circulation l'emporteraient sur les négatifs et qu'en cas d'immigration excessive le gouvernement invoquerait la clause de sauvegarde. On a aussi annoncé que seules des personnes ayant un emploi en Suisse et capables de pourvoir elles-mêmes à leur entretien seraient admises. Les immigrants ne remplissant pas ces conditions seraient renvoyés. Enfin, le Conseil fédéral a pronostiqué que les étrangers tombant au chômage quitteraient le pays. Aucune de ces belles promesses n'a été tenue. Pour les étrangers au chômage, les prestations sociales de la Suisse sont généralement plus avantageuses que le produit d'un travail dans leur pays d'origine. Nombre de Suissesses et de Suisses ne trouvent plus de travail ou doivent accepter des emplois précaires. Nos infrastructures sont débordées: routes bouchées, transports publics

Prospérité en Suisse grâce à l'immigration?

«Attention: l'économie croît globalement, mais la situation ne s'améliore pas forcément pour chaque individu. Le revenu par habitant reste le même. Il est donc déplacé que les offices fédéraux annoncent régulièrement «la prospérité grâce à l'immigration». Ces chiffres ne sont en effet jamais calculés par habitant.»

Reiner Eichenberger, professeur, «Tages-Anzeiger online», 24.11.2009

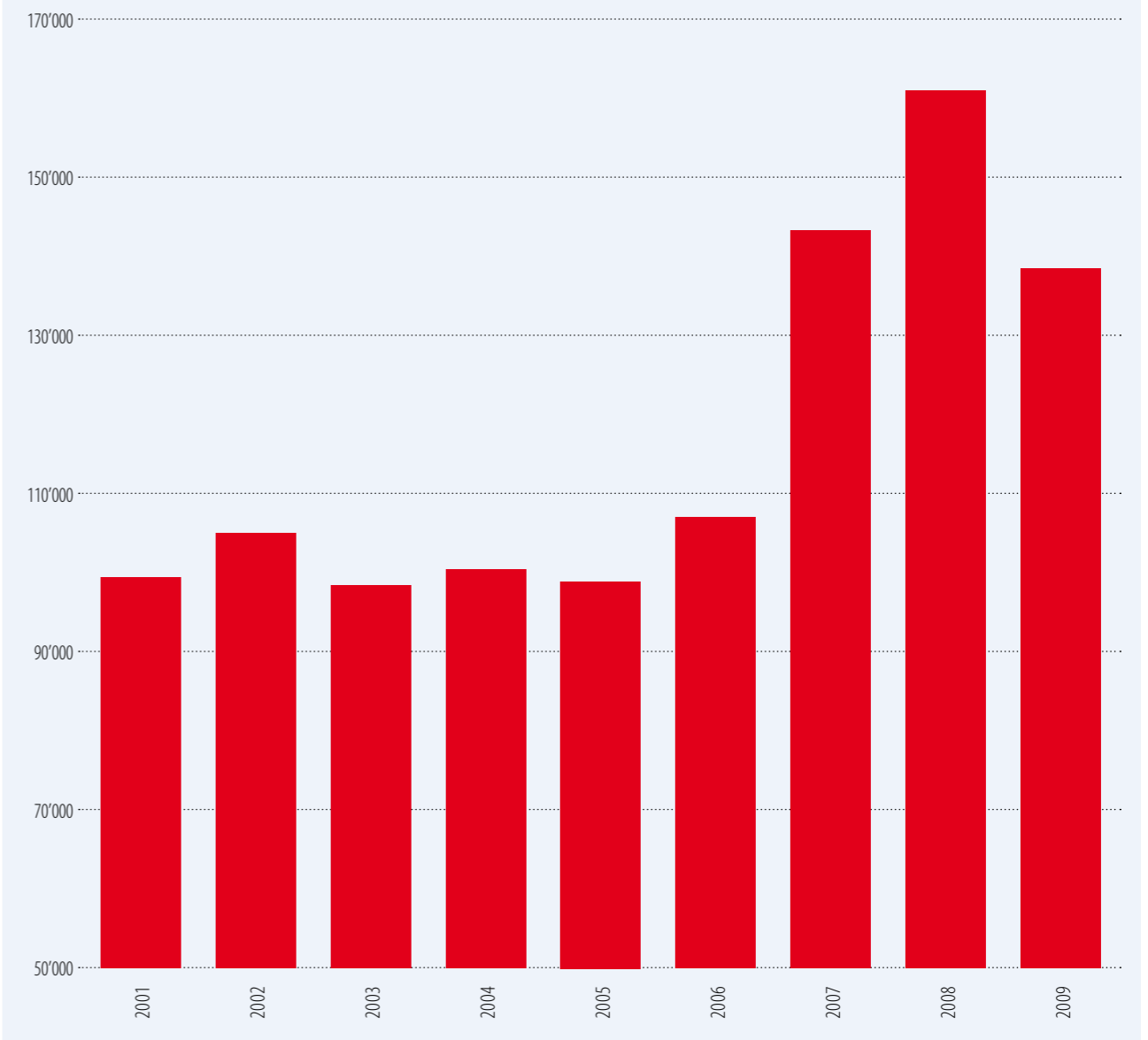


surchargés, classes d'école composées en majorité d'enfants étrangers. Les terrains à bâtir se raréfient et leur prix augmente. Il devient de plus en plus difficile pour les Suisses de trouver des logements abordables. Ces problèmes s'accroissent notamment dans les régions frontalières. Il est donc indispensable que la Suisse résilie et renégocie les accords de libre circulation des personnes. Des mécanismes de contrôle de l'immigration sont aujourd'hui indispensables pour préserver les intérêts de la population indigène.

Appliquer les initiatives sur le renvoi et contre les minarets

Les Suissesses et les Suisses cohabitent de manière très pacifique avec une proportion d'étrangers extrêmement forte en comparaison internationale. Et la grande majorité des étrangers respectent parfaitement notre régime légal. La Suisse a le droit d'exiger un effort d'intégration des étrangers. Il ne s'agit pas là d'une tâche de l'Etat. Il est surtout

Nouvelles immigrations depuis l'introduction de la libre circulation en 2002

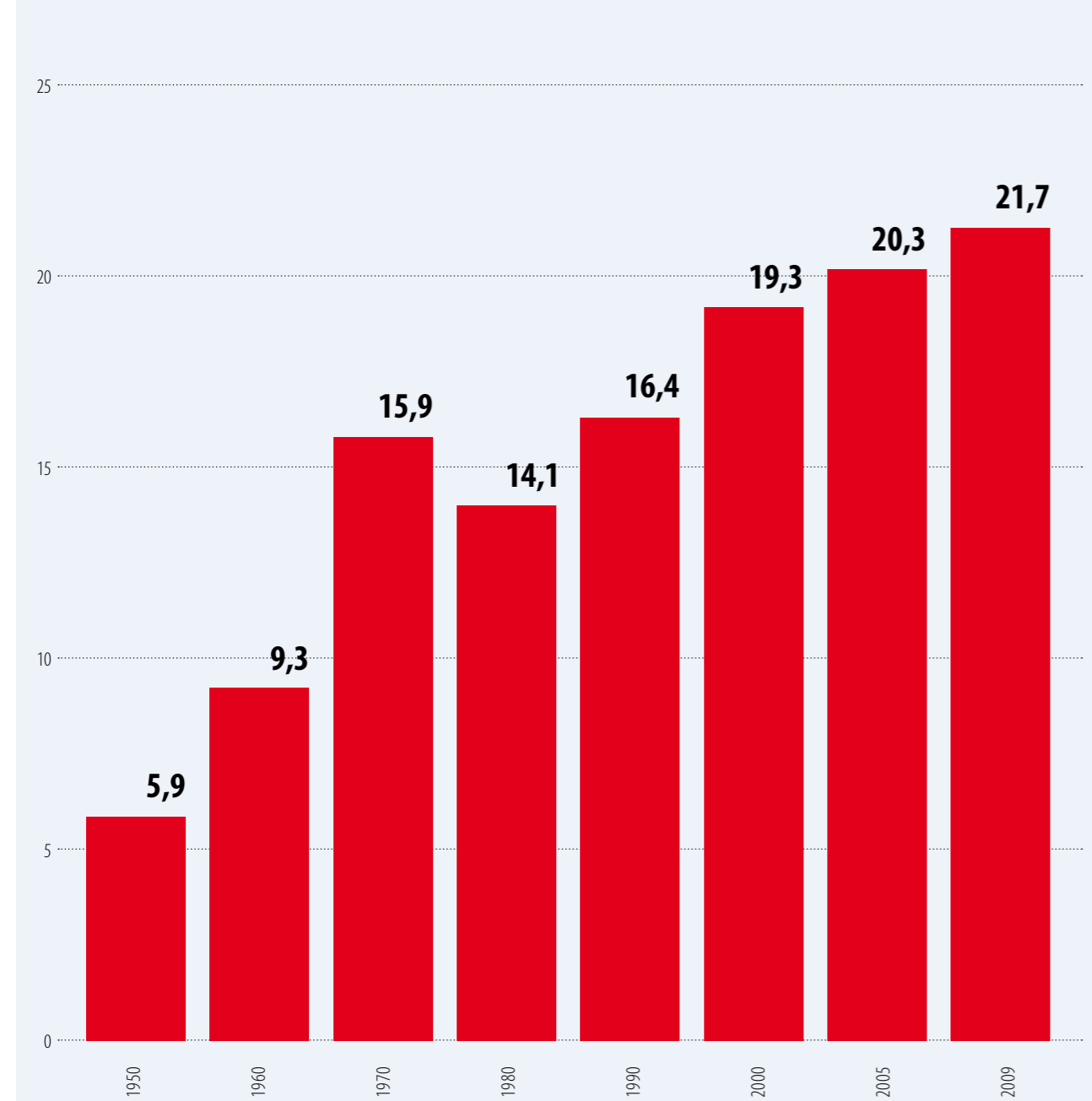


Source: OFS

dans l'intérêt de la population étrangère que les criminels parmi les immigrants subissent toute la rigueur de la loi. Celui qui abuse de notre hospitalité doit quitter le pays. Les étrangers, qui ne respectent pas nos lois et qui refusent de s'intégrer, n'ont pas leur place en Suisse. Le même constat vaut pour les étrangers qui escroquent nos institutions sociales. L'initiative UDC sur le renvoi doit donc être appliquée sans discussion. Il ne saurait être question de se montrer tolérant face à l'intolérance. En approuvant l'initiative

contre les minarets, les Suissesses et les Suisses ont clairement fait comprendre qu'ils exigent le strict respect de nos règles, us et coutumes. Considéré comme un symbole de puissance politique, le minaret est refusé. A ce niveau aussi, notre régime juridique et les décisions prises démocratiquement par le peuple doivent être respectés. Si la Convention européenne des droits de l'homme devait constituer un obstacle, la Suisse devra la résilier et la signer une nouvelle fois avec une réserve adéquate.

Population étrangère depuis 1950 en %



Source: OFS

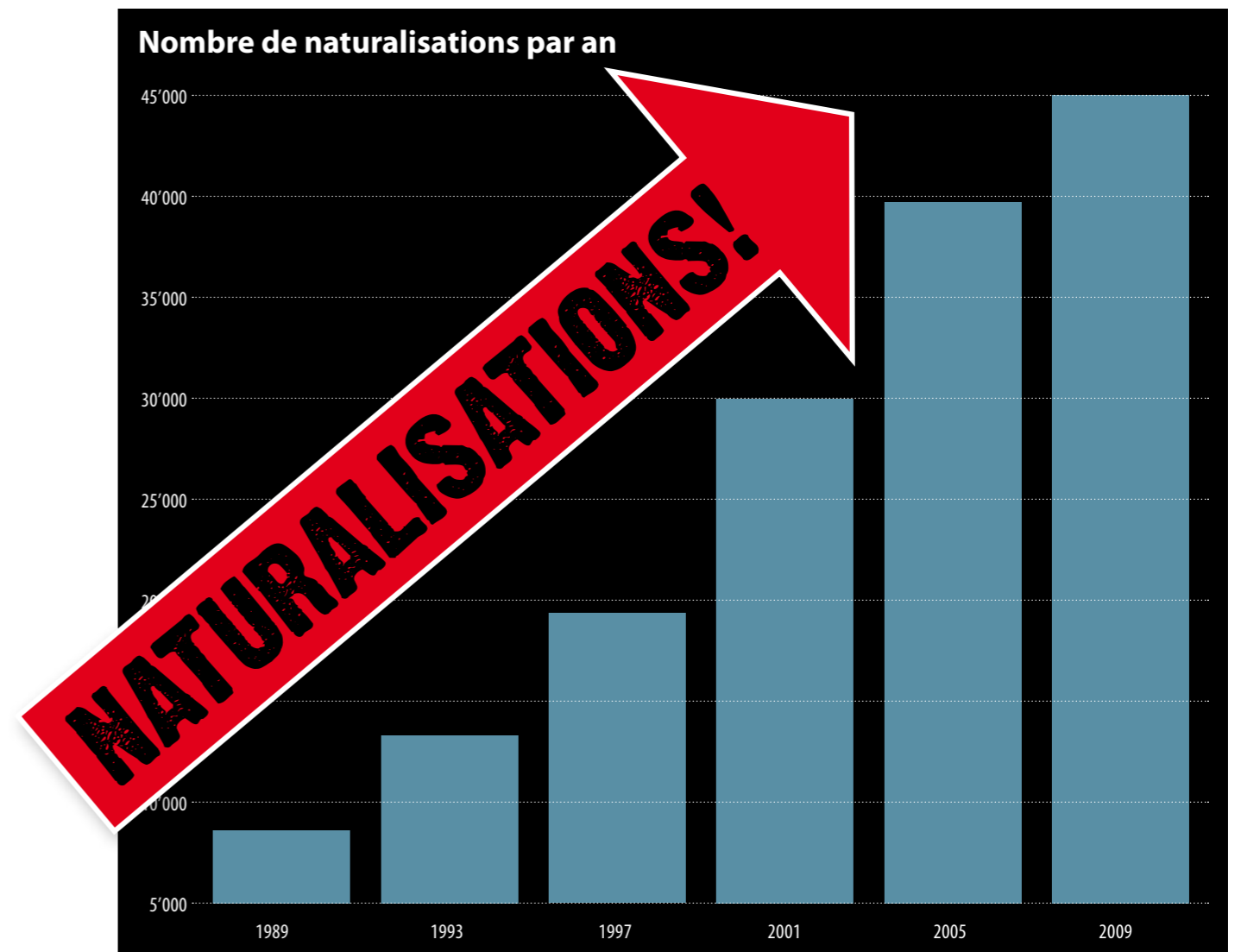
Stopper les naturalisations de masse

La nationalité suisse est très recherchée, car le passeport suisse offre de nombreux avantages. Le droit de citoyenneté suisse garantit des libertés et des droits de participation démocratiques uniques au monde. Comme dans aucun autre pays au monde, les Suissesses et les Suisses peuvent non seulement élire les autorités communales, cantonales et fédérales, mais aussi voter sur des objets concrets et lancer des initiatives et des référendums. Ces droits exigent de chaque naturalisé de l'intégrité, de la responsabilité individuelle, du civisme et la connaissance d'au moins une langue officielle. Aussi, la naturalisation est-elle toujours la dernière et non pas la première étape d'une intégration réussie. La citoyenneté suisse n'est pas un droit fondamental, mais un droit politique. Il n'existe donc pas, de l'avis de l'UDC, un droit subjectif à l'obtention du droit de citoyenneté, et

cela indépendamment du fait que la naturalisation soit accordée par une assemblée communale ou une commission. Or, aujourd'hui la nationalité suisse est littéralement bradée: depuis 1991, le nombre annuel de naturalisations a plus que quintuplé pour atteindre presque 45 000.²⁰ 40% des naturalisés proviennent d'ex-Yougoslavie et de la Turquie.²¹ En clair: les autorités tentent de dissimuler les problèmes d'intégration en forçant les naturalisations. L'UDC combat les automatismes et le droit de recours en matière de naturalisation. Il faut prendre des mesures ramenant le nombre de naturalisation à un niveau raisonnable afin de veiller au respect de la mentalité et de la culture suisses. Et, surtout, il faut que le droit de citoyenneté coûte à nouveau un certain prix.

²⁰ OFS 2009: acquisition de la nationalité suisse selon le type d'acquisition 1981-2009 (PETRA)
²¹ OFS 2009: acquisition de la nationalité suisse selon la nationalité antérieure 1981-2009 (PETRA)

Nombre de naturalisations par an



Source: ODM

L'UDC

- demande la résiliation, puis la renégociation de l'accord de libre circulation des personnes conclu avec l'UE;
- exige que les contingents pour l'immigration soient réintroduits et que le Parlement puisse décider de leur application;
- approuve la limitation à un an du droit de séjour des citoyens UE au chômage;
- exige que les étrangers, qui souhaitent s'établir en Suisse, prouvent qu'ils connaissent la langue nationale du lieu. En l'absence de connaissances linguistiques, ces personnes doivent suivre un cours de langue à leurs propres frais;
- s'oppose à toute facilité supplémentaire en termes de naturalisation et exige au contraire que la nationalité suisse coûte à nouveau un certain prix;
- se prononce pour une naturalisation à l'essai afin que le droit de citoyenneté suisse puisse être retiré à des naturalisés tombant dans la délinquance;
- combat la naturalisation de personnes sans permis d'établissement, au passé criminel, ne connaissant pas la langue ou analphabètes;
- s'oppose à la naturalisation de personnes vivant de l'aide sociale ou de l'AI dans la mesure où leur dépendance de l'Etat n'est pas la conséquence d'un cas de rigueur dont elles ne sont pas responsables;

- exige des candidats à la naturalisation une déclaration formelle de loyauté à la Constitution fédérale et au régime légal suisse;
- réclame que la citoyenneté suisse soit retirée aux doubles nationaux ayant commis un crime grave;
- s'oppose au droit de vote et d'éligibilité des étrangers;
- exige une application rigoureuse de la législation sur les étrangers concernant les personnes en séjour illégal et lesdits «sans-papiers»;
- n'accepte pas la légalisation des personnes séjournant clandestinement en Suisse (sans-papiers);
- demande un renforcement du Corps des gardes-frontières pour contrôler l'arrivée des clandestins.

La défense nationale comme mission principale



La Suisse défend avec son armée de milice son petit Etat ouvert au monde et indépendant contre toute agression violente venant de l'extérieur. La neutralité permanente et armée a garanti à notre pays indépendance, paix et liberté pendant des siècles. L'armée protège la vie, la propriété, l'espace vital, mais aussi les droits de la démocratie directe des citoyennes et des citoyens, autorité souveraine de l'Etat. Les Etats, dont la sécurité est garantie par des tiers, s'appellent des colonies ou des protectorats. L'armée est l'ultime moyen de défense de notre liberté. Elle doit donc toujours être prête à intervenir. L'UDC exige une armée de défense moderne et bien formée, une armée qui n'attaque personne, mais qui défend l'indépendance du pays, tout en faisant comprendre au monde entier que la Suisse est un Etat fiable et participant à la sauvegarde de la paix dans le monde. Or, actuellement l'armée est constamment réduite, affaiblie financièrement, axée sur des engagements internationaux et fondée sur un nombre croissant de militaires professionnels. Le Conseil fédéral, le Parlement et l'administration négligent leur propre pays, donc aussi la sécurité de leur propre peuple.

Les guerres sont malheureusement une réalité

Nous assistons aujourd'hui à un bouleversement stratégique mondial dans la quête de pouvoir et de sauvegarde du pouvoir. La tendance à la formation ou à la séparation de nouveaux Etats nationaux se poursuit. La fameuse «paix éternelle» entre les peuples est encore très loin. En fait, l'évolution est même inverse: les tensions et conflits guerriers augmentent aux frontières des zones de prospérité. La violence et la guerre restent les moyens privilégiés dans la lutte pour le pouvoir, pour les matières premières ou pour l'influence religieuse. Pour rester souverain, un petit Etat comme la Suisse doit garantir lui-même sa sécurité. Il s'agit de définir, sur la base d'une analyse objective de la situa-

tion mondiale, la menace réelle pesant sur la Suisse pour en définir la politique de sécurité dont notre pays a besoin. Prévoir des scénarios proches de la réalité, c'est compter avec des surprises stratégiques et des impondérables. Nos axes de transit sont d'un intérêt capital dans ces déploiements de puissance pour le contrôle des matières premières et des voies de communication. La violence religieuse, visible dans l'extrémisme islamique, n'occupe pas des territoires, mais des têtes (par exemple via internet). Il existe une menace terroriste accrue provenant d'acteurs non étatiques ou de criminels cybernétiques. Nos autorités préfèrent fermer les yeux devant les dangers qui émanent de l'immigration incontrôlée et des naturalisations en masse. Les crises économiques et financières créent des convoitises; lorsque

leurs caisses sont vides, les Etats deviennent voleurs. Même entre «amis» on assiste à des tentatives de pression et à des chantages contre des Etats prospères. Cette agressivité verbale peut fort bien se transformer en actes violents. Même si la Suisse ne sera sans doute jamais l'objectif principal d'agressions imaginables aujourd'hui, des actions hostiles sont à tout moment possibles. La Suisse a encore beaucoup à défendre.

Garant de l'indépendance

«Lorsqu'après une longue journée de travail à Berne, je passe au Palais fédéral Est devant le buste du général Guisan, je suis heureux d'avoir au moins rencontré une personne dont je n'ai pas à douter qu'elle s'engage pour l'indépendance de la Suisse.»

Ueli Maurer, conseiller fédéral, devant l'assemblée générale de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre ASIN, 10.4.2010

Réformes inadaptées de l'armée

Pour l'UDC, la sécurité du pays est d'une importance capitale. Elle exige donc une armée forte et performante qui a une mission concrète, des objectifs clairs et une stratégie réaliste. Nous en sommes loin aujourd'hui. Les dégâts causés par des années d'errements politiques ne peuvent pas être réparés en un an ou deux. Et aujourd'hui ce sont précisément les élus et partis politiques, dont les conceptions erronées sont responsables de la déchéance de l'armée, qui critiquent le plus bruyamment le département de la défense. Depuis les années nonante, des réformes inadaptées comme «Armée 95», «Armée XXI» et «Etape de développement 08/11» ont mis notre armée dans un état déplorable. L'armée n'est plus capable d'intervenir. Les rêveries de sécurité collective dans des organes multinationaux, d'interventions humanitaires et d'autres actions de «maintien de la paix» ont trop duré. La mission de défense et le principe de la milice ont été relégués à l'arrière-plan. Parallèlement on a assisté à une militarisation absurde de la politique extérieure avec la planification d'engagements en Afghanistan, la chasse aux pirates devant les côtes somaliennes ou la libération d'otages libyens moyennant un coup de force. Ce genre de militarisation n'est utile à personne, ni à l'armée qui est ancrée dans le peuple suisse, ni aux habitants des régions en guerre qui souhaitent des aides neutres et non pas de nouvelles troupes d'occupation.

Analyse d'un désastre

Lorsque l'actuel chef du DDPS, le conseiller fédéral Ueli Maurer, est entré en fonction en 2009, il a dû affronter une situation désastreuse. Les problèmes avaient été systématiquement

minimisés par son prédécesseur, par les politiques de centre-gauche et par les médias. Il n'existait ni analyses réalistes de la menace, ni missions concrètes. Au lieu de partir de conceptions qui ont fait la preuve de leur efficacité – la neutralité, l'indépendance et la défense nationale – l'armée a été transformée sur le modèle de l'OTAN et rapprochée des principes de la politique de défense commune de l'UE. La séparation de la formation et de la conduite a eu des conséquences catastrophiques. Le chaos le plus complet régnait au niveau de la direction du personnel et de la logistique. Les faux investissements informatiques dépassaient un milliard de francs – au point qu'il a fallu songer à des poursuites pénales. Un mode de recrutement inefficace minait le principe de l'obligation générale de servir. Le matériel et les véhicules manquaient pour former les militaires. Les acquisitions d'armes ne se basaient pas exclusivement sur les besoins réels de l'armée, mais aussi sur les intérêts des entreprises d'armement fédérales. Cédant aux pressions de la gauche et des médias, le DDPS a retiré les munitions que les militaires gardaient à leur domicile avec leur arme de service.

Quel avenir pour l'armée?

Le rapport de politique de sécurité adopté par le Conseil fédéral et le rapport sur l'armée qui en a été déduit n'offrent pas une base valable. Ces textes sont complètement empreints de l'esprit de la coopération internationale et de l'interventionnisme armé. L'armée doit immédiatement revenir à sa mission première, la défense de la souveraineté suisse. Les réductions d'effectifs, la professionnalisation et l'intégration dans les structures de l'OTAN doivent cesser. Les défauts figurant sur la longue liste dressée par le DDPS doivent être immédiatement corrigés. La capacité d'agir individuellement doit remplacer la coopération, car la coopération nous soumet au diktat du plus puissant. Les structures de direction et d'états-majors doivent être dégraissées. L'effectif des militaires actifs ne doit en aucun cas tomber en dessous de 120 000. Une conservation soigneuse et responsable de l'arme personnelle du soldat est un des objectifs de l'éducation militaire. La confusion provoquée par les différents systèmes de conduite militaires doit être levée. L'électronique peut soutenir la conduite, mais elle ne la remplace en aucun cas. Une troupe spéciale de professionnels doit préparer la guerre cybernétique. Les moyens financiers disponibles doivent suffire à entretenir la «meilleure armée du monde» pour défendre l'indépendance et la neutralité du petit Etat suisse. Il est grand temps que le Conseil fédéral présente des variantes de la manière d'atteindre cet objectif.

L'UDC

- s'engage pour une armée de milice bien armée et formée ainsi que pour des forces terrestres et aériennes bien équipées afin de défendre l'indépendance, la liberté et la neutralité de la Suisse;
- demande au Conseil fédéral de formuler la mission de l'armée avec des objectifs concrets; la défense nationale doit rester au cœur de la mission de l'armée;
- s'oppose à une coopération internationale entraînant la mise sur pied de troupes d'intervention armées et professionnelles agissant à l'étranger;
- veut une armée prête à intervenir qui, sous la forme d'une troupe de combat, est au service d'une défense nationale moderne et adaptée à la menace;
- exige que toute l'armée ou du moins des parties de l'armée soient prêtes à intervenir à des degrés d'alerte adaptés à la menace; une organisation de mobilisation adéquate doit être mise en place;
- demande le retour à un examen différencié de l'aptitude au service militaire afin d'appliquer fidèlement l'obligation générale de servir;
- exige que la séparation contraire à la loi de la formation et de la conduite soit immédiatement levée;
- demande la constitution de formations d'alerte pour protéger des objets particulièrement menacés;
- demande des structures bien rodées entre la Confédération et les cantons au sein du système de sécurité suisse.

Une paysannerie saine – un pays sain



Il y a cent ans, la Suisse comptait encore environ 243 000 exploitations paysannes; il en restait 108 000 en 1990 et aujourd'hui on en recense encore 60 000.²² Les agriculteurs exploitent 36% de la surface du pays.²³ Si on y ajoute les forêts, on constate que l'agriculture est responsable des deux tiers des paysages suisses. La population soutient la paysannerie en lui donnant des mandats importants via la Constitution fédérale et la loi sur l'agriculture. Grâce à la sauvegarde de bons moyens de production, les paysans doivent avoir les moyens de maintenir, voire d'augmenter le degré d'auto-provisionnement actuel avec des denrées alimentaires saines et répondant à la demande du marché. Ces produits de qualité doivent être proposés à des prix équitables sur le marché afin de couvrir les coûts de production. L'approvisionnement au niveau national est plus judicieux du point de vue écologique que le transport de denrées sur des milliers de kilomètres. Mais aujourd'hui on assiste à une chute dramatique des prix, notamment pour le lait et le fromage, mais aussi pour de nombreux autres produits. Il faut donc contrôler à l'intérieur de la branche la quantité de lait produite sans charger les contribuables. L'UDC veut stopper la disparition des familles paysannes, car un pays sain a besoin d'une paysannerie saine.

L'agriculture, un important facteur économique

La Suisse est toujours un important pays agricole et aussi un considérable producteur de bois. Mais les conditions dans lesquelles travaillent l'agriculture et la sylviculture ne sont pas les mêmes partout. Même si l'agriculture occupe une place à part, elle reste un élément important de l'économie globale. Elle joue un rôle économique considérable dans presque toutes les régions du pays. Le secteur agricole occupe non seulement des paysannes et des paysans, mais crée aussi des emplois dans les entreprises en amont et en aval ainsi que dans le commerce de gros et de détail. Bien

que les prix à la consommation des denrées alimentaires aient généralement augmenté, le revenu des paysans et de leurs familles a massivement baissé ces dernières années. Parallèlement, l'Etat ne cesse de multiplier les règlements et prescriptions qui étouffent l'initiative individuelle et renchérissent la production. Si les paysans perdent non seulement du revenu, mais aussi leur liberté d'entreprendre, leur existence est définitivement en péril.

²² OFAG: rapport agricole 2010

²³ OFS: statistique de poche 2009

Stopper le flot de prescriptions

Les innombrables prescriptions, formulaires et contrôles compliquent la vie des paysans et minent leur responsabilité individuelle. La bureaucratie agricole absorbe des moyens financiers dont la paysannerie aurait un urgent besoin. Le paysan est un spécialiste hautement qualifié de la production alimentaire qui décide lui-même de sa production et de ses méthodes. Chef d'entreprise, il doit disposer de libertés et en assumer les risques. Il appartiendra au marché et aux consommateurs adultes de payer les prestations des agriculteurs. Mais cela ne peut fonctionner que moyennant une législation raisonnable dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la construction et de l'environnement, donc de règles qui ne restreignent pas inutilement la marge de manœuvre des paysans.

Baisse du degré d'auto-provisionnement

«Le degré d'auto-provisionnement de la Suisse baisse continuellement. Il s'est aujourd'hui établi à 59%. Une raison suffisante pour soutenir et encourager l'agriculture indigène.»

Jean-Pierre Grin, conseiller national UDC, à la conférence de presse du 11.8.2010

Indemniser les prestations

A côté de l'approvisionnement en denrées alimentaires, le mandat constitutionnel donné à l'agriculture comprend la protection de l'espace vital, l'occupation décentralisée du territoire et l'entretien du paysage. Les principes de l'économie de marché ne suffisent pas à garantir l'accomplissement de ces tâches. Voilà pourquoi les agriculteurs touchent des paiements directs. Confié aux paysans, ce travail coûte nettement moins cher que s'il était assumé par des employés de l'Etat. Ces paiements indemnisent donc des prestations d'intérêt public. Ils interviennent indépendamment du fait que l'activité agricole soit exercée à plein temps ou à temps partiel.

L'avenir incertain des paysans

En comparaison internationale, les paysans suisses exploitent le sol de manière écologique et durable. Leur situation continue cependant de se détériorer sous l'effet de la globalisation et de l'ouverture des marchés. Dans le pire des cas, l'aboutissement des négociations au sein de l'OMC peut entraîner une perte de revenu de trois milliards de francs

pour l'agriculture suisse. L'application de la politique agricole 2011 réduit de 25% le rendement brut (la somme de tous les revenus de l'exploitation agricole) des paysans. C'est dire que la paysannerie est menacée dans son ensemble. Il ne reste finalement que quatre possibilités aux exploitants agricoles: s'agrandir, se spécialiser, trouver un revenu accessoire ou quitter le métier. L'UDC demande une nouvelle politique agricole qui garantit à la fois la survie des paysans, l'approvisionnement du pays en produits alimentaires sains et l'entretien du paysage. L'UDC se bat avec détermination contre la conclusion d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE.

Le libre-échange agricole entraîne la disparition des familles paysannes

«Il va de soi que nous nous battons pour empêcher que l'agriculture soit sacrifiée sans autre forme de procès sur l'autel du libre-échange.»

Hansjörg Walter, conseiller national UDC, président de l'Union suisse des paysans, «Neue Luzerner Zeitung», 19.11.2009

Pour une agriculture indigène productrice

Au-delà de la production alimentaire et de l'occupation décentralisée du territoire l'agriculture produit des prestations qui ne peuvent pas être mesurées en argent. Notre agriculture productrice offre le moyen le plus intelligent et le moins cher de sauvegarder des paysages divers et bien structurés. Personne n'assure plus professionnellement et plus avantageusement une protection raisonnable de la nature qu'une paysannerie performante. Les paysans constituent de surcroît un pilier important de la pensée libérale, du travail indépendant, de l'esprit de famille et de l'activité culturelle rurale. L'UDC s'engage pour une politique agricole indépendante et une grande souveraineté alimentaire. Elle veut que les prestations d'intérêt général produites par l'agriculture soient indemnisées. Elle exige une utilisation économe des surfaces agricoles cultivables, notamment par la sauvegarde de suffisamment de surfaces d'assolement. Il n'est plus tolérable de remplacer des surfaces forestières et des réserves écologiques au détriment des terres cultivables.

Positions

L'UDC

- invite le Conseil fédéral à abandonner immédiatement les négociations avec l'UE sur un accord de libre-échange agricole;
- exige que la délégation suisse aux négociations de l'OMC exclue l'agriculture et les denrées alimentaires et qu'elle s'oppose aux objectifs du cycle de Doha;
- approuve un contrôle de droit privé de la production laitière à titre de mesure contre la chute drastique des prix;
- demande une révision de la loi sur l'aménagement du territoire concernant l'espace rural pour permettre une exploitation plus complète et plus souple des volumes bâtis;
- refuse que la surface cultivable, qui est déjà très limitée, soit encore réduite par la renaturation de cours d'eau et l'extension de la surface forestière;
- appelle le Conseil fédéral et le Parlement à prendre des mesures pour encourager le développement d'exploitations décentralisées et multifonctionnelles au lieu de verser des «primes à la disparition» des familles paysannes;
- s'oppose aux nouvelles directives et prescriptions dans les domaines de la protection des animaux, des eaux et de l'environnement qui entraînent une augmentation des coûts de production et des contraintes administratives;
- se bat pour la sécurité des investissements: les constructions et installations réalisées conformément aux connaissances les plus récentes doivent pouvoir rester en place telles quelles pendant trente ans au moins;
- soutient l'aide à l'élevage et à l'exportation de bétail pour renforcer notamment les exploitations des zones et des régions de montagne.



Exiger des performances, encourager les performances



Une instruction publique de haut niveau est indispensable au développement et à la prospérité de notre pays. Toute la société doit répondre à des exigences élevées en termes de performances et de qualité. La volonté à l'effort et le souci de la qualité doivent être demandés et encouragés à tous les degrés scolaires. Face aux défis de l'avenir, le romantisme social et l'égalitarisme forcené n'ont plus leur place. La pédagogie laxiste et complaisante voulue par la gauche a totalement échoué. Dans aucun autre domaine de la société, les idéologues gauchistes n'ont pu autant se défouler que dans les écoles. Aucun autre pays en Europe ne dépense autant d'argent par élève et pourtant on cherche en vain la Suisse aux premières places des études comparatives internationales sur les performances scolaires des élèves. N'imposant aucune limite aux enfants, ne faisant plus de différence entre les forts et les faibles, la pédagogie anti-autoritaire a conduit l'instruction publique dans le chaos. Ses résultats sont bien connus: indiscipline, manque de concentration, désordre, innombrables mesures de pédagogie curative, baisse massive du niveau de l'instruction. Pour couronner le tout, la gauche veut réduire l'influence des parents et augmenter celle de l'Etat. L'UDC réclame un stop immédiat des réformes et un retour à l'éducation, aux performances et à la coresponsabilité des parents.

Conséquences d'une fausse politique d'intégration

La fausse politique d'immigration menée par la Suisse est une autre cause de la dégradation de l'enseignement public. Elle a eu pour effet que la proportion d'enfants allophones dépasse 50% dans certaines classes. Nombre de parents ne peuvent plus assumer leurs responsabilités éducatives parce qu'ils ne connaissent – ou ne veulent pas connaître – la langue et la culture locales. Diverses études ont clai-

rement prouvé que plus la proportion d'enfants allophones est grande dans une classe, plus les performances scolaires des enfants sont basses. Près de 70% des adolescents d'origine turque et balkanique ne suivent pas de formation professionnelle. Résultats: chômage, recours aux institutions sociales, violence, criminalité juvénile. Cela fait des années que l'UDC exige que chaque enfant doit connaître la langue du lieu avant d'entrer dans une classe régulière.

Ecole primaire: transmission de connaissances plutôt qu'agitation réformiste

L'école primaire placée sous la responsabilité des cantons est à la base de notre système d'instruction publique. Elle doit familiariser les écolières et les écoliers, indépendamment de leur origine, avec la culture et les traditions suisses. L'école primaire transmet les connaissances et le savoir-faire de base. Il faut donc à nouveau fixer des objectifs annuels à atteindre obligatoirement dans toutes les branches, soit en particulier l'orthographe, la lecture, le calcul et les disciplines environnementales. Au niveau secondaire, il s'agit d'encourager les capacités manuelles d'enfants intellectuellement moins doués pour leur donner, à eux aussi, des perspectives professionnelles. Il est complètement faux de charger les enfants avec deux langues étrangères au niveau primaire déjà, voire de les faire «bûcher» dès l'école enfantine. Les plus petits doivent commencer par apprendre dans un milieu protégé à s'intégrer dans une collectivité plus grande pour atteindre la maturité intellectuelle exigée par l'école primaire. L'UDC réclame le retour au système du maître de classe. Les enseignantes et les enseignants doivent investir leur temps de travail dans l'enseignement et non pas le gaspiller dans d'innombrables séances et travaux administratifs pour le «développement de l'école». Il ne faut pas former des enseignants semi-spécialisés, mais des maîtres de classe capables d'enseigner quasiment toutes les branches au niveau primaire et dans les classes intellectuellement moins exigeantes du degré secondaire. Aujourd'hui la majorité des enseignants travaillent à temps partiel et touchent un revenu variable. Afin de rendre ce métier à nouveau intéressant, l'école doit être organisée de manière à offrir des emplois sûrs à plein temps. Il faut rappeler que l'école primaire est portée par la population qui y fait former ses enfants. L'UDC souhaite donc renforcer l'autonomie des communes scolaires par rapport aux directions cantonales de l'instruction publique.

La manie professorale de l'intégration

«Une "école pour tous" a pour but que tous les enfants suivent le même enseignement indépendamment de leurs performances et que les progrès scolaires individuels soient considérés et évalués en fonction des compétences. En revanche, le système courant des notes constitue un moyen de sélection et de répartition des élèves en différents groupes de performances, ce qui est contraire aux efforts intégratifs.»

Elisabeth Moser Opitz, professeure de pédagogie spéciale à l'Université de Zurich, «Neue Zürcher Zeitung», 30.6.2010

Les conséquences de l'endoctrinement égalitariste de la gauche

«Selon cette doctrine, il n'est plus permis qu'il y ait des enfants plus doués et d'autres moins doués, qu'il y ait des plus intelligents et des moins intelligents, des rapides et des lents, des impertinents et des réfléchis. Et comme la vie ne dote et ne traite pas de la même manière chaque être humain, on abuse des structures et de son propre pouvoir pour enfoncer dans le crâne d'enfants sans défense des idéologies qui n'ont aucun rapport avec la réalité de la vie et qui, comme tout ce qui est irréaliste, entravent nos enfants sur le chemin de la vie.»

Silvia Blocher, ancienne enseignante, mère et grand-mère, «Die Weltwoche», 22.7.2010

Exigences élevées dans la formation professionnelle et dans les gymnases

Le système dual combinant l'apprentissage en entreprise et l'école professionnelle publique a fait ses preuves et doit être préféré à tous les autres modèles de formation professionnelle. L'UDC rejette les ateliers d'apprentissage publics. Les entreprises qui forment des apprentis doivent être fiscalement favorisées. Quant à la matière enseignée dans les diverses filières de l'école professionnelle, elle doit être définie en dialogue avec les associations professionnelles et adaptée aux qualifications effectivement requises dans la vie professionnelle. La formation professionnelle doit être revalorisée et les diplômés de la formation professionnelle supérieure ou des examens professionnels supérieurs doivent, s'ils ont les aptitudes requises, avoir accès aux Hautes écoles professionnelles, voire aux universités s'ils peuvent faire état de qualifications exceptionnelles. Les exigences scolaires dans les gymnases doivent être d'un niveau élevé. L'Etat ne doit financer une maturité gymnasiale que pour les élèves ayant de très bonnes capacités cognitives et prêts à faire un effort. Il faut donner plus de place dans la formation gymnasiale aux sciences naturelles et aux sciences économiques

Universités: création de valeurs par la recherche de pointe

Les universités suisses et les EPF doivent se concentrer sur la transmission de compétences théoriques, sur le travail scientifique et la recherche de pointe. Les offres d'études doivent davantage tenir compte des exigences du marché, faute de quoi elles ne créent pas de valeurs, mais contribuent à gonfler l'Etat social. L'UDC ne veut pas des universités de masse, mais des universités de pointe. Les Hautes écoles spécialisées sont l'épine dorsale de la formation et du perfectionnement professionnels. Il doit être possible d'accéder à certaines filières spéciales de formation universitaire à partir des HES. L'accès aux universités doit être accordé à toutes celles et à tous ceux qui disposent des diplômes scolaires nécessaires. Il n'est en revanche pas acceptable que les contribuables suisses financent la formation de milliers

d'étudiants étrangers qui quittent ensuite la Suisse pour mettre leurs connaissances au service d'autres pays. Il faut donc exiger des étudiants étrangers des taxes universitaires sensiblement plus élevées et empêcher l'afflux d'étudiants peu qualifiés.

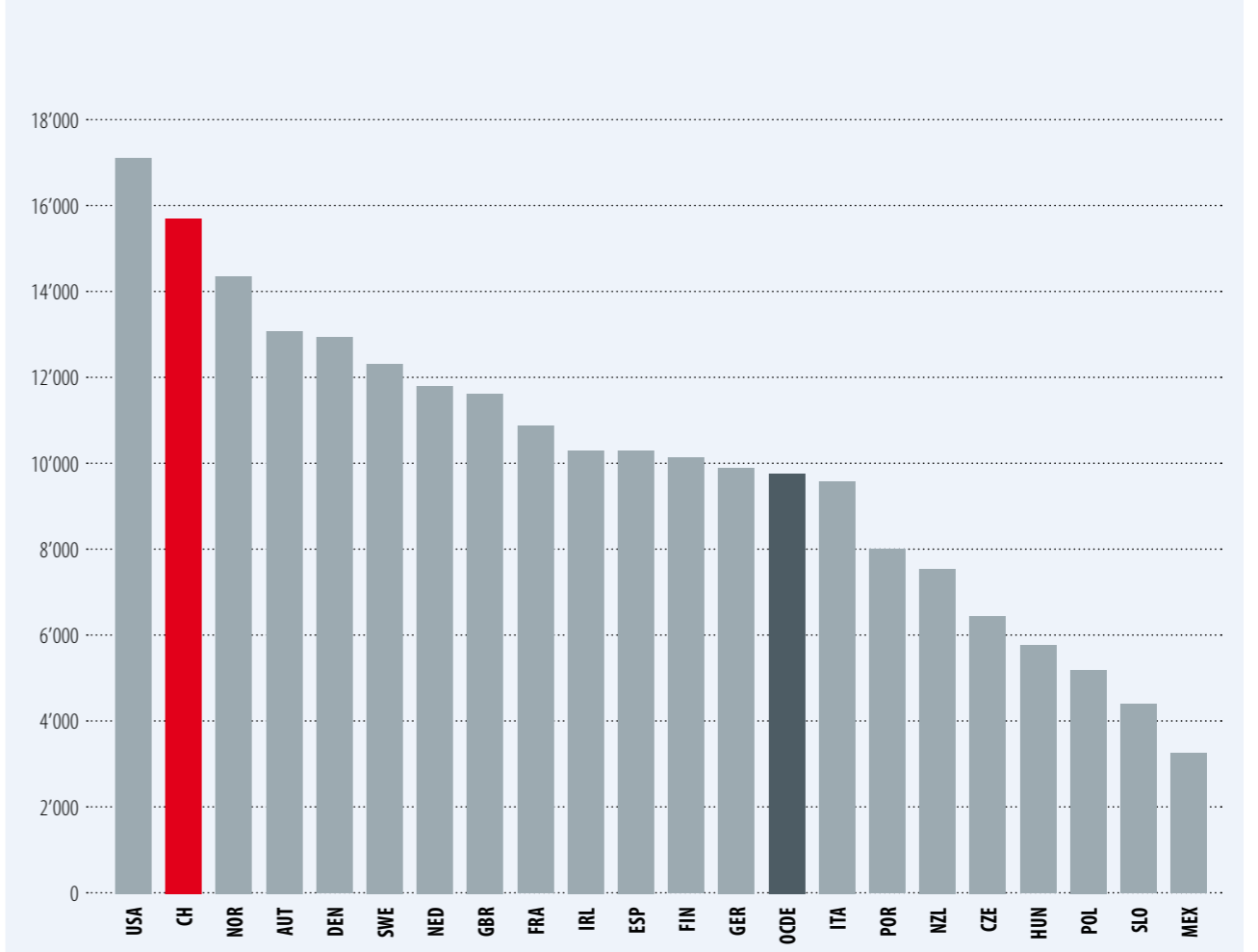
Un menuisier avec diplôme universitaire?

Selon les pronostics des Académies des sciences, il n'y aura plus d'apprentissage classique à partir de 2030. Voici la réponse de l'UDC: «Cette attitude est complètement à côté de la réalité. Le système dual de la Suisse a fait ses preuves. Sinon la Suisse ne compterait plus que des théoriciens.»

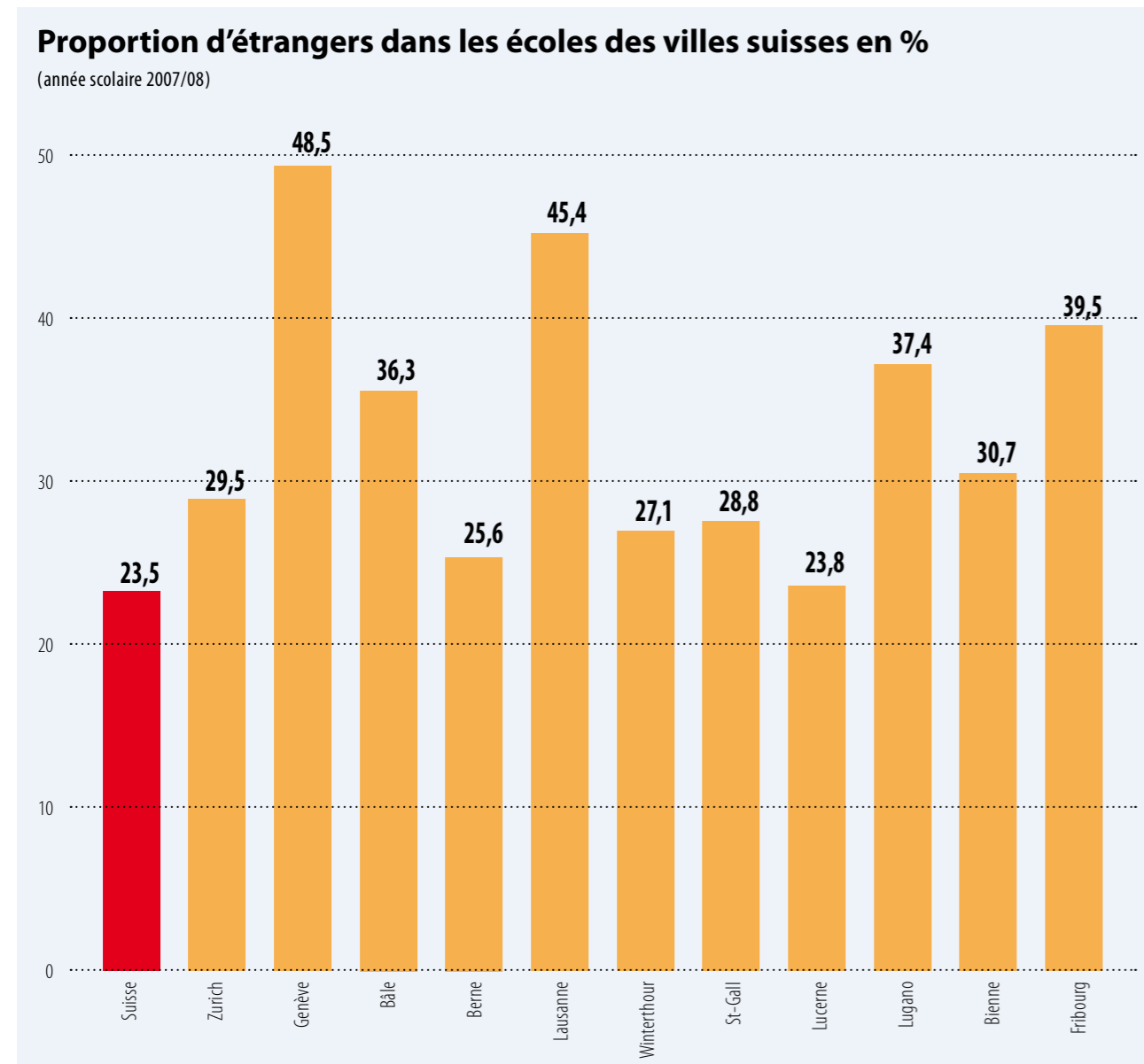
Oskar Freysinger, conseiller national UDC et professeur de gymnase, «20 Minuten», 1.9.2009

Comparaison internationale: Dépenses par écolier et par année

(chiffres en francs)



Source: OFS/OCDE, aperçu de la formation



Source: OFS

Le perfectionnement et la formation des adultes ne sont pas une tâche de l'Etat

L'apprentissage durant toute la vie et le perfectionnement continu sont aujourd'hui indispensables au succès professionnel. La formation des adultes est par principe l'affaire de chaque individu, car ce n'est pas une tâche de l'Etat. Elle complète, approfondit et actualise la formation scolaire de base. Le changement rapide et la durée de validité réduite des connaissances acquises exigent un perfectionnement constant également pour des personnes ayant reçu une bonne formation scolaire. Il s'agit là cependant d'un effort facultatif dont les coûts sont généralement supportés par

l'employeur. Le perfectionnement que chaque professionnel s'impose de sa propre responsabilité pour sauvegarder sa capacité professionnelle doit cependant avoir lieu dans le cadre du processus de travail au lieu de commencer seulement lorsque la personne est au chômage. Les efforts et les dépenses consentis pour le perfectionnement professionnel doivent être fiscalement favorisés.

Positions

L'UDC

- est convaincue qu'une bonne culture générale est une condition indispensable au succès économique, spirituel et culturel de notre pays;
- défend le principe selon lequel l'éducation est l'affaire des parents alors que la tâche de l'école est d'instruire;
- se bat pour stopper la confusion réformiste afin que l'école primaire retrouve enfin le calme et puisse se reposer sur le fondement de valeurs qui ont fait leurs preuves (performances, ordre, discipline, etc.);
- s'engage à ce que les enseignants reçoivent une formation qui les rend aptes à diriger une classe et à assumer la responsabilité de l'enseignement;
- exige la discipline et l'ordre dans la salle de classe et dans la cour de l'école ainsi que des sanctions efficaces permettant aux enseignants et autorités scolaires de faire respecter les règles;
- veut que les écoles soient dirigées sur la base d'objectifs d'apprentissage clairement définis et de performances à atteindre;
- estime que les élèves ayant des connaissances linguistiques insuffisantes doivent recevoir en dehors de la classe un enseignement de la langue nationale du lieu;
- rejette l'enseignement «intégratif» et exige que les enfants ayant des difficultés à apprendre ou manifestant des troubles de comportement soient formés dans des classes spéciales par un personnel enseignant spécialement préparé à cet effet;
- demande l'introduction de notes dès la première classe de l'école primaire;
- demande que l'apprentissage professionnel ne soit pas négligé au profit de la filière gymnasiale;
- veut que les Hautes écoles spécialisées puissent décerner des diplômes axés sur la pratique et reconnus au niveau international;
- s'engage à ce que les taxes d'étude pour les étudiants étrangers inscrits dans nos universités et hautes écoles couvrent les coûts; de surcroît, les critères d'admission doivent être renforcés;
- exige que les fonds publics alloués à la recherche scientifique profitent en premier lieu aux HES, universités et EPF suisses.



Consolider les institutions sociales, combattre les abus



Les Suissesses et les Suisses sont extrêmement sociaux. Ils sont prêts à aider des personnes malades, handicapées, âgées ou au chômage. Cependant, quand ils ont l'impression qu'on les abuse, que des paresseux s'enrichissent aux frais des travailleurs, alors ils se mettent en colère. A juste titre. L'UDC a été le seul parti à thématiser les abus sociaux évidents. Elle a été attaquée pour cela. L'escroquerie de nos institutions sociales doit être sévèrement combattue. Car faute d'une attribution adéquate des moyens disponibles, nous mettons en péril l'ensemble de notre système social.

Les limites de l'Etat social

L'Etat social suisse est fort généreusement aménagé. Mais il atteint ses limites. Alors que les dépenses sociales représentaient encore moins de deux milliards de francs en 1950, elles ont atteint 64,5 milliards en 1995 pour dépasser 144 milliards en 2008.²⁴ L'Etat social échappe à notre contrôle et se développe aux frais des générations à venir. En 1950, donc peu après l'introduction de l'AVS, la Suisse consacrait 7,6% de son produit intérieur brut aux institutions sociales. En 1990 cette proportion était de 19,5% et en 2005 elle a même atteint 29,2%.²⁵ Le nombre d'actifs qui financent les œuvres sociales diminue, pendant que celui des personnes qui en profitent augmente. L'Etat providence est globalement menacé: AVS, assurance-chômage, prévoyance professionnelle, prestations complémentaires, allocations pour perte de gain, allocations familiales, assurance-maladie, assurance-maternité, assurance-invalidité, assurance-accident et, comme dernier filet, l'aide sociale – aucune de ces institutions ne dispose d'un financement solide. Tant que l'économie marchait bien, les effets de ces excès sociaux

n'étaient pas trop perceptibles. Mais face aux défis démographiques que sont notamment le vieillissement de la population et l'arrivée en masse d'immigrants non qualifiés, la constante extension des prestations sociales conduit dans l'abîme financier. Le Conseil fédéral annonce une augmentation des besoins financiers supplémentaires de 14 milliards de francs par an jusqu'en 2030 si les prestations restent au même niveau. Pour maintenir la quote-part de la charge sociale au niveau actuel, il faudrait, toujours selon le Conseil fédéral, réduire les prestations de 12,2%.²⁶

²⁴ OFS: compte global de la sécurité sociale

²⁵ OFS: compte global de la sécurité sociale

²⁶ Rapport du Conseil fédéral sur le développement des institutions sociales et la stabilisation de la quote-part des charges sociales (2000)

Un principe malheureusement souvent oublié en politique sociale
 «Toute personne est responsable d'elle-même et contribue selon ses forces à l'accomplissement des tâches de l'Etat et de la société.»

article 6 de la Constitution fédérale

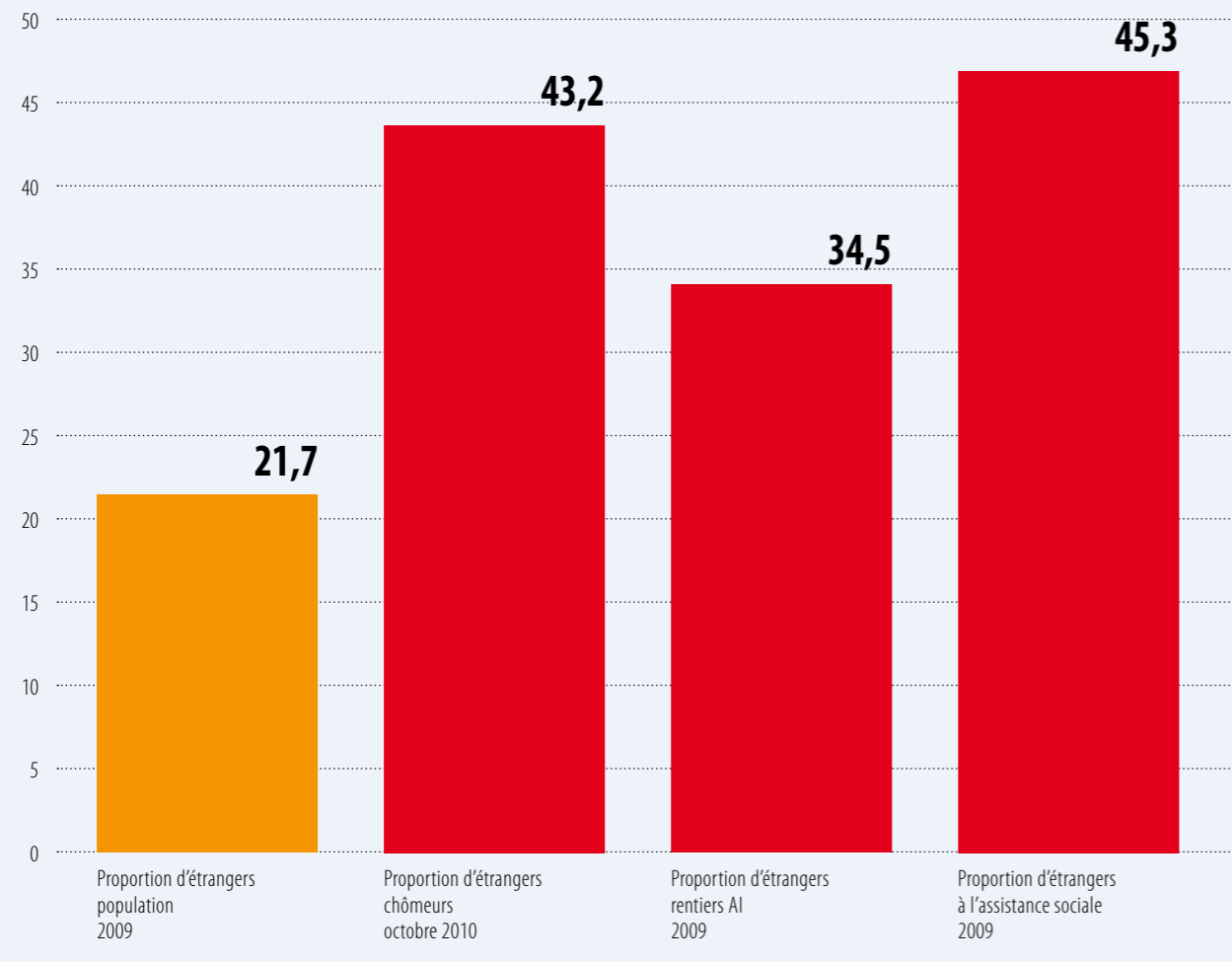
Garantir la prévoyance vieillesse

La constante augmentation de la proportion de rentiers par rapport aux actifs constituera, dans une dizaine d'années, un défi énorme pour le financement de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). Or, le développement démogra-

phique est un fait inéluctable. Sans changement de la législation actuelle, le fonds AVS sera dans une situation critique à partir de 2018. L'UDC s'engage à ce que les rentes AVS soient durablement garanties. Elle propose un âge de la retraite de 65 ans pour les femmes comme pour les hommes. Le mécanisme des rentes exige également quelques corrections techniques qui ne suscitent pas de contestation. En revanche, l'UDC rejette toute augmentation des prestations de l'AVS. L'UDC ne s'oppose pas aux retraites anticipées dans la mesure où elles sont correctement financées par les bénéficiaires des assurances. Mais envoyer tout le monde à la retraite anticipée dès 60 ans comme le proposent la gauche et les syndicats, c'est ruiner l'AVS. L'espérance de vie augmente constamment; il faut en tenir compte. Il faudra donc entreprendre en 2012 une révision de l'AVS qui garantisse la pérennité de cette institution.

Proportion d'étrangers dans les institutions sociales suisses

(indications en %)



Source: OFS/SECO/ODM

Ne pas sur-réglementer le deuxième pilier

Conçue à l'origine comme une loi-cadre réglant la prévoyance-vieillesse indépendante des entreprises, la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) provoque aujourd'hui une des sur-réglementations les plus crasses de tout le secteur social. Il est certes nécessaire d'imposer des règles efficaces alors que le volume des placements atteint 600 milliards de francs.²⁷ Mais il ne faut pas non plus que ces règles soient rigides au point d'être constamment en retard sur le développement du marché des capitaux. L'UDC souhaite que cette législation soit débarrassée de données techniques comme le taux de conversion minimal ou le taux d'intérêt minimal. La LPP doit être dégraissée et la concurrence entre les institutions offrant des prévoyances vieillesse doit être ranimée. Il ne faut pas non plus que les institutions privées de prévoyance professionnelle soient discriminées par rapport aux assurances publiques en ce sens que ces dernières offrent des prestations non financées pour ensuite exiger des actions spéciales de refinancement.

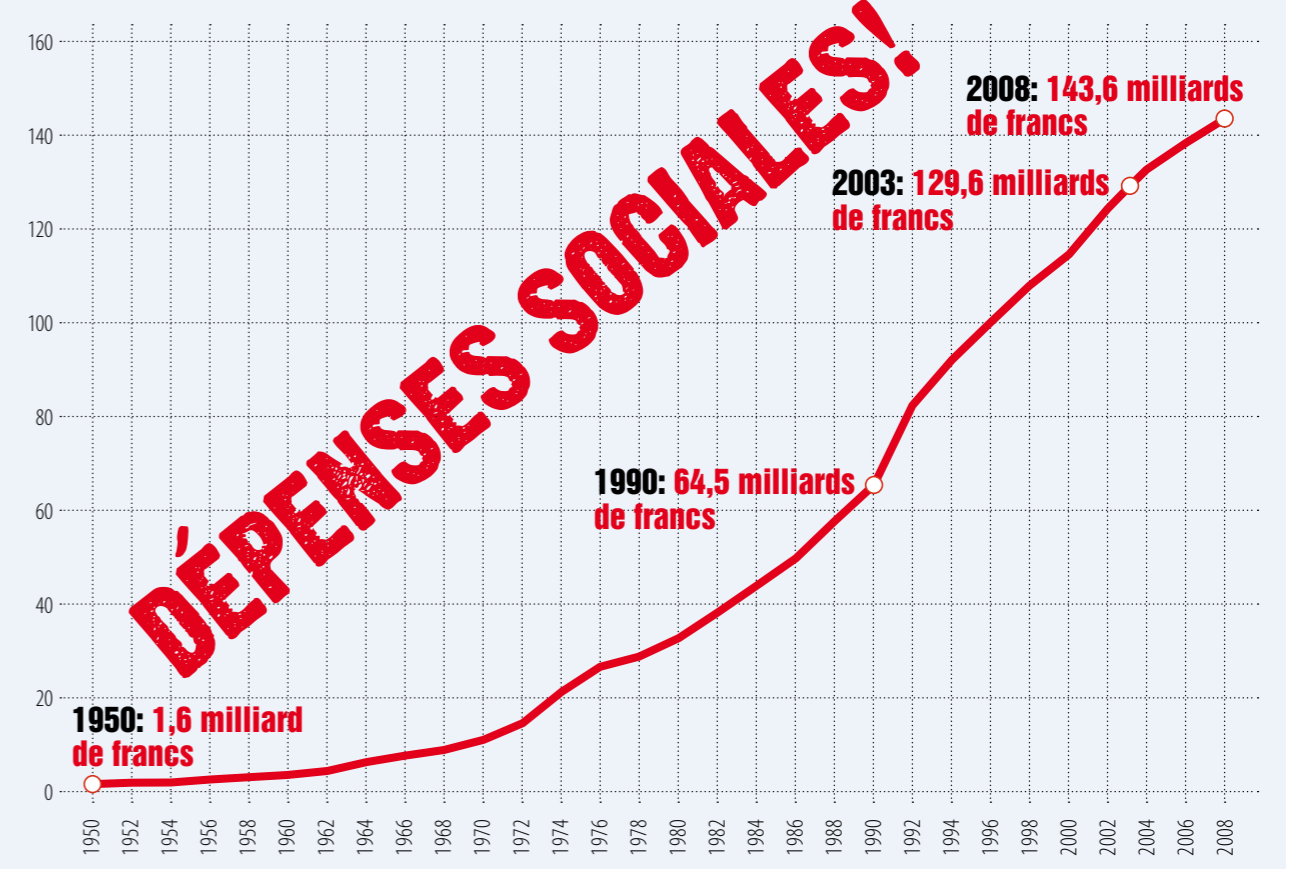
AI: lutter contre les abus et assainir les structures

Le compte de l'assurance-invalidité (AI) est chroniquement déficitaire depuis 1960. Bien que depuis la fondation de cette institution le législateur lui ait accordé à plusieurs reprises des fonds supplémentaires, l'AI dépense chaque année 1,2 à 1,5 milliard de francs de plus qu'elle encaisse. Le 27 septembre 2009 le peuple a dit oui de justesse à une rapide révision de l'AI au niveau des dépenses afin que la hausse de la TVA reste effectivement limitée dans le temps. Or, la réalité nous apprend que tous les financements supplémentaires apportés à l'AI dans le passé ont été sans effet et que cette méthode ne permet certainement pas d'assainir cette institution. Il ne faut pas que cela se répète! Le PLR, le PDC, Economiesuisse et l'Union patronale, qui ont approuvé avec la gauche la hausse de la TVA, doivent maintenant assumer leurs responsabilités. La première partie de la 6e révision de l'AI doit être immédiatement adoptée et la deuxième

²⁷ OFAS: Assurances sociales suisses, statistique de poche 2010

Développement des dépenses sociales en Suisse 1950 – 2008

(dépenses sociales en milliards de francs)



Source: OFS, compte global de la sécurité sociale en 2010; les données les plus récentes disponibles datent de 2008.

partie devra être engagée après les élections de 2011. Il faut alléger l'AI d'au moins 4000 rentiers par an. Par ailleurs il faut lancer une réforme des rentes basée sur les risques, car certaines nationalités (Etats balkaniques, Turquie) sont largement surreprésentées parmi les rentiers AI. L'échelle des rentes doit aussi être affinée. Dans le système actuel, une personne invalidée à raison de 39% ne touche aucune rente alors qu'un taux d'invalidité de 70% donne droit à une rente complète. Il faut également cesser d'exporter des rentes AI sans les adapter au pouvoir d'achat local. Enfin, il n'y a aucune raison de privilégier les rentiers AI en termes de rentes d'enfants par rapport aux actifs. Une personne qui touche aujourd'hui une rente AI (indemnité journalière) bénéficie pour chaque enfant d'un supplément de rente de 40% en l'absence d'un motif de réduction. Un rentier AI avec deux enfants reçoit donc 1,8 rente. Avec cinq enfants, il a droit à 3 rentes AI complètes. Rien d'étonnant donc à ce qu'un rentier AI vivant avec ses cinq enfants dans un village des Balkans puisse entretenir la moitié de la population locale aux frais de la Suisse. Qui plus est, les rentes pour enfants sont complétées par des allocations pour enfants. Autre point à vérifier: l'utilisation des contributions versées aux organisations d'handicapés.

Rentiers en promenade

Extrait d'un rapport d'accident de la police municipale de Zurich: Fritz Schoch (nom modifié par la rédaction), qui est un retraité, heurte par inattention la voiture devant lui arrêtée à un feu rouge. Il roulait à 5 km/h et le coût des dégâts se monte à 500 francs. La voiture heurtée est conduite par Hakan Fenaci (nom modifié par la rédaction), un ressortissant turc né en 1955. Trois compatriotes voyagent avec lui. Sur les quatre occupants de cette voiture, quatre touchent une rente AI selon le rapport de police. Peu après l'accident, la femme de Fenaci, qui ne perçoit pas encore de rente, se plaint de douleurs à la nuque. Après un traitement ambulatoire au Waidspital, elle est mise à l'assurance par le docteur Narsalaam Kusayi (nom modifié par la rédaction). Fritz Schoch est sous le coup d'une plainte pénale pour lésions corporelles.

La libre circulation des personnes menace l'assurance-chômage

L'assurance-chômage actuelle part d'un chômage structurel de 100 000 chômeurs. Conséquence de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne, le nombre de personnes en quête d'un emploi est aujourd'hui nettement supérieur. On nous a promis que les immigrants tombant au chômage rentreraient dans leur pays. C'est évidemment faux. Le Parlement et le peuple ont donc approuvé une augmentation des cotisations, mais sans pour autant examiner les prestations. A long terme, l'immigration massive provoquée par la libre circulation des personnes augmentera la pression sur l'assurance-chômage. Il est donc indispensable de procéder à des corrections au niveau des prestations.

L'aide sociale ne doit pas servir de chaise longue

Conséquence de la libre circulation des personnes et de l'immigration croissante de personnes peu qualifiées, les charges sociales ne cessent d'augmenter. Les généreuses prestations transforment le réseau social des cantons appliquant les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), voire les dépassent, en une confortable chaise longue. Preuve en est que le nombre de personnes vivant de l'aide sociale augmente massivement, surtout dans les cantons et les communes ayant une pratique sociale généreuse et une politique d'immigration laxiste. Et quand les autorités taillent dans les prestations sociales, elles sont fréquemment déboutées par les tribunaux. C'est dire que l'Etat social touche à ses limites. Il est temps que les cantons adaptent leur législation sociale de manière à ce que l'aide sociale ne puissent plus être abusée. Celles et ceux qui ne cherchent pas à s'intégrer et à trouver du travail ne doivent pas recevoir d'aide.

L'UDC

- s'engage pour la consolidation des institutions sociales;
- s'oppose à l'augmentation des prestations sociales;
- demande une conception globale des différents systèmes d'assurance sociale pour empêcher des situations de sur-assurance et des incitations contreproductives;
- exige pour garantir durablement l'AVS que
 - l'âge de la retraite soit fixé à 65 ans pour les femmes et les hommes;
 - les économies faites grâce à l'adaptation de l'âge de la retraite des femmes ne soient pas utilisées pour financer une extension des prestations;
 - un nouveau mécanisme de financement soit mis en place qui fixe le montant de la rente selon les contributions versées par une classe d'âge pour empêcher des découverts;
- s'engage en faveur des réformes suivantes:
 - réduire le nombre de rentiers AI de 4000 par an en vérifiant soigneusement les rentes existantes, notamment celles des jeunes rentiers;
 - supprimer les rentes AI pour enfants et coordonner avec les allocations familiales;
 - réviser les rentes sur la base du risque pour les personnes dont la rente AI ne repose pas sur des motifs clairs (par ex., «douleurs somatiques»);
 - adapter au pouvoir d'achat local les rentes versées à l'étranger;
 - résilier les accords de sécurité sociale avec les Etats refusant de coopérer;
- se bat contre la sur-réglementation de la prévoyance professionnelle et demande que les paramètres techniques soient sortis de la LPP;
- approuve une réforme de fond des prestations complémentaires pour éviter des incitations contreproductives;
- refuse la subordination obligatoire des corps de métiers à la Suva;
- rejette l'augmentation des cotisations salariales pour les APG;
- demande l'assainissement de l'assurance-chômage au niveau des dépenses en adaptant les prestations au niveau de l'OCDE;
- s'engage pour une correction vers le bas des directives CSIAS tout en tenant compte d'éléments basés sur les prestations;
- demande que les statistiques des assurances sociales fassent enfin toute la lumière sur la nationalité des bénéficiaires;
- souhaite l'échange d'informations entre les autorités concernées afin que les abus sociaux puissent être identifiés.



La qualité grâce à la concurrence



C'est devenu une tradition que d'annoncer chaque année à la fin de l'été une augmentation des primes d'assurance-maladie. Combattue à l'époque par l'UDC, la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) visait à introduire pour tous les habitants de la Suisse une assurance-maladie obligatoire, uniforme et étendue à tout le territoire de la Confédération. Depuis l'entrée en vigueur de la LAMal, les primes ont plus que doublé - et la hausse se poursuit.²⁸ La mise en place d'une assurance étatique obligatoire avec des assureurs travaillant sur un marché libre a provoqué des problèmes énormes entre les assurés, les fournisseurs de prestations médicales et les pouvoirs publics participant au financement. Bref, notre système d'assurance-maladie est malade. Près de la moitié de la population touche des subventions pour réduire le montant des primes. Ce mélange insensé de politique sociale et de politique de la santé provoque des distorsions gravissimes. Il pousse à l'absurde l'idée originale de l'assurance-maladie, c'est-à-dire la protection contre la détresse en cas de maladie. Aujourd'hui, ce ne sont plus les maladies, mais les primes d'assurances qui provoquent des détresses financières!

La politique est dépassée

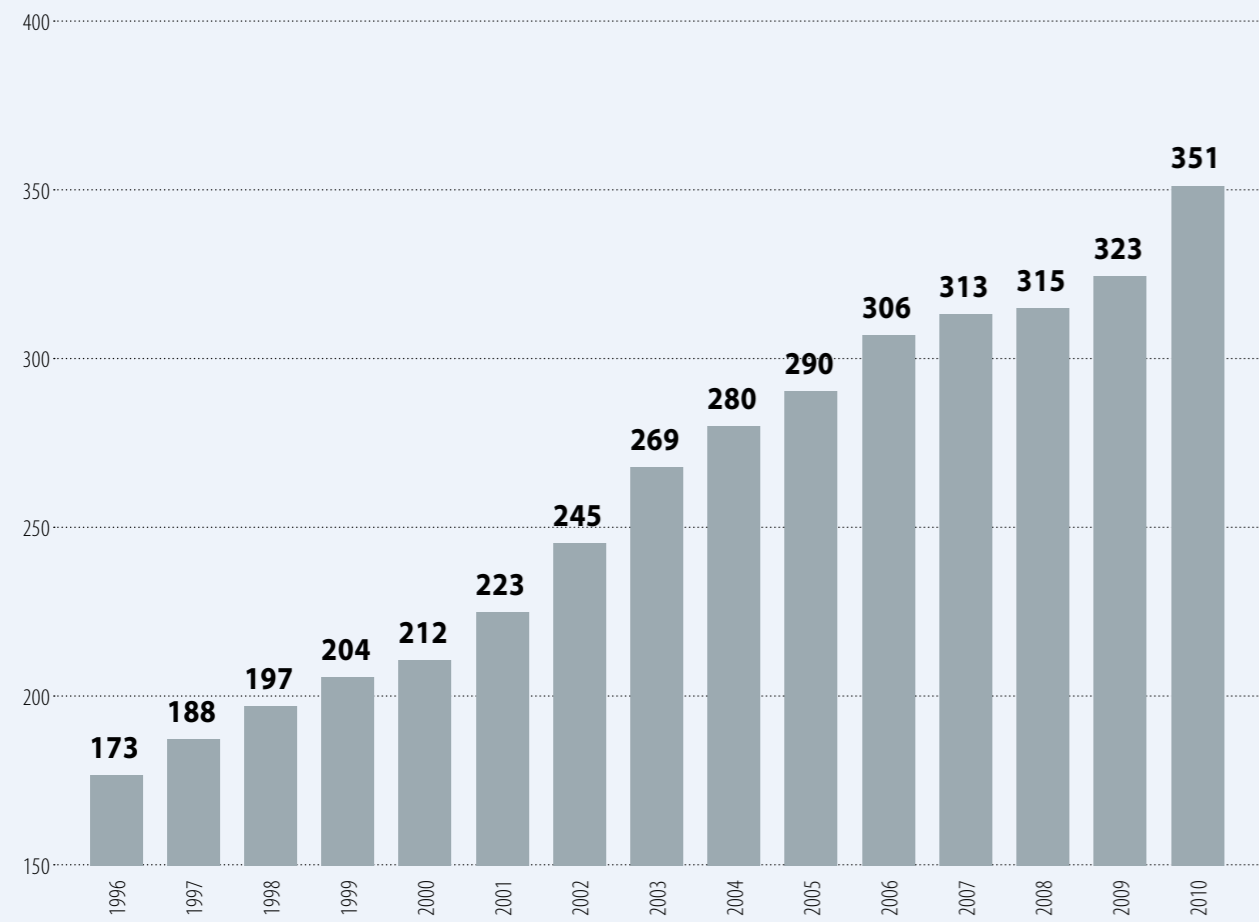
Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un contrat individuel entre le patient et son assurance, mais d'un catalogue de prestations défini par les décideurs politiques. En lieu et place du médecin et du patient, l'Etat décide quel traitement est «efficace», «utile» et «économique». Dépassés par la complexité de la situation, les politiques n'ont d'autres idées que d'allonger constamment le catalogue des prestations en y ajoutant non seulement l'utile, mais aussi l'agréable. Mais les patients, les médecins, l'industrie pharmaceutique et les fabricants d'appareils médicaux ne sont pas en reste pour compléter le catalogue en fonction de leurs intérêts. Des prestations, qui devaient autrefois être payées par celui qui les réclamait, fi-

gurent aujourd'hui dans le catalogue des prestations de base sous le prétexte de la justice sociale. Si autrefois les patients privés participaient via leurs honoraires au rééquilibrage social, ce dernier passe aujourd'hui par les contributions à la réduction des primes aux frais des contribuables.

²⁸ OFSP: Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2006 et chiffres-repères actuels de l'OFSS

Evolution des primes d'assurances-maladie mensuelles depuis l'introduction de la LAMal

(charges pour les adultes en francs)



Source: statistique de l'assurance-maladie obligatoire en 2009

Le progrès médical n'est pas gratuit

L'amélioration constante des diagnostics et thérapies accélère la guérison. Le large accès à la médecine de pointe, l'augmentation de l'espérance de vie et l'amélioration de la qualité de la vie sont des acquis extraordinaires et constituent aussi un marché en pleine expansion. Mais, ils sont également les raisons de la hausse des coûts. L'information constante des médias sur la santé et la maladie contribue à son tour à accroître la consommation de prestations de santé. C'est une erreur inhérente au système de la LAMal qui est à l'origine des découverts financiers chroniques des assurances-maladies. Des mesures drastiques prises par l'Etat comme le blocage de l'ouverture de nouveaux cabi-

nets médicaux ou la limitation des admissions aux études de médecine neutralisent la concurrence et déplacent les traitements ambulatoires de la desserte de base vers les hôpitaux qui sont plus chers. Les hôpitaux publics n'étant financés qu'à moitié par les primes, on assiste à de fortes distorsions de la concurrence au détriment des cabinets médicaux privés.

Renforcer la responsabilité individuelle des patients

Les incitations contreproductives provoquées par la loi actuelle sur l'assurance-maladie sont évidentes. Un trop grand nombre d'acteurs de la santé publique n'ont aucun intérêt à faire des économies. Il est donc indispensable de réformer



la LAMal dans le sens de l'économie de marché. Les intérêts des patients doivent être placés au centre de cette révision, et non pas ceux des assureurs, des hôpitaux, des cantons ou de l'industrie pharmaceutique. Le patient est surtout intéressé à recevoir des prestations de qualité à un prix équitable. Les mesures suivantes doivent être prises pour assainir notre système de santé publique: encourager la responsabilité individuelle, développer des modules d'assurance taillés sur mesure avec une authentique participation au risque des assurés, offrir des assurances complémentaires pour couvrir les prestations souhaitables et confortables, répartir clairement les tâches entre la Confédération, les cantons et les communes. L'enchevêtrement actuel au niveau des subventions doit être élagué afin que l'argent à disposition profite aux patients en difficultés au lieu de servir à bétonner des capacités hospitalières inutiles. Enfin, le catalogue des prestations de base doit être allégé. Il n'est plus acceptable que des interruptions de grossesse, thérapies aux hormones, césariennes non indispensables pour des raisons médicales ou des changements de sexe soient financés par la collectivité. Si le coût de la santé publique devait continuer d'augmenter, il faudra même envisager une levée de l'obligation de s'assurer pour accroître la pression en faveur d'économies.

Halte à la folie de la prévention

OFSP, OFSPO, OFAS, OFROU, OVF, DDC, SECO, RFA, CFST, Fonds de la sécurité routière, bpa, SUVA, assurances-maladies privées, Fondation pour la promotion de la santé, Fonds de prévention du tabagisme et d'innombrables autres institutions cantonales et communales s'inquiètent de notre bien-être. La Confédération prévoit même d'y ajouter une méga-institution. Plus de 1,1 milliard de francs est dépensé chaque année pour la prévention.²⁹ Résultats (entre autres): prix minimaux imposés pour l'alcool et l'interdiction des boissons alcoolisées lors des manifestations sportives, normalisation des bouteilles de bière, restrictions publicitaires, primes d'assurance augmentées pour les personnes obèses (on parle «d'obésité épidémique»), diabolisation des fumeurs, problèmes financiers pour les fabricants de tabac indigènes et les cafetiers. Et cela bien que la consommation d'alcool et de tabac ne cesse de baisser. Au lieu de faire confiance au bon sens des citoyens adultes, les apôtres de la santé veulent intervenir dans les compétences législatives cantonales.

²⁹ santésuisse: document de fond sur la promotion de la santé et la prévention (2007)

Les excès bureaucratiques de l'Office fédéral de la santé publique

Voici une sélection des activités lancées par l'OFSP avec l'argent des contribuables: interdiction de l'alcool entre 21 et 7 heures, interdictions de fumer de plus en plus généralisées, restrictions publicitaires, trucages au niveau des réserves des assurances-maladie pour dissimuler la hausse des primes, dramatisation des effets du radon, minimisation de la consommation de cannabis, déclaration selon laquelle les relations sexuelles entre positifs HIV sont éventuellement sans danger, discrimination des soldats par la suppression de l'assurance-militaire, occupation d'une agence publicitaire pour combattre la médecine complémentaire.

Combattre rigoureusement les abus de drogues

Les drogues ne sont pas des denrées ordinaires, mais ce sont des substances qui conduisent rapidement à la dépendance et à la destruction physique et mentale. La politique antidrogues voulue par l'UDC vise à combattre le trafic de drogues, à empêcher l'entrée dans la consommation de drogues et à libérer les drogués de leur dépendance. Les conséquences financières de la consommation de drogues sont énormes. Aujourd'hui déjà, on les estime à plusieurs milliards de francs par an.³⁰ L'UDC s'oppose catégoriquement à la légalisation des drogues dites «douces» (hachisch, marijuana) dont les effets sont fréquemment minimisés. Elle refuse aussi que l'Etat distribue des drogues aux toxicomanes. La remise d'héroïne à des drogués ne conduit en effet pas à leur guérison, mais elle représente en réalité une prolongation de l'addiction encouragée par l'Etat. Enfin, il faut intervenir plus durement contre la vente et la consommation de cocaïne ainsi que contre les drogues de société.

³⁰ Université de Neuchâtel: Le coût des drogues illégales en Suisse (2006)

Positions

L'UDC

- souhaite que la santé publique se fonde sur le principe de la concurrence afin d'offrir partout une desserte médicale de bonne qualité;
- demande plus de transparence en termes de qualité et de prix des prestations médicales afin d'accroître la liberté de choix et, partant, le bien-être des patients;
- réclame un allègement du catalogue des prestations couvertes par l'assurance de base et la conception d'un catalogue des prestations sous la forme d'une liste positive;
- rejette les tentatives de créer une caisse unique au niveau national ou régional;
- souhaite à long terme la levée du régime obligatoire dans l'assurance de base pour encourager les fournisseurs de prestations médicales à rechercher des solutions économiques; à court terme, l'UDC demande la levée de l'obligation contractuelle et du blocage de l'admission de médecins pratiquants;
- demande la suppression immédiate de la limite maximale fixée par l'autorité pour la franchise librement choisie dans l'assurance-maladie obligatoire afin que les payeurs de primes puissent définir sous leur propre responsabilité l'étendue de leur couverture et réagir ainsi à l'augmentation massive des primes;
- s'engage pour le financement de la santé publique par une seule source (système moniste);
- s'engage à ce que les soins palliatifs soient officiellement ancrés dans la santé publique comme un concept de soin global pour des personnes affectées de maladies incurables, menaçant la vie ou se développant chroniquement;
- s'oppose à l'activisme parfois sectaire de la Confédération dans le domaine de la prévention et préfère miser sur la responsabilité individuelle des citoyennes et des citoyens;
- rejette la légalisation des drogues.



Les transports – artères de notre économie



Des voies de communication bien aménagées et entretenues, capables d'absorber le volume croissant des transports, sont indispensables à la prospérité, à la croissance économique et au plein emploi. Les moyens financiers limités qui sont à disposition doivent servir en priorité à éliminer les goulets d'étranglement, à aménager les axes routiers principaux et à entretenir les routes. Le principe du libre choix du moyen de transport doit être respecté. Il est inacceptable d'opposer les moyens de transport les uns aux autres. Enfin, le subventionnement transversal entre les modes de transport doit cesser.

Engagement optimal des ressources financières

Le produit des impôts sur les huiles minérales garantit le financement et l'entretien des routes nationales. Ces fonds servent à aménager et à entretenir les routes au service du trafic motorisé individuel et des transports publics routiers. L'UDC s'oppose à ce que les moyens limités disponibles pour la route soient détournés à d'autres fins. Elle combat aussi les systèmes de rabais et autres projets de taxes et redevances à la charge des usagers des moyens de transport. La Confédération, les cantons et les communes sont responsables de l'aménagement et de l'entretien de leurs modes de transport. Toute redistribution arbitraire des charges ainsi que des pré-financements doit être refusée. La criminalisation croissante des automobilistes n'est utile à personne hormis à la caisse de l'Etat. La réduction des marges de tolérance pour les dépassements de la vitesse maximale et la disposition des radars, véritables pièges à automobilistes, à des endroits sans aucune signification pour la sécurité routière, ne servent pas la prévention des accidents, mais uniquement à remplir la caisse publique. En revanche, le mépris complet des règles de la circulation par des chauffards doit être sévèrement puni.

La politique des transports, grande perdante de l'ère Leuenberger

Quinze années durant, le conseiller fédéral socialiste Moritz Leuenberger portait la principale responsabilité de la politique des transports – et il en a fait la grande perdante. Qu'il s'agisse du trafic aérien (sécurité aérienne, accord aéronautique avec l'Allemagne, milliards pour Swiss), des transports routiers (cadeaux à l'UE pour le transit, règlement du trafic d'agglomération) ou des chemins de fer (découvert de plusieurs milliards dans les NLFA, transport de marchandises inefficace, déficits annuels par milliards), le bilan de l'ère Leuenberger est lamentable.

Mobilité: garantir le libre choix

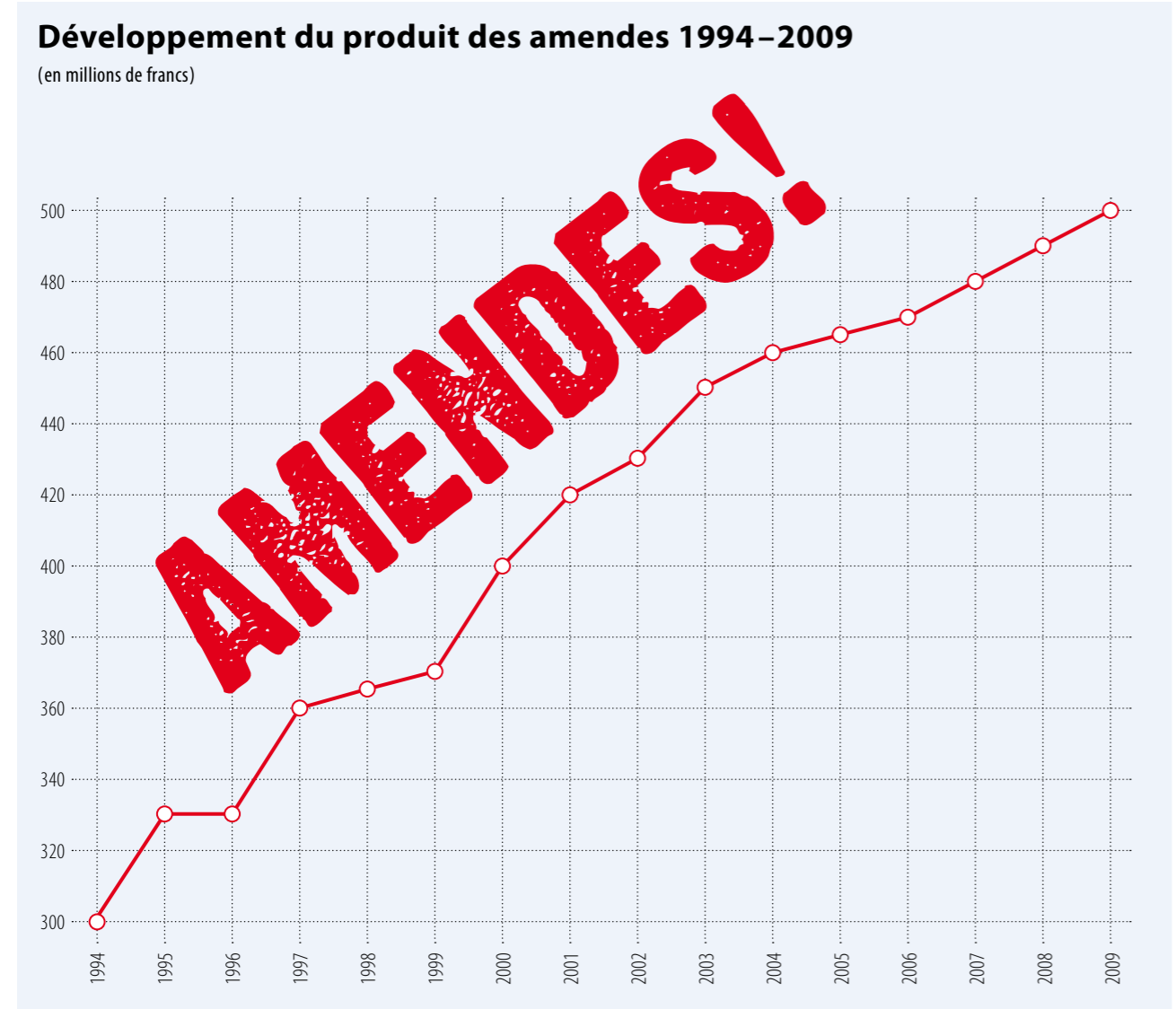
La mobilité de la société moderne est garantie par le libre choix du moyen de transport (route, rail, eau, air). C'est essentiel pour maintenir le bon fonctionnement d'une société prospère. Les restrictions de la mobilité (road pricing, mo-

dèles basés sur les trajets, zones de protection de l'environnement, suppression des places de parc) ou les privilèges accordés pour des raisons idéologiques à certains usagers des modes de transport sont du poison pour la compétitivité de l'économie suisse. Le contribuable est en droit d'exiger de la Confédération une mobilité d'un niveau élevé et le produit des impôts destinés aux infrastructures de transport doit être engagé selon les principes de l'économie.

Veiller à la fluidité du trafic routier

En raison de l'augmentation constante de la population, la garantie de la fluidité du trafic sur tout le réseau routier suisse revêt une importance capitale. Les chefs d'entreprise, artisans, employés, pendulaires, habitants et touristes ont besoin d'un système routier fiable. La réduction de l'espace

routier et les mesures techniques et architecturales qui en découlent (modification des signalisations, systèmes de gestion du trafic, arrêts de bus sur la chaussée, zones à trafic mixte, rétrécissement des trottoirs) gênent la fluidité du trafic. Il faut des parkings en suffisance et facilement accessibles et un minimum de places de parc par immeuble pour permettre aux entreprises ainsi qu'aux arts et métiers de fonctionner durablement et aussi pour éviter un inutile trafic de recherche de places de parc. La construction de parkings doit répondre à la demande et le plafonnement des autorisations doit être supprimé. Les goulets d'étranglement doivent être corrigés par une augmentation de la capacité. Voilà la seule manière d'empêcher la formation chronique de bouchons aux mêmes endroits. Les centres urbains doivent être déchargés du trafic de transit par un réseau routier de contournement suffisamment dense.



Source: Vademecum 1994-2010 routesuisse

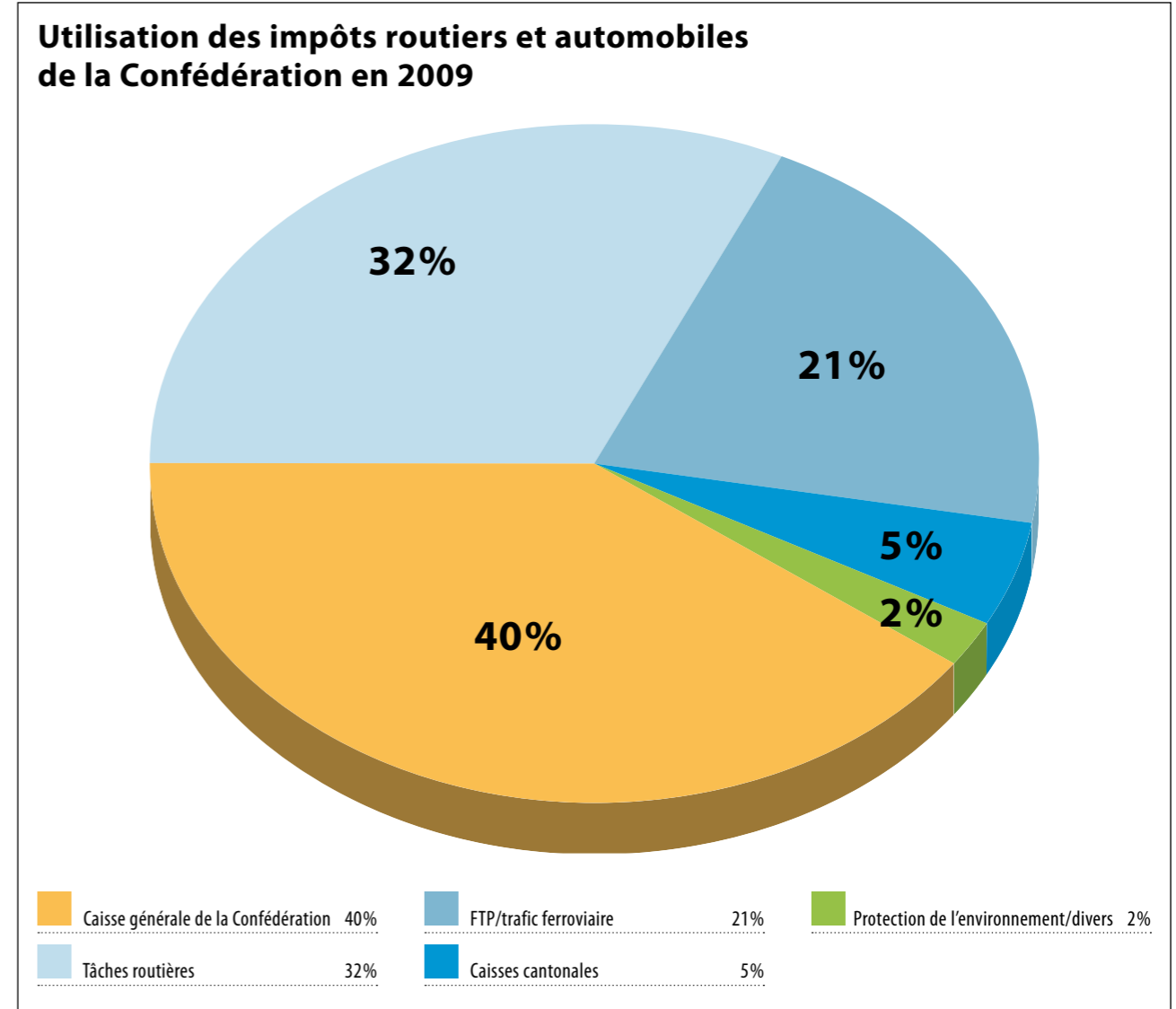
Les Verts dépassés par les événements

«Les voitures tout-terrain sont une invention du siècle passé, m'a dit un collègue parlementaire des Verts. Il faut donc les interdire, a-t-il conclu. Pourtant, nous n'interdisons pas les Verts qui datent aussi du siècle passé. Et ils sont même complètement dépassés par les événements sinon ils sauraient que les tout-terrain modernes sont des véhicules respectant l'environnement.»

Ueli Giezendanner, conseiller national UDC, au Conseil national, 29.9.2010

Rail: consolider les capacités et les coûts

Les transports publics n'ont de loin pas la capacité d'assumer seuls les transports de personnes et de marchandises en Suisse. L'aménagement des infrastructures ferroviaires commence à atteindre ses limites. Avant de procéder à de nouvelles extensions, il faut absolument consolider le financement de l'entretien du réseau ferroviaire. Il est hors de question d'augmenter encore le degré de subventionnement des transports publics aux frais des usagers de la route. L'aménagement indispensable de l'axe est-ouest doit revêtir la même priorité que celui de l'axe nord-sud. L'optimisation des tracés ferroviaires pour le transport de personnes et de marchandises doit être adaptée aux intérêts régionaux et viser une rentabilité suffisante.



Source: routesuisse 2010



Trafic aérien: sécurité du droit et réduction du bruit

Les aéroports suisses sont d'une importance capitale pour l'économie du pays. Ils méritent donc des conditions-cadres favorables. Le projet de plan sectoriel «Infrastructure Trafic aérien» et l'inscription correspondante dans le plan directeur concernant l'aéroport de Zurich doivent être définis le plus rapidement possible pour garantir la sécurité du droit. Le Conseil fédéral est invité à négocier avec l'Allemagne un

nouvel accord sur les transports aériens qui reprend le régime des décollages et des atterrissages d'avant mai 2001 et qui tient ainsi compte du résultat de l'analyse des émissions de bruit à laquelle ont procédé les deux pays. La répartition actuelle du trafic aérien est en contradiction avec les principes de l'aménagement du territoire, de l'exploitation, de la technique de sécurité, de la protection de l'environnement et, enfin, de la sécurité du droit.

Positions

L'UDC

- refuse que l'affectation du produit des impôts sur les huiles minérales soit encore une fois modifiée au détriment de la route;
- réclame la fin du subventionnement transversal du rail avec l'argent de la route;
- s'oppose à l'augmentation des taxes et redevances grevant le trafic individuel;
- se prononce pour la garantie du libre choix du moyen de transport;
- se bat pour accélérer l'achèvement du réseau des routes nationales, la suppression des goulets d'étranglement et un deuxième tunnel routier au St-Gothard;
- réclame une augmentation du degré de couverture des coûts dans les transports ferroviaires;
- demande plus de transparence quant aux coûts subséquents des projets d'infrastructure;
- demande la construction de voies d'accès nord et sud au St-Gothard et l'achèvement du tunnel du Lötschberg (2^{ème} tube) pour exploiter les capacités créées par les investissements de dizaines de milliards dans les NLFA;
- exige la sécurité du droit dans les transports aériens grâce à un accord acceptable avec l'Allemagne et des mesures raisonnables prises à l'intérieur du pays.

L'électricité suisse: sûre et ménageant l'environnement



La population suisse a besoin d'un approvisionnement en énergie sûr et en quantité suffisante. C'est un rêve de scientifique et de politicien de croire que l'on peut développer un moyen de production qui permette d'obtenir des quantités illimitées d'énergie propre et bon marché. Les rêves peuvent et doivent stimuler la recherche scientifique. La politique, quant à elle, doit composer avec les réalités. L'UDC défend une politique énergétique qui garantisse un approvisionnement en énergie aussi sûr et aussi avantageux que possible. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions maintenir notre prospérité, nos emplois et notre niveau de vie. Il convient d'assurer la fourniture d'énergie par l'accroissement de la production intérieure. L'UDC s'oppose à l'importation accrue de courant aux dépens du renforcement de la production indigène, car cette politique mettrait en péril notre indépendance et occasionnerait des coûts supplémentaires.

Comblent immédiatement le déficit énergétique

A partir de 2020, nous aurons à faire face à un problème énergétique important, qui deviendra même dramatique dès 2030. Après 2020 en effet, il est prévu d'arrêter les centrales nucléaires de Beznau I et II et de Mühleberg. D'ici 2035, quelque 20-25 milliards de Kw/h, nous feront défaut lorsque les contrats avec la France expireront et que la consommation d'énergie continuera d'augmenter, comme on le prévoit.³¹ Les chiffres du déficit énergétique à venir ne sont pas contestés. Ce sont les conséquences que l'on en tire qui diffèrent. Les socialistes et les Verts pensent pouvoir combler ce déficit par des mesures d'économie, des progrès dans l'efficacité énergétique et l'utilisation accrue d'énergies renouvelables. Certains sont même d'avis que la Suisse pourrait purement et simplement se passer d'énergie

nucléaire. C'est possible, mais uniquement si elle importe davantage d'électricité, si elle parie sur des alternatives beaucoup plus onéreuses ou si elle utilise encore plus de combustibles fossiles comme le pétrole ou le gaz.

L'importance des combustibles fossiles

Les combustibles fossiles importés, comme le pétrole et le gaz, conservent une place prépondérante dans notre société. Que ce soit le transport routier ou aérien, le chauffage ou la production industrielle, nous dépendons des carburants et des combustibles fossiles. Si l'on examine la question énergétique dans son ensemble, il faudrait que nous apprenions à être plus économes avec les ressources fossiles limitées qui

³¹ AES, Axpo, Perspectives énergétiques 2035, Office fédéral de l'énergie (OFEN)

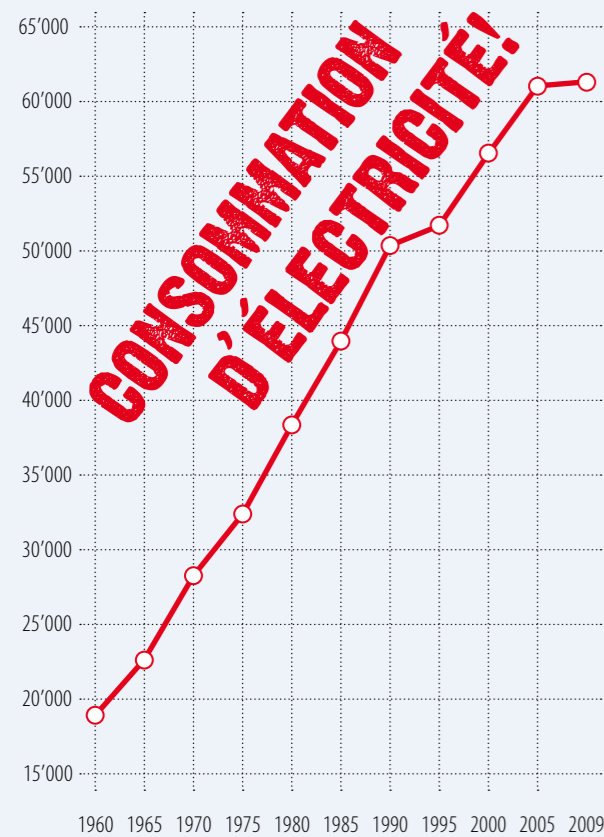
nous restent. Le charbon et le pétrole sont inadaptés à la production d'électricité en Suisse. Et comme les gisements pétroliers les plus importants sont situés dans des régions politiquement instables, nous ferions bien de nous ménager quelques portes alternatives sur l'avenir énergétique. En effet, l'indépendance de notre approvisionnement en énergie est aussi une composante de notre sécurité nationale.

Les besoins en énergie ne cessent de croître

Les besoins en électricité augmentent constamment et continueront de le faire malgré nos efforts d'économie. Une consommation d'électricité élevée est aussi un signe de prospérité et de croissance. Cela ne peut pas être notre objectif de baisser de façon drastique notre niveau de vie ou de retomber dans l'ère préindustrielle. Et c'est exactement ce vers quoi nous mène la politique énergétique funeste

Développement de la consommation d'électricité en Suisse 1960-2009

(Données en GWh: unité de consommation énergétique, gigawatt-heure)



Source: statistique électrique suisse 2009

de la gauche et des Verts. Le défi consiste à réconcilier les exigences de l'économie, les besoins humains et les aspirations écologiques. Les mesures d'économie d'électricité ne peuvent être efficaces que si elles ont un sens et qu'elles se justifient pour les citoyens de ce pays, car les consommateurs privés agissent de manière économique. Même si les appareils électriques sont devenus plus efficaces, leur nombre augmente de façon irrésistible dans tous les foyers. A cela s'ajoute l'envolée des prix du pétrole qui a aussi mené à une augmentation de la consommation d'électricité. Depuis quelque temps, les pompes à chaleur ont tendance à remplacer les chauffages au mazout, provoquant du même coup une augmentation de la consommation de courant.

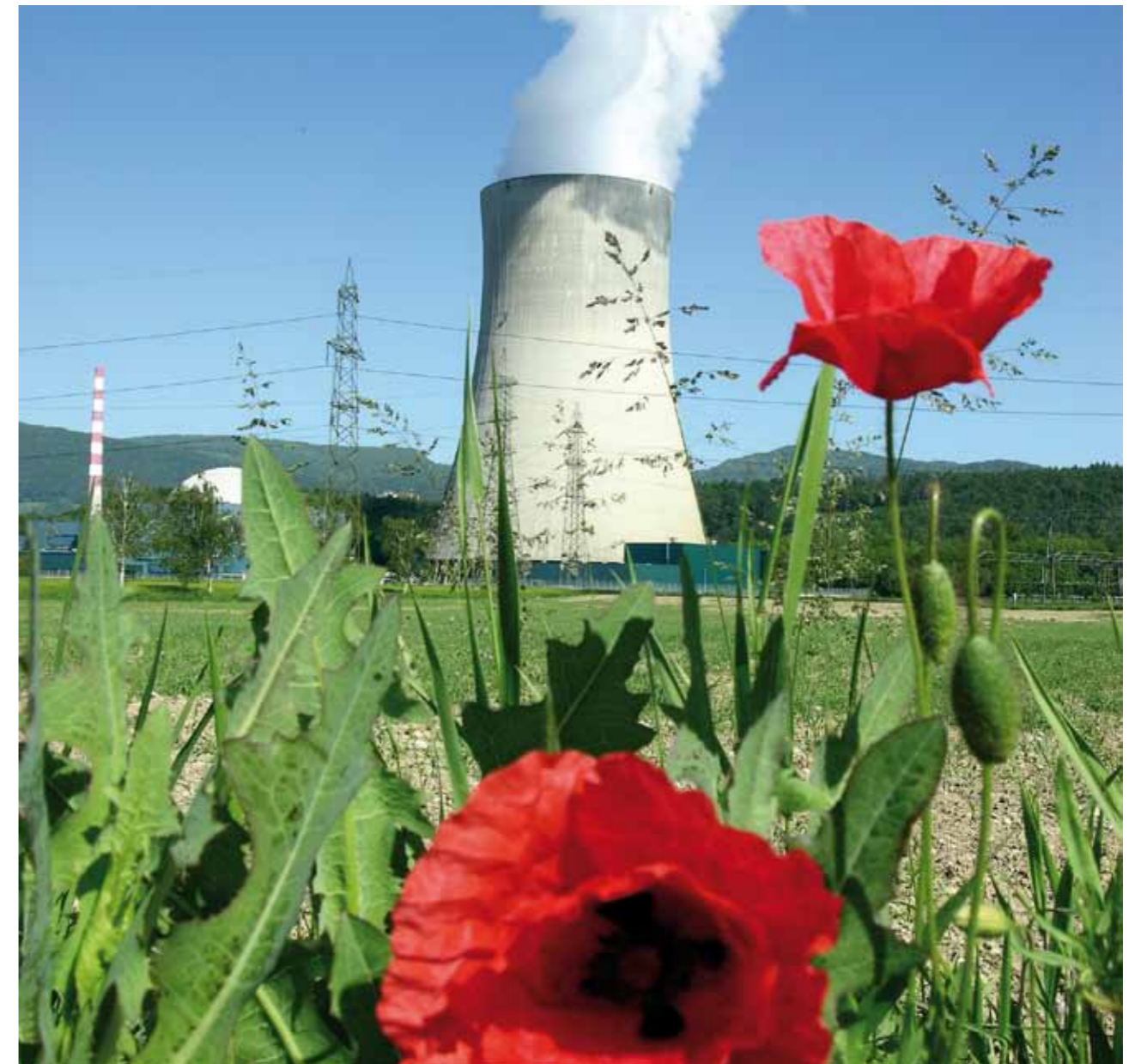
Utiliser la force naturelle de l'eau

L'énergie hydraulique représente pour la Suisse une aubaine incroyable et le moyen idéal de produire de l'énergie renouvelable. L'exploitation de cette énergie doit être étendue, tant elle représente une forme d'approvisionnement avantageuse, indépendante et écologique. Pourtant, même elle se heurte aux limites politiques et à celles de la nature. Les centrales hydroélectriques ne peuvent en effet produire qu'une quantité limitée de courant. A cela s'ajoutent les résistances des milieux écologiques. Dès que l'on prévoit de construire une nouvelle centrale ou de rehausser un mur de barrage pour gagner en capacité (comme c'est le cas par exemple dans les Grisons ou dans l'Oberland bernois), les oppositions se font jour immédiatement. Et l'ironie veut que ce soit précisément des organisations écologistes qui s'opposent à ce genre de projets. Afin de couvrir les besoins en électricité de notre pays, on fait aussi appel à des énergies renouvelables. Le déficit de la production en électricité doit ainsi être comblé jusqu'en 2030 moyennant 5,4 milliards de Kw/h à grands renforts de subventions.³² Ce déficit se réduirait ainsi d'autant, mais le trou énergétique restant devra bien être comblé.

Remplacement des centrales nucléaires existantes

La construction de centrales à gaz, avec leurs émissions de CO₂, minerait la politique climatique mise en œuvre en Suisse. L'UDC rejette l'idée d'introduire de nouvelles taxes incitatives en matière d'énergie, comme la taxe sur le CO₂ ou sur les rétributions du courant injecté, comme elle ne croit pas à l'utopie de la société à 2000 watts. Une étude le démontre: même un apprenti habitant dans un studio et prêt à renoncer à la voiture et aux vacances ne peut atteindre cet objectif des 2000 watts. Il ne s'agit pas de mettre en péril

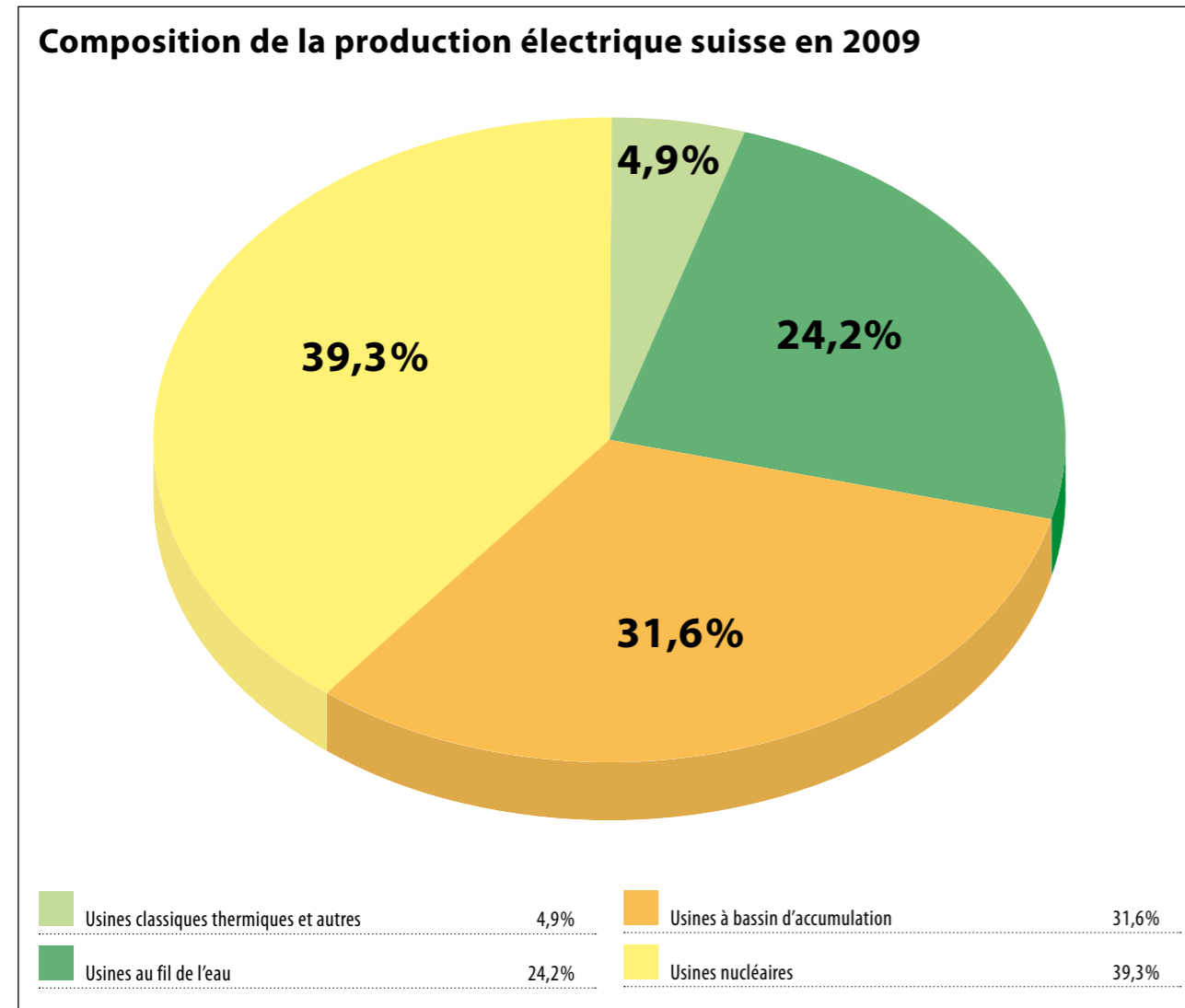
³² Loi sur l'énergie, art. 1 al. 3



l'approvisionnement énergétique de notre population pour des raisons idéologiques, ni de renchérir notre électricité et de compromettre notre prospérité. Il faut être pragmatique et construire de nouvelles centrales nucléaires tout en optant pour le stockage profond des déchets en Suisse. Et c'est aux conclusions des géologues qu'appartient le dernier mot et non aux gesticulations politiciennes des uns ou des autres. La mise en service de ces nouvelles centrales à l'horizon 2020 nous permettrait de combler le déficit énergétique qui nous menace. Il serait insensé de renoncer à cette solution éprouvée, alors que cela fait quarante ans que nous exploitons sans problèmes des centrales nucléaires.

Escapade chinoise et société à 2000 watts

Les Verts aiment prêcher le contraire de ce qu'ils font. Ruth Genner, conseillère municipale zurichoise, en est un bon exemple, elle qui pestait contre le bruit des avions et exigeait la réduction du trafic aérien. A l'été 2010, l'égérie de la société à 2000 watts a décidé de faire un saut de puce en avion, aux frais des contribuables, pour assister à une certaine inauguration du pavillon suisse à l'exposition universelle de Shanghai.



Source: statistique électrique suisse 2009

L'avenir des énergies renouvelables

Outre l'énergie hydraulique, d'autres énergies renouvelables sont aussi promises à un bel avenir. La production d'énergie à partir de biomasse a par exemple un potentiel intéressant du fait de sa neutralité en CO₂. Celle-ci appartient aux rares possibilités indigènes de production d'énergie renouvelable. Le bois en est une autre, même si elle vient bien après. Le bois offre en effet une alternative durable à la production d'énergie. Il permet de réduire notre dépendance des énergies fossiles. Quant à la production de biomasse, elle offre de nouveaux débouchés à nos agriculteurs et sylviculteurs. Pour autant que nous créions des conditions cadres attractives, ces branches d'activité peuvent offrir une contribution non négligeable à la production indigène d'électricité et de carburant.

Positions

L'UDC

- soutient une augmentation de la part d'énergie hydraulique dans l'offre nationale d'électricité;
- s'engage pour que les centrales nucléaires vieillissantes soient remplacées au plus vite sur leur site actuel;
- rejette des taxes et des redevances plus élevées qui renchériraient l'énergie;
- s'oppose aux mesures dirigistes de l'Etat en matière d'énergie;
- soutient le renforcement de la production d'électricité indigène;
- est favorable au maintien de l'offre d'électricité actuelle, principalement avec l'énergie hydraulique et l'énergie nucléaire;
- salue la recherche et la réalisation privées de projets dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables comme la géothermie, l'énergie éolienne, solaire et la biomasse;
- demande que l'approvisionnement en énergie s'en tienne aux principes de la demande, de la rentabilité, de l'indépendance et de l'écologie.

Agir au lieu de se lamenter



La préservation d'un environnement sain est aussi essentielle pour nous humains qu'elle l'est pour la faune et la flore. Notre environnement est exposé à un nombre croissant d'agressions physiques, chimiques et techniques qui pèsent sur lui. Des contaminations par des substances chimiques, de la poussière, des rayonnements ou des microorganismes peuvent induire une pollution de notre environnement si elles dépassent les capacités régénératrices de la nature. Les sols, l'eau, les paysages et l'air sont tous concernés. Mais nous ne sommes pas impuissants face à ces problèmes; si nous le voulons, nous pouvons changer les choses.

La fonction d'une protection sensée de l'environnement

La protection de l'environnement comprend des mesures pour la préservation de notre espace vital. Ce qu'il faut, ce sont des comportements humains qui servent à la préservation, à l'amélioration et le cas échéant à la restauration de la qualité de notre espace vital. Au-delà des dispositions en matière de protection de la nature, des monuments et des paysages, nombre de lois et de règlements traitent de notre environnement. Des mesures et des techniques qui évitent les dégâts sont souvent plus efficaces et moins onéreuses que la réparation ultérieure de ceux-ci. Pour l'UDC le «développement durable» n'est pas un concept creux; il met en exergue le maintien des capacités régénératrices de notre environnement pour sa fonction utilitaire, protectrice et de santé.

Il ne faut pas laisser la protection de l'environnement aux Verts

L'UDC défendait déjà les idées des Verts au temps où ceux-ci ne dissimulaient pas encore leur idéologie gauchiste. La protection de l'environnement est une préoccupation trop importante pour la laisser aux Verts et aux partis de gauche. Car plutôt que d'empoigner les problèmes, ils préfèrent les utiliser à leur avantage: ils entretiennent ainsi une hystérie perpétuelle autour de la mort des forêts, du trou dans la couche d'ozone, des particules fines, des pluies acides, des catastrophes climatiques, etc. Pourtant ils n'ont encore réglé aucun de ces problèmes. Car les vraies solutions viennent des progrès scientifiques et techniques et de l'industrie: stations d'épuration, catalyseurs, combustibles peu toxiques, filtres à particules, lessives sans phosphates, moteurs diesel et hybrides, biomasse et autres. Ce ne sont pas les taxes, les interdictions ou les limitations (de vitesse par exemple) qui font avancer la cause de la protection de l'environnement, mais la prospérité, la croissance, la recherche et le progrès.



La destruction de l'économie de marché en point de mire

«Ce ne sont pas des considérations écologiques qui sous-tendent la politique des Verts, mais bien une idéologie dont le seul but est de mener à la ruine l'économie de marché des Etats occidentaux.»

Torsten Mann: Rote Lügen in grünem Gewand, der kommunistische Hintergrund der Öko-Bewegung, Rottenburg, 2009

Les Verts ne vivent pas dans les arbres

Les Verts ne vivent pas dans les arbres. Ils habitent de beaux quartiers et y bloquent la circulation routière et les nouveaux projets de construction. Ils sont fonctionnaires à vie dans les administrations ou les hautes écoles des centres urbains et y veillent à ce que la majorité demeure rose-verte. S'ils se consacrent à la protection de l'environnement, c'est tout au plus depuis leur chaise de bureau en couchant des concepts sur le papier et en se lamentant sur les catastrophes présentes et à venir. Les électeurs de l'UDC sont depuis toujours convaincus de l'importance de l'environnement: ils n'en discutent pas, ils s'engagent activement en faveur de notre espace vital. Alors que les Verts habitent dans les villes et les agglomérations, l'UDC sait ce que signifie se soucier de la campagne. Les familles de paysans cultivent le sol depuis des générations et ont de ce fait intérêt à soigner leur base existentielle. Leur travail permet d'éviter l'abandon et la désertification de notre nature. Ce sont les partisans de l'UDC qui s'engagent dans l'économie et l'industrie pour notre environnement, que ce soit dans l'épuration des eaux, la collecte et le traitement des déchets ou dans les transports respectueux de l'environnement. Pour atteindre leurs objec-

tifs, ils ne tablent pas sur des interdictions, des entraves ou des majorations de prix, mais sur la raison, les besoins des consommateurs, l'économie de marché et les innovations techniques.

Le socialisme, la plus grande catastrophe écologique

Les élus verts votent dans les parlements de la même façon – voire pire encore – que les socialistes. Et ce n'est pas une surprise: certains d'entre eux étaient autrefois membres des partis socialiste ou communiste. De toute évidence, ils ignorent tout de la situation environnementale qui prévaut en Chine. Peut-être n'ont-ils pas non plus entendu parler des résidus toxiques de l'ancienne Union Soviétique: des sols empoisonnés, des eaux polluées, un air empesté, des régions entières irradiées et rendues inhabitables par des centrales de production d'énergie vétustes, inadaptées et irresponsables. Il n'est pas étonnant dès lors que les praticiens de l'environnement ne votent pas pour les Verts. Car la pire catastrophe écologique qu'ait connue le monde, et dont nous subissons aujourd'hui encore les conséquences, a un nom: le socialisme.

La protection de l'environnement comme nouvelle couverture du socialisme

«Sous le couvert de la protection de l'environnement et du climat, on veut nous imposer la plus grande redistribution des richesses que l'humanité ait connue – et un nouvel ordre mondial, qui limitera considérablement la liberté individuelle en appliquant les principes du socialisme»

Torsten Mann: Rote Lügen in grünem Gewand, der kommunistische Hintergrund der Öko-Bewegung, Rottenburg, 2009

Positions

L'UDC

- soutient les initiatives sensées en faveur de la préservation, de la restauration et de l'amélioration de l'espace vital;
- mise sur l'innovation permanente et les conquêtes de la science, de la technique et de l'industrie dans leur combat pour un environnement meilleur;
- s'engage en faveur de mesures étatiques appropriées comme l'aménagement du territoire, la protection des eaux et de l'air et une politique qui favorise l'énergie hydraulique et nucléaire;
- démasque l'hystérie environnementale et le tourisme écologique de politiciens égocentriques, de pseudo-experts simplistes, de partis politiques, d'organisations et de commissions internationales;
- soutient les praticiens de l'écologie dans l'agriculture et la sylviculture ainsi que dans l'industrie;
- s'oppose à la création de «parcs naturels» subventionnés et surchargés d'obligations bureaucratiques à l'intention des agriculteurs, de l'industrie et du tourisme;
- demande que toute opposition injustifiée contre d'importants projets d'infrastructure entraîne le versement d'une indemnité;
- combat le socialisme en tant que responsable des pires pollutions.



Concurrence plutôt que monopole d'Etat

L'un des biens les plus précieux d'une démocratie est une presse libre et indépendante ainsi qu'une saine concurrence entre les différents médias. Une société de citoyens libres ne peut fonctionner que si les médias travaillent à l'abri des influences étatiques. Les médias traditionnels comme les médias électroniques doivent évoluer dans un environnement de libre concurrence. Le terme de service public est galvaudé et sert aujourd'hui à justifier toutes les incursions de l'Etat dans le monde des médias. Ces interventions étatiques, que ce soit la censure, le monopole, l'attribution de concessions, les subsides ou la propagande d'Etat sont à bannir. Bien que l'article 17 de la Constitution fédérale prévoit la liberté des médias, le monopole de l'Etat ne cesse de s'étendre à l'intérieur de la radio et de la télévision. Cette politique fait augmenter les coûts et les redevances, tout en nuisant à la diversité des médias.

Les subsides de l'Etat à la presse créent des dépendances

On peut déplorer les changements d'habitudes dans la consommation des médias, mais on ne doit pas dicter leur conduite aux consommateurs. Si d'un côté les journaux se meurent, ce qui est regrettable, il ne faut pas boudier les nouveautés comme les titres gratuits et les médias électroniques. Les subsides étatiques à la presse, par le biais d'une participation aux frais de distribution, doivent être abolis, car ils ne sont du ressort ni d'un Etat libéral ni de la poste. Ils contribuent au maintien d'une offre pléthorique de journaux qui se ressemblent par leur (pauvre) contenu rédactionnel. Un travail de journaliste autonome et indépendant ne peut voir le jour que dans un contexte où la presse est libre de toute influence de l'Etat. La crédibilité des journalistes a souffert de ce que la majorité d'entre eux

encensent l'Etat et diabolisent l'économie privée. Au lieu de faire preuve d'esprit critique vis-à-vis des gouvernants, la presse se montre trop souvent docile face au pouvoir. Une obéissance soigneusement entretenue par une armée d'attachés de presse œuvrant au sein même de l'administration fédérale.

La redevance: du terrorisme d'Etat

Afin de garantir l'égalité de traitement des différentes régions linguistiques, notre Constitution fédérale prévoit un cahier des charges pour la radio et la télévision publique. Nombre d'élus politiques usent et abusent à ce propos du terme ambigu de service public. Ce service public est du ressort de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), qui encaisse pour ce faire 1,2 milliard de francs de redevances et réussit malgré tout à faire un déficit annuel





de 54 millions pour les années à venir.³³ La Suisse occupe la première place dans le palmarès européen des pays qui perçoivent la redevance la plus élevée: Si le montant n'était en 1990 encore «que» de 280 francs, il est aujourd'hui de 462 francs par année.³⁴ Les chaînes privées reçoivent 4% de ces redevances, grâce au modèle du «splitting», et demeurent ainsi redevables à l'Etat. De cette manière on maintient les chaînes privées à leur taille réduite et confinées à leur région, on leur donne une mission d'information et on évite ainsi de les voir devenir concurrentielles. En tant que filiale à 100% de Swisscom, Billag reçoit chaque année 57 millions de francs³⁵ pour l'encaissement de la redevance obligatoire et fait des bénéfices par millions. L'appétit de Billag est sans limites: l'an passé, la société a attaqué les entreprises petites et moyennes, alors que la grande majorité des employés de celles-ci s'acquittent déjà à titre personnel de la redevance. La razzia doit également atteindre les utilisateurs de téléphones mobiles et de PC, ainsi que les ménages ne possédant pas de récepteurs et ne captant pas d'émetteurs de la SSR. Ladite «taxe de ménage» consiste en fait à prélever un nouvel impôt médiatique. Pour mieux défendre les intérêts des consommateurs, ce devrait être à l'Assemblée fédérale, et non au Conseil fédéral, acquis à la cause de la SSR, de fixer les redevances.

La funeste loi sur la radio et la télévision

Ni la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), ni le règlement et la révision partielle de celle-ci n'ont créé plus de concurrence; au contraire ils prêterent les chaînes privées au profit de la SSR, déjà largement dominante. La population doit d'un côté verser une redevance de plus en plus élevée pour les programmes publics, alors que de l'autre côté la SSR ne se prive pas en matière de recettes publicitaires. Des milieux proches de la SSR combattent même ce qui reste du marché publicitaire des chaînes privées locales et étrangères, alors que celles-ci assurent également de nombreux emplois en Suisse. C'est une hérésie de voir la SSR payer des millions pour l'achat de films, de séries et de sitcoms, que l'on peut tout aussi bien voir sur des chaînes privées. La SSR n'a cessé ces dernières années d'étendre ses programmes au point qu'elle exploite aujourd'hui 18 chaînes de radio et 8 chaînes de télévision.³⁶ Cela empêche le développement de tout mar-

³³ Estimation de la Confédération pour les années 2011 à 2014

³⁴ Office fédéral de la communication (OFCOM) Développement des réceptions 1987-2009

³⁵ Office fédéral de la communication (OFCOM) Répartition de la redevance de réception 1998-2009

³⁶ SSR Structure de l'entreprise



ché digne de ce nom dans les médias électroniques. La SSR devrait se cantonner à un service public de qualité, relatant les informations politiques, culturelles et sportives en tenant compte des différentes régions du pays et de leurs langues. Quant aux chaînes de radio de la SSR, il convient de maintenir l'interdiction de la publicité et d'étendre celle-ci au sponsoring. Les chaînes de télévision de la SSR doivent se limiter à une première chaîne dans chacune des trois langues principales. Les programmes en romanche doivent être, comme par le passé, diffusés sur les chaînes suisse alémanique et suisse italienne. L'utilité des deuxièmes chaînes (de sport

et de divertissement) doit être sérieusement réexaminée. Quant à la troisième chaîne SF Info elle doit être abandonnée. Les offres sur Internet ne doivent pas être considérées comme du service public; la SSR ne doit pas être autorisée à diffuser de la publicité en ligne et doit se concentrer sur ses sites web sur les informations et le détail des émissions.

Un Etat omnipotent grâce au monopole

Aujourd'hui, c'est le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) qui décide seul et de façon définitive de l'attribution des concessions aux entreprises privées de radio et de télévision. De nouvelles chaînes, appréciées du public, garantes de nombreux emplois, disparaissent faute d'obtenir les autorisations nécessaires des autorités, alors que d'autres les obtiennent grâce à leur complaisance à l'égard des conseillers fédéraux et conseillers d'Etat. Mais celles-ci non plus ne sont pas satisfaites, car elles ont, en échange de quelques deniers, accepté de facto la tutelle de l'Etat. Cette situation crée des dépendances indignes de la liberté d'expression et de la liberté de presse. C'est pourquoi l'attribution des concessions doit être du ressort d'une commission indépendante ou du moins du Conseil fédéral dans son ensemble. De toute façon l'avenir des médias ne passe pas par les monopoles d'Etat et les redevances obligatoires, mais par les médias privés et les nouvelles technologies.

Le système Billag

L'institution chargée de faire rentrer les redevances SSR s'appelle Billag. Elle appartient à 100% à Swisscom et son président est le socialiste Werner Marti. Pour facturer les redevances aux téléspectateurs et auditeurs de la SSR, Billag peut prélever 57 millions de francs sur le produit des redevances. Selon le registre du commerce, le mandat de Billag se résume à «faire des factures et encaisser les paiements». Un modèle d'affaire socialiste dans le plus vrai sens du terme!

La gauche aux commandes de la SSR

Les chaînes publiques devraient en principe être là pour tous et informer de façon impartiale. Pourtant la SSR est depuis des années aux mains de la coterie de gauche et de la «gauche libérale». Le professionnalisme et la pondération politique sont en reste quand il n'y pas de concurrence. A partir de 2011 c'est Roger de Weck, partisan fanatique de l'UE et opposant farouche de l'UDC, qui officiera comme directeur général. En matière de biais politique la radio fait encore pire que la télévision: dans l'émission «Echo der Zeit» les voix de gauche étaient à ce point prépondérantes, que cela en devenait ridicule. Et lorsque l'UDC eut enfin la parole dans l'émission «Arena» de la télévision suisse alémanique, cela provoqua des attaques instantanées de la part du ministre socialiste en charge des médias, Moritz Leuenberger. Dans les comités de la SSR, l'UDC n'est pas ou presque jamais représentée. Et lors d'élections ou de votations les sondages d'opinion de la SSR sont toujours confiés à la société d'un politologue du parti socialiste, qui donne à son travail une touche personnelle, au point que lors de l'initiative sur les minarets ses prédictions n'avaient tout simplement rien à voir avec les résultats effectifs.

Les socialistes entre eux

La pondération, le fair-play et l'impartialité sont des concepts inconnus à la SSR. Après l'acceptation de l'initiative sur le renvoi par 53% des Suissesses et des Suisses, la télévision alémanique a invité le 30 novembre 2010 un seul représentant de l'UDC dans son émission «Club» pour parler au nom de ces 53% alors que cinq adversaires de l'initiative défendaient la minorité perdante.

Positions**L'UDC**

- rejette l'aide étatique directe et indirecte à la presse;
- combat les monopoles et cartels qui nuisent à la diversité de la presse;
- s'engage en faveur d'une révision de la malheureuse loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) et pour le système dual (redevances pour les chaînes de droit public, publicité pour les chaînes privées);
- exige une réduction massive de l'offre de programme de la SSR en l'espace de dix ans avec une stricte limitation au «service public» et à un seul programme de radio et de télévision par région linguistique avec à la clef une baisse des redevances;
- s'oppose à toute extension des espaces publicitaires pour la SSR et à l'autorisation donnée à la SSR de faire de la publicité en ligne;
- demande que l'échange linguistique à la radio passe par le système DAB et non pas par les OUC;
- demande qu'à long terme la répartition des fréquences OUC entre médias privés et publics soit de 50-50;
- exige que les fréquences et stations de radio de la SSR, qui ne sont pas utiles au service public (par exemple, les stations de niche), soient cédées au secteur privé;
- revendique la suppression de la radio en langue anglaise World Radio Switzerland et des économies chez Swissinfo de l'ordre de 25%;
- souhaite que ce soit une commission indépendante ou le Conseil fédéral in corpore et non plus le DETEC qui attribue les concessions aux médias privés;
- demande une baisse de la redevance de 20%, l'abandon du modèle de splitting et la fixation de la redevance par l'Assemblée fédérale;
- combat la redevance de ménage Billag pour les entreprises et les particuliers;
- exige la transparence et la publicité des comptes SSR et Billag;
- demande que les économies réalisées par Billag grâce à des mesures de rationalisation bénéficient aux payeurs de la redevance et non pas à la caisse Billag;
- exige l'interdiction des sondages d'opinion menés par la SSR lors d'élections et de votations.

La culture est l'affaire de la culture



Le terme de culture exprime généralement ce que les hommes produisent par leur comportement. Pour perdurer, la culture doit être entretenue et soutenue. Et c'est précisément à un Etat libéral et fédéraliste qu'il incombe de créer un climat propice à une culture diversifiée. Il n'est pas question ici de défendre une «culture officielle», qui serait imposée, mais d'un Etat qui peut et qui doit faciliter l'accès de ses citoyens aux institutions culturelles. Il convient de rejeter la censure, la mise au pas et l'exclusion dans le domaine de la culture. De même, la critique doit être autorisée. La politique culturelle part du principe que la culture peut être façonnée par la collectivité, par le biais d'un soutien de l'Etat à la création culturelle ou la préservation et la promotion de la culture par des institutions publiques ou privées (fondations, sponsors ou mécènes).

Contre la culture d'Etat

Pour l'UDC la culture n'est ni une prérogative de la Confédération, ni même des cantons ou des communes. La culture est l'affaire des gens cultivés. Car la culture soutenue par l'Etat court toujours le risque de privilégier l'esprit du temps, éphémère par essence, aux dépens de valeurs plus profondes qui transcendent l'actualité et les modes. La politique culturelle de l'Etat ne peut de ce fait qu'avoir un caractère supplétif. Car le soutien public des uns est en même temps la discrimination des projets de tous les autres. Le mécénat privé ou le sponsoring sont mieux adaptés à l'essor de la diversité. C'est pourquoi il convient de soutenir de façon ciblée tout projet de fondation culturelle ou de don privé, notamment par le biais de la fiscalité. La politique culturelle de l'Etat mène souvent les décideurs politiques à encourager plus particulièrement un pan de la culture, qui leur est politiquement plus favorable. En échange, nom-

breux sont les acteurs de la culture qui, sans se soucier des tenants et des aboutissants, se laissent embrigader par les partis de gauche dans des campagnes, des slogans ou des comités électoraux. On en arrive alors à des magouilles, voire des situations proches de la corruption: la politique de gauche soutient la culture de gauche, et vice-versa.

La Fondation Schweizer Musikinsel Rheinau

La fondation Musikinsel Rheinau, qui a vu le jour en 2009 grâce au financement de Christoph Blocher, est le fruit de l'initiative personnelle et non de la culture officielle. C'est un centre d'excellence pour la musique en Suisse qui naîtra en 2013 dans un ancien couvent, grâce à une dotation privée de 20 millions de francs. Celui-ci soutiendra la création musicale de jeunes gens et d'adultes.

Plus de marché et plus de culture populaire

La culture n'est pas étrangère aux concepts d'économie de marché et aux principes de l'offre et de la demande. La concurrence des idées doit aussi avoir lieu dans le domaine de la culture. Une production qui rate son public cible, n'a pas de sens. La culture qui plaît au plus grand nombre doit avoir le succès commercial qu'elle mérite. Ceux qui affectionnent le kitch ou le divertissement frivole, doivent pouvoir s'adonner à leur plaisir, comme ceux qui apprécient les performances qui défient le «bon goût». Ni l'une, ni l'autre de ces formes d'art ne devrait être financée par des deniers publics. Notre culture populaire, par exemple, n'est pratiquement pas subventionnée. Elle vit de l'engagement bénévole et passionné d'individus ou d'amicales. Que ce soit le théâtre amateur, les chorales, les fanfares, les clubs de jodel, les troupes costumées ou même la musique traditionnelle, toutes ces formes d'expression n'ont qu'un seul but: créer quelque chose qui plaise au public et à ceux qui le pratiquent. L'essence même de la culture en somme. Sans se soucier de la perfection ou des éloges des critiques d'art. Et plus la culture officielle prospérera, plus la culture populaire et vivante disparaîtra.

Les artistes d'Etat cajolés

Pipilotti Rist, l'artiste d'Etat chouchoutée par les bureaucrates de la culture, a droit à une rente à vie de Pro Helvetia. La fondation culturelle a également financé Christoph Büchel pour sa mise en scène pornographique intitulée «Raum für Sexkultur» présentée à Vienne. Quant au réalisateur Mike Eschmann, Monsieur Cinéma lui a octroyé 565 000 francs pour son œuvre misogyne et apologétique de la violence, «Breakout».

Primauté des cantons

D'après la Constitution fédérale la culture est de la compétence des cantons. Le peuple a rejeté à deux reprises, en 1986 et 1994, un article constitutionnel consacré à la culture (article sur l'encouragement de la culture). Pourtant en 1999 on a profité du «toiletage» de la Constitution pour l'inclure en catimini. C'est de cette façon douteuse que la Confédération s'est arrogé ses prérogatives en matière de culture. Et ceci alors que la politique culturelle devrait correspondre aux structures fédéralistes et décentralisées de notre pays. La culture est en premier lieu du ressort des cantons ou même des communes, mais non pas de la Confédération. En effet l'encouragement de la culture prend un tour très différent selon qu'il doit être mené dans le canton des Grisons, avec ses trois langues, ou à Bâle-Ville ou à Genève. La politique

culturelle ne doit pas viser l'homogénéité mais bien la diversité. Elle ne doit pas se plier au dirigisme culturel de l'Europe, mais doit servir à renforcer la cohésion des différentes régions linguistiques suisses et défendre les minorités. C'est à l'initiative et à la promotion privées d'agir dans le domaine de la culture; l'engagement de l'Etat doit rester subsidiaire.

Trop d'acteurs dans la politique culturelle

Dans le domaine de la politique culturelle, il existe aujourd'hui une multitude d'acteurs. L'Office fédéral de la culture formule la politique culturelle, prépare les décrets et coordonne ou finance l'encouragement institutionnel du cinéma, de la littérature, de l'entretien des monuments, de la diffusion de la culture, etc. La fondation Pro Helvetia, avec son budget annuel de près de 34 millions de francs, est entièrement financée par la Confédération. Dans un souci d'affiner les structures et d'éviter les doublons, il convient d'envisager l'intégration de Pro Helvetia dans l'Organisation pour la promotion de l'image de la Suisse. Il va sans dire qu'il est nécessaire aussi d'accompagner cette fusion d'une réduction substantielle des moyens et de concentrer les missions sur un nombre restreint de domaines. Le centre de compétence pour la politique extérieure culturelle fut créé en 2004 dans sa forme actuelle et doit, avec un budget de 1,5 million et 10 collaborateurs, soutenir des projets culturels qui servent la promotion de la paix et des Droits de l'Homme dans le monde. Présence Suisse, organisation lancée en l'an 2000, a pour but de promouvoir l'image de la Suisse à l'échelle internationale. L'organisation dispose actuellement d'un budget d'environ 1,5 million de francs. Elle bénéficie toutefois de budgets supplémentaires pour la participation de la Suisse aux expositions universelles.

Rationaliser les structures

Au vu de la pléthore d'organes et institutions il n'est pas étonnant qu'en matière de culture on assiste à des conflits de compétence. Pourtant l'Office fédéral de la culture aurait la compétence exclusive en matière de politique culturelle de la Confédération. Et c'est pourquoi il convient de centraliser les organes de la politique culturelle. Cette dernière devrait émaner d'un seul et unique département, dont le domaine d'activité devrait être précisément défini. Dans la promotion du cinéma, qui gère un budget de 47 millions de francs,³⁷ règne un manque de transparence et une ambiance de copinage. Il est grand temps de privilégier la qualité, objective et tangible, plutôt que les relations personnelles. La promotion des langues doit se limiter à ce que prévoit la Constitution; nos langues nationales doivent être vécues et non gérées par des fonctionnaires. Enfin les doublons doivent aussi être éliminés dans le domaine des bibliothèques et des musées.

³⁷ Office fédéral de la culture (OFC), aide au cinéma 2010

L'UDC

- exige de la politique culturelle qu'elle respecte le principe de subsidiarité, car la Confédération ne peut agir que de façon complémentaire aux cantons;
- souhaite que la politique culturelle à l'échelon fédéral se limite aux questions centrales;
- vise une centralisation, dans un département unique, des organes et des devoirs de la Confédération en matière de politique culturelle;
- demande l'encouragement ciblé et des allègements fiscaux importants (voire l'exonération) pour les fondations culturelles de droit privé et les dons, ainsi que des facilités dans la constitution de fondations;
- s'engage en faveur de la simplification de la bureaucratie culturelle, mal gérée et s'étendant sur plusieurs départements, et une réduction substantielle des moyens, pour respecter l'esprit de la Constitution;
- demande la création d'une organisation qui œuvre en faveur de notre pays, qui remplacerait Pro Helvetia et Présence Suisse et serait intégrée dans l'Organisation pour la promotion de l'image de la Suisse;
- privilégie la protection des monuments et du patrimoine suisse, au paiement de milliards de francs d'aide à l'Europe de l'Est;
- rejette le mélange de la politique culturelle avec des projets ayant d'autres objectifs comme la «promotion de la paix», les «Droits de l'Homme» ou «l'intégration»;
- condamne le soutien accordé par l'Etat à des projets méprisant l'être humain, pornographiques ou faisant l'apologie de la violence.



Le corps et l'esprit en mouvement



Le mot sport vient de l'anglais «disport» et signifie plaisir. On désigne par là les activités physiques, qui vont au-delà de l'activité quotidienne normale, que l'on entraîne de façon ciblée et qui peuvent être mesurées dans le cadre de joutes sportives. L'activité physique doit apporter le plaisir, le bien-être et l'envie de se dépasser. Mais elle constitue aussi un moyen important pour conserver sa santé physique et mentale. L'UDC est le parti du sport et soutient aussi bien le sport de loisir que le sport de pointe. Car les deux dépendent l'un de l'autre: en effet les sportifs d'élite ont tous débuté leur carrière comme juniors talentueux dans un club de sport local. Et le sport de loisir profite quant à lui de la publicité que lui font les idoles du sport.

Les clubs sont le creuset du sport de loisir

En Suisse, les clubs sportifs sont le creuset du sport de loisir. Des milliers de clubs et d'associations regroupant des millions de membres contribuent de façon remarquable au bien-être de la société. Ils sont indispensables à la transmission de valeurs cardinales comme le désir d'atteindre ses buts dans le respect de ses adversaires. Alors que les politiciens de gauche et les travailleurs sociaux discutent sur l'intégration, la tolérance et les programmes d'occupation, des milliers d'entraîneurs sportifs et de membres de comités apportent une pierre concrète à l'édifice. Ils le font souvent à titre bénévole. Certains clubs exploitent leurs installations sans aide de l'Etat, alors que d'autres font un usage intelligent de l'infrastructure existante dans les écoles. Le sport abat les cloisons sociales, car le talent et l'effort sont des qualités universelles qui ne dépendent pas de l'origine. De nombreux clubs contribuent également à la prévention

en matière de santé et à la rééducation, en ce sens qu'ils proposent aussi des entraînements destinés à l'atténuation de problèmes de santé et s'adressent en cela aux personnes souffrant d'un handicap.

Le sport pour l'exercice, le délasserment et la nature

«Je dois bouger, sinon je deviens agité et insupportable. La pratique du sport est pour moi essentielle. Je dois sortir dans la nature, cela fait partie du plaisir. J'y trouve la sérénité qu'il me faut pour me ressourcer. C'est pourquoi j'aime partir seul faire du vélo ou du ski de fond. Pour moi le sport c'est l'exercice, la nature, le calme et le délasserment.»

Ueli Maurer, conseiller fédéral UDC et «ministre des sports», Coopzeitung, 27.4.2010

L'importance du sport à l'école

Les cours de sport donnés par des maîtres compétents dans le cadre scolaire sont là pour transmettre aux élèves le plaisir et le goût de l'endurance, de l'exercice et du jeu. Ces cours ont une importance considérable et forment une partie indissociable de la formation générale des enfants et des jeunes gens; il devrait y avoir au moins trois heures de sport obligatoire par semaine dans le cadre de l'école obligatoire. Car le sport à l'école touche tous les élèves, les incite à des activités physiques diverses et représente une distraction bienvenue aux cours donnés en classe. Les élèves y développent en outre le goût pour la compétition pacifique, l'effort individuel dans le but d'atteindre un objectif commun. L'énergie corporelle et une éventuelle agressivité peuvent ainsi se dissiper et les élèves acquièrent le goût de la pratique d'un sport extrascolaire.

L'encouragement du sport de pointe

La Suisse est un pays comptant de nombreux talents sportifs. Les performances des sportifs suisses, qu'elles soient individuelles ou collectives, sont admirées au-delà de nos frontières. Dans l'ensemble, notre système d'encadrement des sportifs de pointe est bien organisé. Les sportifs en herbe doivent pouvoir se développer grâce à des formations qui permettent de concilier vie scolaire ou professionnelle et formation sportive. Les grandes manifestations sportives agissent sur le pays comme des événements fédérateurs et catalyseurs. C'est particulièrement vrai pour les victoires de nos plus grands athlètes dans les épreuves internationales. Le pays tout entier est représenté dans les prouesses de nos porte-drapeaux, ce qui renforce la cohésion de la Suisse.

Du fair-play au lieu du doping et de la violence

Les éruptions de violence lors d'importantes manifestations sportives ou les scandales de doping sont d'autant plus regrettables qu'ils nuisent à la réputation du sport. Les sportifs ont en effet un rôle de modèle à jouer dans nos sociétés et ont donc une responsabilité à l'égard de leurs fans. L'UDC est favorable à des mesures draconiennes contre la violence dans et aux abords des stades. Dans les stades ce sont principalement les organisateurs qui portent la responsabilité de la manifestation. Malheureusement dans le sport de pointe, le fair-play et l'honnêteté ne sont pas toujours de mise; pour certains le sport de pointe est le théâtre de coups bas servant à gagner rapidement des fortunes. En se dopant, des sportifs de pointe égarés trompent leurs adversaires, faussent la compétition et déçoivent le public. L'UDC est pour la prise de mesures radicales à l'encontre de ces sportifs dopés pour que le sport demeure une activité digne d'admiration et que les sportifs continuent de faire rêver jeunes et moins jeunes.

Le sport d'endurance fait office de modèle

«Le sport d'endurance et de pointe exerce une action de modèle sur le sport de loisir. Nos athlètes s'entraînent de longues heures dans leur discipline dans le but d'atteindre les meilleurs résultats possibles dans les épreuves. Pour y arriver, il leur faut le soutien de leurs clubs, de donateurs privés et de sponsors du monde économique. Dans une société libérale, le sport d'endurance ou de pointe ne doivent pas non plus être l'affaire de l'Etat.»

Adrian Amstutz, vice-président de l'UDC et conseiller national, membre du conseil exécutif de Swiss Olympic, 10.10.2010

L'UDC

- soutient le sport de loisir comme le sport de pointe tout en réaffirmant que le bénévolat et l'engagement privé doivent prévaloir, les subsides de l'Etat ne devant être que subsidiaires;
- s'engage pour le sport dans le cadre scolaire et pour une offre d'étude et de formation professionnelle qui favorise l'émergence de talents dans le sport;
- accorde au sport de pointe et aux grandes manifestations une importance sociale et économique de premier plan;
- rejette la confusion entre politique du sport et d'autres projets à caractère social comme le «travail en faveur de la paix», «les Droits de l'Homme» ou «l'intégration»;
- approuve la nouvelle loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports à la condition que le sport ne devienne pas un instrument de la politique sociale de la gauche, en mélangeant sport et lutte contre le racisme, apprentissage de l'éthique, prévention contre la violence, promotion de l'égalité, etc;
- exige que les surcoûts liés à l'application de la loi encourageant la gymnastique et les sports soient compensés par une réduction des dépenses de la Confédération dans les programmes de prévention;
- s'engage en faveur d'une attitude intransigeante face aux hooligans et aux sportifs dopés.



Ensemble plutôt que les uns contre les autres



Les générations dépendent depuis toujours les unes des autres. La cohabitation des différentes générations, plutôt que leur opposition, gardera une importance considérable à l'avenir. Un avenir solide dans une société stable ne se conçoit que si jeunes et moins jeunes reconnaissent leurs caractères complémentaires. La cohésion entre générations est une condition indispensable à la stabilité de notre société. L'isolement et l'abandon rendent les gens malheureux, voire même souffrants ou malades. Alors qu'en présence d'autres gens, que ce soit dans le cadre de la famille ou d'autres communautés d'habitation, dans un cercle d'amis ou au sein d'associations, ils trouvent la sécurité et le bonheur. L'UDC soutient la quête du bonheur de tout un chacun dans les différentes formes que peut prendre la vue commune. Toutefois ces décisions doivent être prises de façon responsable; l'Etat ne peut pas être responsable des échecs dans les projets de vie des citoyens.

Renforcer la famille

La famille a de tout temps constitué le fondement de notre société. Les parents et les enfants méritent une protection particulière et la reconnaissance de l'Etat et de la société. Les couples de parents ou les familles monoparentales portent la responsabilité de l'éducation et du développement de leurs enfants et ont le devoir de leur offrir la sécurité et leur attention. C'est ainsi que les enfants apprennent l'entraide et la prévenance de même que la capacité à gérer les conflits. Pourtant, l'Etat s'immisce de plus en plus dans l'éducation des enfants, même là où elle fonctionne bien. Et paie les crèches à des parents qui n'en ont pas besoin financièrement. L'UDC s'oppose fermement à la «professionnalisation» de l'éducation et à la généralisation du modèle des mamans de jour, qui revient à une mise sous tutelle des parents. Avec son initiative en faveur de la famille, l'UDC

demande que les parents qui s'occupent eux-mêmes de leurs enfants bénéficient des mêmes déductions d'impôts que ceux qui font garder leurs enfants par des tiers.

La prise en charge des enfants avalisée par l'Etat?

Dans son projet d'ordonnance sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants, le Conseil fédéral voulait introduire une accréditation pour les personnes s'occupant d'enfants. D'après ce système les parents auraient eu l'obligation de demander à l'Etat une autorisation pour envoyer leurs enfants chez leur parrain ou leur faire passer un week-end chez une tante. Mais la montée aux barricades lors des consultations a permis de couper court à ces invraisemblables velléités de l'Etat en matière d'éducation.

Sus à la discrimination des célibataires

Près de la moitié de tous les ménages sont composés de célibataires. Peu importe que ce mode de vie soit le fruit d'un choix personnel ou des aléas de la vie, l'Etat n'a pas à discriminer socialement les célibataires ni à les faire passer à la caisse de façon injustifiée. Car les célibataires contribuent à la société en finançant les infrastructures destinées aux familles, aux enfants et à la formation, alors qu'ils n'en profitent pas directement. D'autre part, ils sont souvent d'importants consommateurs, contribuant ainsi à la santé de l'économie en général. L'UDC s'oppose aux tentatives de profiter encore davantage de la solidarité des célibataires.

Hommes et femmes comme partenaires

L'homme et la femme sont des partenaires égaux en devoirs et en droits. Ils doivent trouver un mode de vie commun qui convienne à leur situation et à leurs projets et se répartir les tâches de sorte qu'aucun d'eux – ni les enfants bien sûr – ne soit en reste. Les hommes et les femmes doivent s'engager ensemble et non l'un contre l'autre. Cette répartition des tâches ne doit pas être fonction du sexe mais bien des aptitudes de chacun. Qu'un travail égal mérite un salaire égal pour les hommes comme pour les femmes relève de l'évidence pour l'UDC. Et ni les bureaux de l'égalité de l'Etat, ni les règlements bureaucratiques, et moins encore une «guerre des sexes», ne mèneront à cet objectif. C'est pourquoi l'UDC s'oppose à cette tendance égalitariste et privilégie l'engagement responsable entre partenaires conjugaux dans la famille, la société, le monde professionnel et la politique.

Notre jeunesse – notre avenir

Pour leur développement psychique, les jeunes enfants ont besoin d'une personne qui soit un point de repère, une référence. Les institutions de l'Etat, telles les crèches ou les cantines, ne peuvent et ne doivent pas remplacer l'amour et l'attention des parents. L'éducation des enfants, de leur naissance à leur majorité, est de la responsabilité de leurs parents et ne peut pas simplement être déléguée à l'Etat. Il est important que nous puissions offrir à notre jeunesse, parallèlement au soutien et à la reconnaissance, de bonnes possibilités de développement, de formation et de perfectionnement. La famille offre dans ce domaine un cadre idéal. L'UDC soutient les clubs et les jeunes comme des vecteurs importants d'une organisation sensée de la vie et des loisirs.

Pour des seniors actifs

Ils sont aujourd'hui 1,9 million dans notre pays à être rentiers AVS.³⁸ Nos aînés ont le droit, après une vie de dur labeur, à une retraite digne, aux soins médicaux et, si nécessaire, à une prise en charge adaptée. Les membres de la génération précédente doivent continuer de participer à la vie sociale et pouvoir vivre de façon autonome, tant que leurs forces physiques et mentales le leur permettent. C'est pourquoi les limites d'âge doivent rester aussi souples que possible. L'UDC prête une attention toute particulière à la couverture des prestations vieillesse et s'engage pour que les assurances maladie participent aussi financièrement aux soins à domicile. Les établissements pour personnes âgées doivent être construits de telle sorte qu'ils soient vivants et que les résidents puissent rencontrer d'autres gens. Toute personne a le droit de vieillir et de mourir dans la dignité.

³⁸ OFS Indicateurs AVS 2009

Positions

L'UDC

- s'oppose à l'embrigadement croissant des familles et des enfants par l'Etat;
- réclame que les familles qui élèvent elles-mêmes leurs enfants ne soient pas discriminées fiscalement;
- rejette la généralisation des subsides fédéraux anticonstitutionnels en faveur de la prise en charge extrafamiliale des enfants;
- reconnaît l'homme et la femme comme des partenaires égaux dans la vie professionnelle et politique;
- exige la suppression des bureaux de l'égalité, superflus, et des autres services publics qui tentent de régenter la vie privée;
- considère l'éducation des enfants comme étant avant tout de la responsabilité des parents;
- ne veut des structures de garde que là où il y a un besoin et où le financement est principalement assuré par des privés;
- soutient la formation et la formation continue pour les jeunes gens ainsi que le travail des clubs et des associations de jeunes;
- s'engage en faveur de la dignité pour nos aînés et de la garantie de la prévoyance vieillesse.



Un défi pour nos valeurs



L'UDC se reconnaît dans la culture occidentale et chrétienne qui est à la base de notre identité et de notre cohabitation. Ce n'est pas sans raison que notre drapeau porte une croix. Le rôle de l'Eglise est d'offrir du réconfort et de l'aide aux âmes, par la prédication et l'assistance spirituelle. Mais les prédicateurs doivent s'abstenir de faire de la politique du haut de leur chaire, de la même façon que ce n'est pas le rôle des politiciens de prêcher. L'UDC rejette les prises de positions unilatérales et gau-chisantes des fonctionnaires ecclésiastiques, car elles divisent nos églises. De même qu'une vision égalitariste et socialiste du monde contredit le message du christia-nisme qui prône le libre épanouissement de l'individu.

La liberté de l'homme et ses limites

«Parce que l'homme demeure toujours libre mais que sa liberté est fragile, notre monde ne connaîtra jamais le triomphe du Bien»

Benoît XVI, encyclique «Spe Salvi», 30.11.2007

Les problèmes que pose l'islamisme

Le nombre de musulmans vivant en Suisse est estimé à plus de 400 000. Il augmente rapidement du fait de l'immigration, du regroupement familial, des mariages forcés et des taux élevés de natalité. Bien sûr, ils ne sont qu'une minorité à se reconnaître dans l'idéologie radicale des islamistes. Mais les immigrés musulmans sont souvent originaires de pays qui ne connaissent pas la démocratie. Ils amènent donc dans leurs bagages des conceptions du droit et de l'ordre qui sont incompatibles avec notre système juridique et nos règles démocratiques.

Garantie de liberté de croyance et de conscience

Ce n'est ni à l'Etat, ni aux partis de contraindre les citoyens en matière de religion ou de leur dicter la voie à suivre. Notre liberté de croyance et de conscience permet à tous les habitants de notre pays de penser, d'écrire et de parler librement – il en va de même pour la foi. Les églises et les communautés religieuses jouissent de ce fait de la liberté de prêcher et dans leurs activités ecclésiastiques – dans le cadre de la Constitution. Cette tolérance atteint ses limites là où des communautés religieuses méprisent la tolérance, voire la combattent.

Tolérer l'intolérance?

«Si nous accordons notre tolérance même à ceux qui sont intolérants, si nous ne sommes pas prêts à défendre un ordre social tolérant face aux assauts de l'intolérance, alors les défenseurs de la tolérance périront avec elle.»

Karl Popper, prix Nobel, Die offene Gesellschaft und ihre Feinde, 1945

Nos règles valent...

De la même manière que nous nous adaptons aux coutumes locales lorsque nous nous rendons dans un pays musulman, nous devons exiger des musulmans de Suisse qu'ils se conforment à nos principes. On ne peut tolérer de sociétés parallèles ayant leur propre système juridique. Notre ordre juridique libéral ne doit en aucun cas s'incliner devant la sharia; nos tribunaux ne peuvent en aucune manière retenir la culture musulmane comme une circonstance atténuante. Accepter ou promouvoir des pratiques telles que les mariages forcés, les crimes d'honneur, la vendetta, les mutilations sexuelles de femmes, les mariages avec des mineurs ou l'abattage rituel est inacceptable en Suisse. L'attitude couarde et intimidée de certains politiciens, journalistes et représentants de l'Eglise est inquiétante. Ce qui l'est davantage encore, c'est que ce silence se retrouve aussi chez les militants de gauche, les féministes et même au sein des bureaux de l'égalité.

La Commission de recours en matière d'asile et notre ordre juridique

La Commission de recours en matière d'asile (CRA) a reconnu le mariage conclu par téléphone, en l'absence du marié, entre un Egyptien résidant en Suisse et une mineure, en concluant de la façon suivante: «Le droit suisse ne peut pas se prévaloir d'une quelconque supériorité de ses normes, quelle qu'en soit la formulation, face à d'autres systèmes juridiques.»

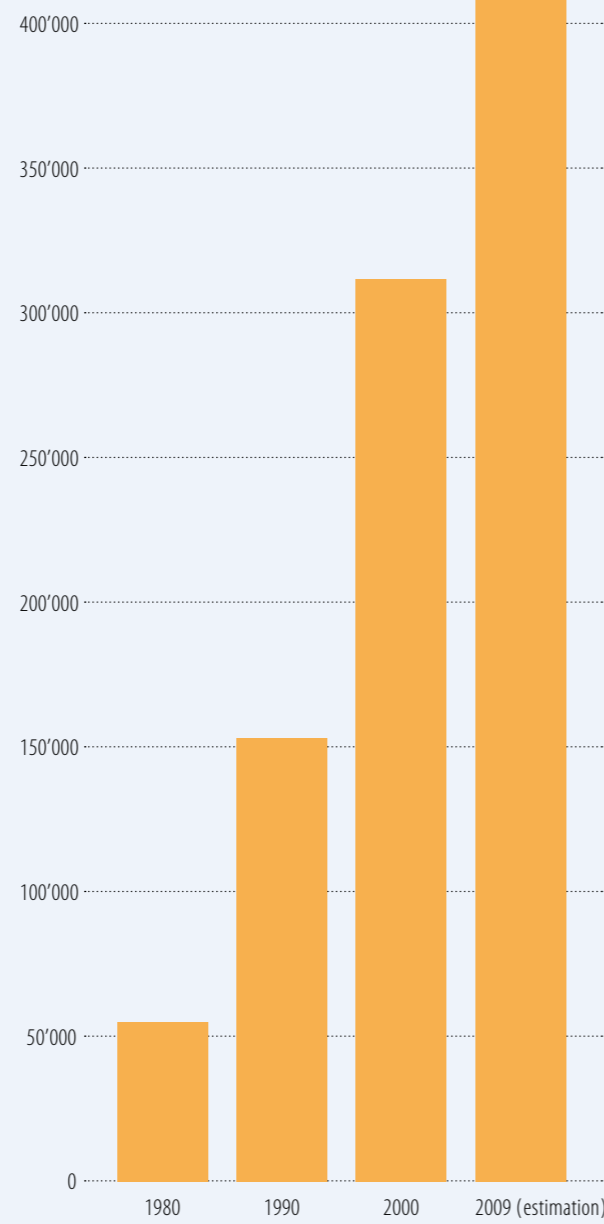
Jugement de la Commission fédérale de recours en matière d'asile, 7.3.2006

...pour tous!

La loi sur les étrangers doit veiller, à l'aide de mesures adéquates, à ce que les problèmes posés par l'islam ne s'aggravent pas et ne dépassent pas notre capacité à intégrer les nouveaux venus. Il faut le dire haut et fort: ici ce sont nos règles qui prévalent et tous ceux qui souhaitent rester en Suisse doivent s'y conformer. L'égalité devant la loi est

une norme supérieure à la «liberté religieuse». C'est la raison pour laquelle les dispenses pour les cours de natation, le refus à entonner des chants de Noël au jardin d'enfants ou les souhaits particuliers en matière d'inhumation ne sont pas admissibles. Ceux qui ne se reconnaissent pas dans nos valeurs démocratiques et libérales ne peuvent pas être naturalisés. Quant à la construction de minarets, elle est l'expression de prétentions politico-religieuses et doit donc être interdite conformément à la volonté populaire.

Accroissement de la société islamique



Source: OFS

Positions

L'UDC

- se reconnaît dans le fondement occidental et chrétien de notre Etat, de notre culture et de notre ordre juridique;
- exige que les croix et crucifix en tant que symboles de notre culture chrétienne et occidentale et de notre religion soient respectés et tolérés dans l'espace public;
- encourage les églises à se consacrer à l'assistance spirituelle et à la prédication du message du christianisme plutôt que de se lancer dans la politique;
- s'oppose catégoriquement à toute velléité d'un droit religieux d'exception contraire à notre régime juridique;
- exige l'interdiction du port du voile dans la fonction publique, que ce soit dans le domaine de la santé, de la police, aux guichets publics ou dans l'enseignement;
- rejette tout projet de création de carrés confessionnels séparés dans les cimetières publics;
- s'oppose à toute introduction de jours fériés à l'intention de communautés religieuses non reconnues;
- attend des élèves qu'ils fréquentent tous les cours obligatoires, y compris les cours de sport et de natation;
- réclame l'application sans faille de l'interdiction de construire des minarets, décidée par le peuple.



Responsabilité individuelle plutôt que toute-puissance de l'Etat



Il existe encore en Suisse une partie de la population travailleuse et responsable qui ne s'en remet pas à l'Etat à chaque difficulté ou coup dur. Mais le socialisme rampant a atteint notre pays un peu tard, mais de plein fouet. Les années 90 ont représenté la rupture avec le passé et ouvert la voie à la «décennie de la social-démocratie» avec ses dépenses publiques démesurées, ses montagnes de dettes, ses impôts, ses taxes et ses primes. Une élite de gauche, partisane de la redistribution, s'est hissée adroitement aux postes clés de la politique, de la société, des médias, et de la culture et dirige les fonds vers ses poches et celles de sa clientèle. En bref: il y a en Suisse de moins en moins de gens qui cuisent des petits pains, mais de plus en plus qui veulent les distribuer.

«Par ici la monnaie!»

«Donnez-nous de l'argent!»: c'est ainsi que l'on peut résumer la plupart des programmes politiques de la gauche. «Par ici la monnaie!»: c'est en résumé les revendications politiques de la gauche. Bien sûr toujours moralement étayées par des arguments qui font appel à des termes tels que la «solidarité» et la «justice sociale». Et tout cela en tablant avec sans-gêne sur les instincts humains les plus bas comme l'envie et la jalousie. «Par ici la monnaie!» pour l'assurance maternité, les crèches, les garderies, la retraite anticipée, la subvention des primes-maladie, les programmes pour l'égalité, la promotion de la culture, l'intégration, l'aide au développement, la formation, la télévision de service public, les transports publics, la prévention en matière santé, la lutte contre le racisme, les énergies alternatives. Les injonctions égoïstes de la gauche sont toujours les mêmes. «Donnez-nous de l'argent!» – et ils vont le chercher eux-mêmes, par un sys-

tème contraignant, par le biais d'un Etat gagné à la cause de la redistribution qui nous emmène vers un monde où les dépenses de l'Etat dépasseront la moitié du PIB.

Non à l'entrée dans l'UE

C'est d'ailleurs exactement ce qui se passe au sein de l'Union européenne. Raison pour laquelle les partis de gauche veulent à tout prix rejoindre l'UE. Un magnifique système de redistribution permet aux fainéants d'y vivre confortablement au-dessus de leurs moyens, aux dépens des plus laborieux, qui n'ont d'autre choix que de payer. Il n'existe ainsi aucune incitation à fournir un effort. Au contraire, car les bénéficiaires sont sereins, sachant que les Etats contributeurs continueront de payer pour éviter une faillite de l'ensemble du système. Les banqueroutes d'Etat doivent ainsi être évitées grâce à l'assurance donnée par les membres de l'UE d'injecter des centaines de milliards (n'existant que



sur le papier). Avec pour conséquence qu'un nombre croissant d'Etats de l'Union continuent de creuser leur gouffre financier. Cette situation n'est ni le fait de l'économie, ni des marchés financiers et encore moins de vilains spéculateurs. Elle est le fait de bureaucrates et de politiciens qui ont construit un monstre et en vivent confortablement. En tant que contributrice nette de cette folle construction, la Suisse serait évidemment la bienvenue au sein de l'Union européenne. Sans nous! L'UDC est le seul parti à refuser sans hésitation l'adhésion à l'UE.

Revenons au modèle qui a fait notre succès

Le modèle suisse de la réussite repose sur l'indépendance plutôt que sur le diktat de l'UE, le fédéralisme plutôt que la centralisation de l'UE, la démocratie directe plutôt qu'un système distant, un Etat modéré et économe plutôt que le grand cirque de la redistribution européenne. Nous n'avons aucune

bonne raison de vouloir changer nos habitudes. Mais hélas, ces dernières années nous n'avons pas été fidèles à nos principes. La Suisse adopte de plus en plus de lois européennes et se dirige imperceptiblement vers plus de socialisme, abritée derrière un paysage médiatique clairement orienté à gauche. Dans aucun pays du monde l'autorité des pouvoirs publics, les interventions et les réglementations de l'Etat n'ont progressé de manière aussi significative qu'en Suisse. La part des dépenses publiques a augmenté plus fortement en Suisse que dans les pays africains et sud-américains. Elle a cru davantage qu'au Kazakhstan. Au lieu de suivre le chemin socialiste vers le chômage, l'endettement et la pauvreté, nous ferions mieux de surmonter le fléau du socialisme et de nous recentrer sur notre héritage libéral: la volonté à l'effort et la responsabilité individuelle, la concurrence et des marchés ouverts, les lois du marché et une politique monétaire stable, la propriété privée plutôt que la redistribution, plus de libertés et moins d'Etat.

Engagez-vous pour la Suisse aux côtés de l'UDC!



Soutenez la politique de l'UDC en versant un don sur le

CCP 30-8828-5

Un grand merci!

UDC – le parti qui agit!

- Je veux devenir membre de l'UDC. Merci de m'envoyer une formule d'adhésion au parti UDC de mon canton.
- Veuillez m'envoyer des informations supplémentaires sur l'UDC.
- Veuillez m'envoyer des informations supplémentaires sur le(s) thème(s) suivant(s):
.....
- Je soutiens l'UDC dans son engagement pour la Suisse et je verse Fr.
sur le CCP 30-8828-5. Merci de m'envoyer un bulletin de versement.

Expéditeur:

Nom/prénom

Rue

NPA/Lieu

Téléphone

Courriel

Date/signature

Merci de renvoyer cette formule
à l'adresse suivante:

UDC Suisse
Secrétariat général
Case postale 8252
3001 Berne
Tél. 031 300 58 58
Fax 031 300 58 59
info@udc.ch

www.udc.ch



Les Suisses votent UDC



Mentions légales

Programme politique de l'Union démocratique du centre
2011 – 2015

Tirage: 125 000 exemplaires

Crédits photos:

Belmundo AG, Compagnia Rossini, Dreamstime, Ex-Press AG, Fotolia LLC,
Goal AG, ImagePoint AG, iStockphoto, KEYSTONE AG, Marcus Gyger,
Markus Hutter, REDOG, Remo Nägeli, Stadler Rail AG, VSMR

UDC Suisse

Secrétariat général

Case postale 8252, 3001 Berne

info@udc.ch, www.udc.ch



Ma maison –
notre Suisse

Pour une Suisse forte